

## Deux pages sur le Québec métropolitain

Devant l'importance que prend le Québec métropolitain et l'activité sous toutes ses formes qui s'y déroule, LE SOLEIL entreprendra demain, mardi, la publication de deux pages quotidiennes de nouvelles locales, municipales, scolaires, de faits divers, etc...

"Québec et la banlieue", titre général de ces deux pages, englobera les villes de Québec, Cap-Rouge, Ste-Foy, Sillery, Beauport, Charlesbourg, Loretteville, Ancienne-Lorette, Notre-Dame-des-Laurentides, Lac-Saint-Charles, Beauport, Lac-

Beauport, Stoneham, Saint-Emile, Val-Bélair et les autres municipalités du Québec métropolitain.

La couverture des événements sera assurée par des journalistes de la salle de rédaction du SOLEIL à Québec. Le

travail de planification et de coordination de ces pages sera assuré par M. Nelson Labrie, chef des nouvelles locales. L'édition sera confiée à M. Ernest Fontaine et à quelques autres journalistes.

A compter de demain dans LE SOLEIL.

## A compter d'aujourd'hui

### La "Page des lecteurs"

page A-6

### La "Chronique de Sab"

page D-2



# LE SOLEIL

Pour un MARIAGE REUSSI AUBERGE DE LA COLLINE 831-0848

62 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, LUNDI 11 SEPTEMBRE 1978

82e ANNEE, No 55 PRIX 25¢

## lundi

### Goldfarb: le Québec rejette le statu quo

page A-13

### Le poste de Drapeau tente Joyal

page A-16

### Une grève inévitable aux Postes

page A-3

## sport

### Les dessous de la montée de Grundman

page D-1

### Les Yankees ont rejoint les Red Sox

page D-5

### Les Argos congédient leur pilote

page D-3

## météo

Nuageux avec pluie intermittente. Aperçu pour demain: nuageux avec averses et frais.

Détails, page D-9



### Capture d'un voleur d'autobus

Un autobus de la CTCUQ a été volé tard hier soir par un adolescent qui s'est promené à bord du lourd véhicule durant plus d'une demi-heure avant que la police ne puisse mettre fin à cette course folle. Il était temps car l'autobus s'engageait dans l'abrupte côte Salaberry qui est normalement interdite aux camions et aux autobus. Au volant du véhicule, la police a trouvé un adolescent de 17 ans. Une heure plus tard, les policiers appréhendaient un autre jeune qui aurait participé au vol.

Autres détails, page A-9

## L'affaire Charest Le coroner pourrait se désister

par Guy DUBE

Le coroner adjoint du district judiciaire de Québec, Me Maurice Lagacé, qui a été désigné, jeudi dernier, pour continuer l'enquête entreprise par le coroner J.-Armand Drouin sur "l'affaire Richard Charest", consulte aujourd'hui même le sous-ministre de la Justice, Me François Tremblay, afin de savoir s'il doit se désister de l'enquête pour cause d'incompatibilité.

Interrogé par LE SOLEIL sur le fait qu'il est à la fois le locuteur du logement où habite le père de Richard Charest et le coroner qui doit enquêter sur les circonstances ayant entouré la mort du jeune Charest, Me Lagacé a reconnu qu'il devait prendre avis des autorités du ministère de la Justice.

LE SOLEIL a en effet appris certains faits, vendredi dernier, dont celui que Me Lagacé connaît bien M. Charest et a déjà entendu parler de ses enfants, dont Richard, 18 ans, trouvé pendu dans un bureau de la centrale de police de Québec, dans la nuit du 11 au 12 août dernier.

C'est le coroner du district de Québec, Me J.-Armand Drouin, qui avait entrepris l'enquête sur la mort de Richard Charest. Ce dernier avait même déjà entendu quatre témoins à huis clos, lors de deux séances de

pré-enquête, le 31 août et le 5 septembre.

Changement non expliqué

Pour des motifs non encore connus officiellement, il y a eu un changement subit de coroner dans l'affaire Charest, jeudi dernier, le 7 septembre. C'est (Suite à la page A2, 3e col.)

La Commission de police de Québec juge exagérées les accusations de brutalité policière.

page A-3



Me Maurice Lagacé

## Lévesque confirme que la question du référendum portera sur la fiscalité

MONTREAL (PC) — Le premier ministre québécois René Lévesque a confirmé hier, lors d'une rencontre avec les militants péquistes de Montréal-Centre que la question du référendum porterait effectivement sur la fiscalité.

Confirmant les propos tenus vendredi par le Dr Camille Laurin, le premier ministre affirmait: "Il faut bien que la question tourne autour de la fiscalité puisque c'est là le noeud du problème."

Le Dr Laurin

"Nous avons toujours dit qu'un Québec souverain garderait la totalité du produit des impôts et taxes perçus sur son territoire au lieu d'en envoyer une partie à un autre gouvernement", a dit plus précisément le Dr Laurin, vendredi, lors d'une tournée dans la conscription de Westmount.

Une fois que la question de la

souveraineté aura été réglée, a-t-il souligné, la porte restera ouverte à une foule de projets communs entre le Québec et le reste du Canada, tels que des postes communes, des forces ar-

mées ou un système de transport communs.

Le Dr Laurin a ajouté qu'une fois que Québec percevra toutes les taxes,

## 4700 écoliers sont privés de transport

La grève des 70 chauffeurs de Transport scolaire Chauveau Inc., qui a été déclenchée ce matin, vers 7h, affecte environ 4.700 élèves de différents secteurs de l'enseignement tant à Québec pour une faible partie que dans

le territoire de la Commission régionale Chauveau surtout.

Cette régionale sera désormais privée, jusqu'au règlement du conflit, des services d'une cinquantaine d'auto-

bus qui transportaient 2.500 élèves au secondaire et 1.500 élèves à l'élémentaire dans les écoles de la Commission scolaire de la Jeune-Lorette.

A Québec, la Commission des écoles

(Suite à la page A2, 1re col.)

## sommaire

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| Annonces classées        | D-9 à D-24 |
| Arts et lettres          | B-4        |
| Bandes dessinées         | B-6        |
| Bridge                   | D-19       |
| Carrières et professions | A-12       |
| Consommation             | A-14       |
| Décès                    | D-27       |
| Economie-finances        | B-7        |
| Feuilleton               | D-23       |
| Information régionale    | B-2        |
| Mots croisés             | D-22       |
| Où aller à Québec        | B-6        |
| Page des lecteurs        | A-6        |
| Page documentaire        | A-5        |
| Pierre Champagne         | A-12       |
| Sport                    | D-1 à D-8  |
| Télévision               | B-5        |

6/36

TIRAGE DU: 10-9-78

NUMÉROS GAGNANTS:

2 4 14 15 21 28

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE: 29

RÉSULTATS COMPLETS DEMAIN, MARDI

Le traitement des données du tirage du 6/36 d'HIER se fait AUJOURD'HUI. LES RÉSULTATS COMPLETS PARAÎTRONT DÈS DEMAIN dans ce journal et dans tous les quotidiens du Québec. CHAQUE SEMAINE, LES RÉSULTATS COMPLETS DU TIRAGE DU DIMANCHE SERONT DÉSORMAIS PUBLIÉS LE MARDI. N.B. Aucun résultat ne peut être fourni par téléphone ou code-a-phone. Tous les billets gagnants de \$500. et \$100. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

|                |        |                          |                              |
|----------------|--------|--------------------------|------------------------------|
| Mini           |        | TIRAGE 823               |                              |
|                |        | DIMANCHE 10-9-78         |                              |
| SÉRIE          | NUMÉRO | 36                       | Séries émises-90.000 chacune |
| 07             | 44836  | 1                        | GAGNANT DE \$50.000.         |
| NUMÉRO COMPLET | 44836  | POSSIBILITÉ DE: \$5.000. |                              |
| 4 CHIFFRES     | 4836   | 288                      | GAGNANTS DE \$500.           |
| 3 CHIFFRES     | 836    | 2905                     | GAGNANTS DE \$100.           |

# Le PQ emprunte une voie visqueuse (Ryan)

par Gilles LESAGE

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le Parti québécois emprunte une voie "visqueuse" en laissant entendre que la question référendaire pourrait porter sur la récupération de la totalité des pouvoirs fiscaux par le Québec.

Tel est l'avis exprimé hier par le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) aux termes d'un conseil général au cours duquel les principaux militants ont alerté "l'opinion publique et les autorités du parti afin qu'elles considèrent avec une très grande prudence les propositions du gouvernement péquiste en matière constitutionnelle".

Faisant sienne cette suggestion, M. Claude Ryan a déclaré que "le sens de la dignité exige qu'il n'y ait pas de coopération avec le loup" et que le PLQ durcira sa position, notamment à l'Assemblée nationale.

Il y voit deux raisons:

— l'attitude incertaine, hypocrite et louvoyante du gouvernement péquiste à l'égard du référendum et de la constitution sème une grande confusion dans l'opinion publique;

— la stratégie péquiste est basée sur le cynisme et le calcul délibéré.

M. Ryan regrette presque de s'être réjoui de l'attitude de coopération adoptée par le Québec à la récente conférence de Regina, depuis que M. Claude Charron a déclaré qu'il ne s'agissait que d'une simple stratégie visant à démontrer que le fédéralisme ne peut pas fonctionner.

Il fulmine également contre le ministre d'Etat, M. Camille Laurin, qui a déclaré vendredi que la question référendaire pourrait porter sur la récupération de tous les impôts par le Québec. La question est séduisante, admet M. Ryan, comme l'était celle des Etats généraux, il a 10 ans, mais elle ne conduit qu'à "faire chanter le pays" pendant une période indéfinie. Car la récupération totale de la fiscalité, c'est la séparation pure et simple du Québec, et le PQ devrait la demander franchement, directement, honnêtement.

Une telle question ne ferait pas avancer le débat, poursuit M. Ryan, parce qu'Ottawa pourrait gagner son propre référendum en demandant par la suite les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour s'acquitter de ses obligations. Tout serait alors à recommencer.

"C'est la politique qui permet l'égalité", assure M. Ryan, pas l'économie, car l'association économique se fait selon la force des partenaires tandis que l'association politique permet l'égalité des chances entre les citoyens".

"Il y a des limites à la naïveté et à la bonne foi, a expliqué M. Ryan. Si le gouvernement ne veut pas négocier de bonne foi, qu'il le dise franchement. Mais s'il veut améliorer le système actuel, dans le respect du mandat qui est le sien, qu'il le dise également et nous considérerons des actions positives en ce sens".

Le Conseil général du PLQ groupe environ 300 personnes et est l'instance suprême du parti entre les congrès. Il

Lévesque confirme...

(Suite de la première page)

des gens raisonnables et de bonne foi avec Ottawa. C'est cela que signifie l'association".

Le ministre a indiqué que d'autres possibilités d'association touchent:

— une monnaie commune qui resterait le dollar, de façon à maintenir la facilité d'échange entre les partenaires, de même qu'entre eux et leur gigantesque voisin américain;

— une union douanière pour régler l'entrée de marchandises en provenance de l'étranger;

— un système de défense commun du territoire, avec respect des engagements militaires envers nos alliés actuels, en particulier dans le cadre de l'OTAN et de NORAD;

— la création et le développement de sociétés de transport transnationales;

— enfin, une harmonisation des politiques commerciales et fiscales entre Québec et ses nouveaux partenaires, de façon à ne pas déséquilibrer l'actuel système d'échanges interprovinciaux.

"Je pourrais dresser une liste encore plus longue", a-t-il enchaîné, tout en se contentant d'insister sur le fait qu'une variété aussi grande de projets communs ne pouvait qu'être négociée "entre gens raisonnables et entre égaux".

Le Dr Laurin a indiqué que le gouvernement avait levé le moratoire qu'il s'était imposé sur toute discussion relative au référendum.

Venu partager son "après-midi hebdomadaire de retraite fermée" avec ses militants, M. Lévesque était selon ses propres termes, venu les écouter. Prenant la parole de façon impromptue puisque cela n'était pas prévu à l'horaire, le premier ministre a recommandé à ces militants de ne pas enclencher la machine trop vite. "Les

semble que plusieurs militants aient mal compris ou accepté l'appui que M. Ryan et l'aile parlementaire ont accordé au gouvernement péquiste dans la querelle de la taxe de vente. Des délibérations du week-end, il est ressorti trois résolutions importantes concernant la constitution.

La première réaffirme que "l'intérêt supérieur des Québécois réside dans le maintien du lien politique fédéral canadien", reconnaît "l'importance vitale pour le Québec et le Canada de la réforme en profondeur de la Constitution et le caractère urgent que cette réforme prend aux yeux de tous les Québécois".

En second lieu, les libéraux appuient la position prise par leur chef concernant le livre blanc fédéral "Le temps d'agir" et le projet de loi constitutionnel fédéral. La résolution adoptée stipule en effet ce qui suit:

"Le PLQ affirme que la réforme constitutionnelle doit se faire en respectant notamment les principes de base suivants:

"Elle doit être l'oeuvre conjointe des deux ordres de gouvernement;

"elle doit embrasser tous les aspects de la réforme, y compris le partage des pouvoirs;

"on doit éviter d'astreindre les parties à un échancier rigide et arbitraire, que ce soit par la menace d'une action unilatérale, par un ordre de gouvernement ou autrement".

La troisième résolution, inspirée notamment par deux députés, MM. Claude Forget et André Raynaud, dénonce la stratégie péquiste comme "irresponsable, contraire à l'intérêt

supérieur du Québec et au mandat qu'il a reçu d'agir en bon gouvernement". Le Conseil général du PLQ dénonce la malhonnêteté du gouvernement du PQ, qui participe aux conférences fédérales-provinciales non pas pour négocier sérieusement le renouvellement du fédéralisme, mais pour tenter d'empêcher toute réforme sérieuse".

Il en résulte donc que l'aile parlementaire n'appuiera le gouvernement dans aucune de ses démarches, fut-elle conforme au fédéralisme, à moins d'avoir la conviction qu'il agit avec transparence et franchise, et non avec hypocrisie. Le député de Saint-Laurent est encore plus intransigeant. M. Claude Forget refuse même, quant à lui, de considérer la possibilité que le PQ recherche des accommodements honnêtes. Non seulement dénonce-t-il la stratégie péquiste mais il met en doute la sincérité du gouvernement, même quand il soumet des propositions conformes à un sain fédéralisme. L'ex-ministre des Affaires sociales est convaincu que le PQ n'a qu'un seul objectif: la séparation du Québec.

D'autre part le chef libéral a rejeté du revers de la main les réticences de deux députés, MM. Fernand Grenier et Fabien Roy, quant au choix de M. Michel Robert à la présidence du comité pré-référendaire fédéraliste. "Leur problème, a dit M. Ryan, c'est qu'ils ne savent pas encore s'ils doivent dire non à la question qui sera posée. C'est ça, leur problème".

Le secrétaire de la Commission du référendum du PLQ, M. Claude DesRosières, estime pour sa part que le Québec est à la veille d'une "fraude intellectuelle énorme". Cette commission, présidée par M. Jean Lesage, a été intégrée aux canaux réguliers du parti, ne jouant



Le Soleil, Roland Marcoux

4.700 élèves de la Commission scolaire régionale Chauveau, de la Commission scolaire de la Jeune-Lorette et de la CECQ ont commencé ce matin à connaître les ennuis de ne plus avoir de transport par autobus, à cause d'une grève.

4700 écoliers...

(Suite de la première page)

catholiques n'utilise que 11 autobus pour desservir une clientèle de 700

élèves au secteur secondaire et au secteur de l'enfance inadaptée.

Plusieurs centaines d'enfants ne se sont pas rendus à leur école respective, ce matin, faute de transport. Plusieurs étaient au rendez-vous aux endroits déterminés pour monter à bord d'un autobus, mais devant le retard de ces véhicules, ils ont opté pour un retour au foyer.

Par contre un nombre assez important ont profité du bénévolat des parents qui ont organisé un transport d'urgence pour ce matin en attendant de trouver des mesures d'urgence pour les autres journées à venir.

L'affaire Charest...

(Suite de la première page)

alors Me Maurice Lagacé, coroner adjoint, qui a signé un ordre d'exhumation pour ramener les restes mortels de Richard Charest à la morgue de Québec.

Cette exhumation faisait suite aux déclarations de Mgr Raymond Lavoie qui alléguait avoir constaté une fracture à une épaule et des plaies sur le corps de Richard Charest, la veille des funérailles, soit dans la soirée du 15 août dernier.

Trois pathologistes judiciaires de Québec, les Drs Richard Authier, Georges Miller et Michel Marois, ont procédé à différentes analyses sur le corps de Richard Charest, depuis vendredi dernier, et les résultats ne seront dévoilés qu'à l'enquête publique fixée à jeudi prochain, le 14 septembre, à 14h.

La famille

Par ailleurs, la famille Charest nous faisait savoir, hier soir, qu'elle n'a jamais demandé au ministère de la Justice de remplacer les trois pathologistes par des spécialistes de l'université Laval et qu'elle ne peut pas, non plus, affirmer que Richard a été brutalisé à la centrale de police avant sa mort. "On se pose tout simplement des questions comme tout le monde", a précisé un porte-parole de la famille.

Autres détails du Conseil général du PLQ en page A-18; éditorial de Marcel Pélissier en page A-4.

**CFLS<sup>92</sup>**

**Ayez  
1,500 chances  
de gagner  
DE L'ARGENT**

à compter d'aujourd'hui  
et ce, jusqu'au 11 novembre.

1,500 noms  
seront choisis au hasard  
dans l'annuaire téléphonique.

Toutes les heures,  
CFLS mentionnera un nom  
sur les ondes. S'il s'agit de  
vos nom et adresse, vous  
aurez 92 secondes pour  
appeler à CFLS au numéro  
que l'on vous indiquera.

Ecoutez attentivement CFLS.  
Vous aurez 1,500 chances  
de gagner

**\$92<sup>00</sup>**

**CFLS<sup>92</sup>**

**y'a du 9 dans LE SOLEIL**  
Abonnement: 647-3333

# La brutalité policière est moins répandue que le prétend Mgr Lavoie (le juge Gosselin)



Le juge Roger GOSSELIN

par Gilles LESAGE

"La réalité observée par la Commission de police du Québec, quant à la brutalité policière, ne cadre pas avec la première déclaration de Mgr Raymond Lavoie."

Telle est l'opinion du président de la CPQ, M. Roger Gosselin, telle qu'exprimée au cours d'une entrevue exclusive avec LE SOLEIL, à l'occasion du renouvellement de son mandat pour une période de cinq ans.

Le juge à la cour provinciale, qui préside aux destinées de la commission depuis sa création en 1968, se refuse à entrer dans la polémique suscitée par les virulents propos de l'aumônier de la prison d'Orsainville. Tout au plus consent-il, avec prudence, à commenter brièvement la déclaration du prélat selon laquelle "la brutalité existe dans les corps de police de toute la province, tant au niveau municipal que provincial".

M. Gosselin signale simplement que, sur 213 demandes d'enquête soumises à la commission au cours de 1977, il y en avait 68 "relativement à l'emploi injustifié de la force ou à la brutalité policière". Durant la même période, il y a eu plus de 300.000 infractions criminelles au Québec, selon les statistiques. D'autre part, comme la CPQ a juridiction sur la conduite de quelque 14.000 policiers (de la SQ et des municipalités), il s'ensuit que les demandes d'enquête ne touchent qu'un pourcentage minime des agents de l'ordre, soit un demi de 1 pour 100. Au surplus, ces demandes d'enquête ne sont pas nécessairement toutes justifiées, explique le président.

Bien sûr, le président admet en

revanche qu'un certain nombre de personnes ne se plaignent peut-être pas de la "brutalité" dont elles seraient victimes pour diverses raisons. Mais il estime, à la lumière des enquêtes effectuées par la CPQ depuis dix ans, que la brutalité n'est pas aussi répandue que le prétend Mgr Lavoie.

M. Gosselin prend soin d'ajouter que son organisme n'a pas juridiction sur les institutions pénitenciaires et les prisons et qu'il appartient au coroner de faire enquête sur la mort d'un jeune homme à la centrale de police de Québec, il y a quelques semaines.

Le président signale également que tout citoyen qui a des "raisons suffisantes" peut demander à la commission de faire enquête sur un corps de police ou l'un de ses membres. D'ailleurs, sur les 213 demandes d'enquête, l'an dernier, la presque totalité, soit 197 venaient des citoyens.

M. Gosselin insiste sur le fait que les portes de la commission sont ouvertes à tout citoyen en droit de se plaindre de brutalité policière ou d'un autre abus de pouvoir de quelque nature, fût-ce une simple impolitesse. Il n'est même pas nécessaire de fournir tous les éléments de preuve, qui sont recueillis et vérifiés par les enquêteurs de la commission, laquelle tient une enquête publique, si elle est jugée nécessaire.

La commission est chargée de favoriser la prévention du crime et l'efficacité des services de police au Québec. Quoique plus connu du public et plus spectaculaire, son rôle d'enquête est en quelque sorte accessoire à son objectif fondamental.

Pour accomplir ces multiples tâches, le législateur a conféré à la commission des pouvoirs de trois ordres, quasi-judiciaire, de réglementation et administratif.

Le juge Gosselin a été nommé président en août 1968, pour un mandat de dix ans, qui vient d'être renouvelé pour cinq années.

Né à Québec en 1921, M. Gosselin a fait son service militaire dans le régiment de la Chaudière de 1940 à

1944; il est avocat depuis 1947. Il fut successivement président du Jeune Barreau de Québec et membre du conseil général du Barreau, substitut du procureur général à Québec, membre du conseil d'administration des Arsenaux canadiens, compagnie fédérale de la Couronne. En plus d'être président de la CPQ, le juge Gosselin est un membre du conseil consultatif de la justice et membre du conseil de l'Institut de police du Québec.

## La CPQ enquête sur le gaz lacrymogène

La Commission de police du Québec entreprend une étude approfondie sur "les dangers présentés par l'utilisation des gaz lacrymogènes et/ou irritants".

C'est ce que le président, le juge Roger Gosselin, a fait savoir au cours d'une récente entrevue avec LE SOLEIL.

La première réunion du comité spécial formé de policiers, de spécialistes et de techniciens a eu lieu le 9 septembre.

De sa propre initiative et à la suite de plaintes, la CPQ a décidé de faire enquête sur un phénomène qui prend de l'ampleur au Québec, surtout à l'occasion de conflits de travail.

Le mandat du comité d'étude vise à:

- déterminer s'il y a lieu de bannir l'utilisation des gaz en général ou certains d'entre eux par les forces policières du Québec, ou d'en limiter l'usage;

- déterminer si l'emploi de gaz peut avoir une utilité lors de certaines interventions policières et, s'il y a lieu, les conditions dans lesquelles les gaz peuvent être utilisés, les précautions à prendre et leur mode d'utilisation;

- déterminer, s'il y a lieu, la formation à être dispensée aux policiers en cette matière.

# Grève générale des postiers inévitable (Parrot)

par J.-Jacques SAMSON

Une grève générale des 25.000 postiers à travers le Canada au cours des premiers jours du mois d'octobre est maintenant inévitable, selon le président national du Syndicat des postiers du Canada, M. Jean-Claude Parrot et le porte-parole du comité de négociations des postiers, M. Marcel Perreault.

MM. Parrot et Perreault et le directeur du Syndicat des postiers pour le Québec, M. Clément Morel, rencontrèrent en fin de semaine, à Québec, les présidents des 50 sections locales du syndicat au Québec, pour mettre au point les structures de grève.

La rencontre de deux jours avait

aussi pour but d'analyser la procédure de griefs aux Postes et discuter des 18.000 griefs toujours en suspens sur les 52.000 logés par les syndiqués depuis la signature de la dernière convention collective, en 1975.

M. Parrot a enfin dressé le bilan des 17 mois de négociations écoulées: une soixantaine de clauses dites "de cuisine" ont été paraphées et 261 autres, "les plus importantes" sont toujours en litige.

Le syndicat des postiers aura légalement droit à la grève sept jours après le dépôt du rapport du Bureau de conciliation dont le mandat a été prolongé jusqu'au 21 septembre. Selon

M. Marcel Perreault, tout comme en 1975, les postiers auront alors déjà mis en place toutes les structures de communications et disposeront de toute l'organisation matérielle nécessaire au déclenchement d'une grève générale. Certaines sections du syndicat, par exemple, ont déjà procédé à la location de bureaux pour la durée de la grève.

Les stratégies du syndicat ont écarté, à l'appris hier LE SOLEIL, la possibilité de grèves rotatives, comme l'avaient favorisé les postiers, en 1974.

La grève pourra paralyser le service postal, à la grandeur du pays, en quelques heures seulement, soutient M. Perreault. Il s'agira d'un sixième arrêt

de travail général des postiers depuis 1965, dans le cadre du renouvellement d'un contrat collectif. Les grèves précédentes totalisent 17 semaines et ont été déclenchées en 1965, 1968, 1970, 1974 et la plus longue, soit six semaines, en 1975.

Les postiers peuvent toujours toutefois être devancés par l'Union des facteurs du Canada dont les 14.000 membres projettent de débrayer en septembre, peut-être même cette semaine. La plus longue grève des facteurs toutefois, en 1975, a duré deux semaines.

Se prémunir

Les clauses de la convention collective, au centre du différend entre le Conseil du trésor et le Syndicat des postiers, portent sur la procédure de griefs, les changements technologiques, l'organisation du travail et l'ensemble des clauses salariales qui n'ont pas encore été touchées, sans parler de la présence des employés occasionnels.

M. Parrot se dit toujours heureux de l'annonce de la création d'une société d'Etat pour régir le service postal au Canada mais voit dans la présente négociation la dernière chance pour les postiers d'acquiescer des droits qui leur seront transférés lorsque viendra la société de la Couronne et que les postiers seront assujettis au code fédéral du travail.

"Il y a des gens qui disent, expliquait hier M. Parrot au SOLEIL, que nous devrions mettre des choses de côté et attendre la société d'Etat. Sur le

papier, ça paraît bien. On se dit, on a toujours eu de la misère sous la loi des relations de travail et on s'en va sous le code du travail. Mais il y a la période de transition avant que le ministère des Postes devienne une société d'Etat, il n'y a pas de date de fixation et rien ne dit que l'annonce de Trudeau sera respectée par un autre gouvernement ou un gouvernement minoritaire.

"L'employeur n'arrêtera pas de procéder à des changements technologiques lui, il n'arrêtera pas de violer la convention collective après 52.000 griefs et il n'arrêtera pas de créer des effets défavorables sur le personnel en changeant des horaires de travail, en mutant le personnel, etc."

Bref, M. Parrot refuse d'amorcer une trêve dans les difficiles relations de travail aux Postes sans aucune garantie d'une modification des politiques patronales.

Les dirigeants du Syndicat des postiers qui ont réclaté depuis trente ans la création d'une société de la Couronne espèrent toujours que cette initiative pourra résoudre la majorité de leurs problèmes: un seul employeur, moins d'interférence politique, des administrateurs plus compétents et des porte-parole détenteurs de véritables mandats aux tables de négociations.

Selon le représentant du comité de

négociations, M. Marcel Perreault, l'employeur ridiculise toujours les demandes syndicales mais a pris 16 mois à répondre à ces demandes. Il reproche surtout au Conseil du Trésor de n'être représenté aux tables de négociations que par "un simple fonctionnaire" pendant que le ministère des Postes accuse un déficit de \$600 millions.

La meilleure loi pour nous

Les 25.000 postiers seront appelés au cours des prochaines semaines à confirmer le mandat de grève qu'exhibe déjà l'exécutif national du syndicat.

Selon M. Parrot, les postiers n'ont pas à craindre les restrictions de la loi 45 qui vise à assurer la continuité du service postal. Une loi nous donne déjà droit à la grève, nous choisirons la meilleure pour nous entre les deux. M. Parrot soutient que la loi 45 est une loi spéciale déguisée qui ne visait lors de son adoption par le Parlement que le Syndicat des postiers et la plus discriminatoire des lois canadiennes.

Le ministre des Postes et député de Langelier, M. Gilles Lamontagne, était hier dans la région de Matane et n'a pu être joint pour commenter l'annonce d'une nouvelle grève des postiers par M. Parrot. Le ministre ne devait être de retour à Ottawa qu'en fin de soirée.



Jean-Claude Parrot, lors de son passage à Québec, en fin de semaine.

Le Soleil, Jacques Deschênes

**LE CLARIDGE**  
BUREAUX A LOUER  
1.000 - 5.850 p.c.  
SERVICES COMPRIS  
687-3231  
683-3041

**A VENDRE**  
Lave-vaisselle, Kitchen-Aid, broyeur à déchets, aménagement luxueux de salle à diner, table de cuisine.  
522-2925 — 653-8563  
658-9057

**1re, 2e HYPOTHEQUE**  
taux bancaires,  
service 48 heures.  
DUCESNE & ASSOCIES  
529-0951

**BESOIN DE COUVRE-PLANCHER?**  
Sachez mettre le pied au bon endroit! Voyez...  
**A. LAFLAMME TAPIS**  
3148, chemin Royal  
Giffard

**YOGA**  
(cours après-midi, soir  
(sous permis ministère de l'Éducation)  
Relaxation, hypochondrie, anti-stress, confiance en soi, maîtrise du système nerveux, détente mentale.  
TEL: 524-5849  
CENTRE DE PSYCHOLOGIE  
PRATIQUE DE YOGA  
509 est, boul. Charest

**COURS DE FLEURISTE**  
Session spéciale donnée à Québec en collaboration avec L'ATELIER DE MONTREAL  
9534, Lacombe, Montréal, H3L 2C6  
Renseignement: (514)388-6957  
(pour message s. absent)  
Permis numéro 749516, Culture personnelle, ministère de l'Éducation.

**RESTAURATION**  
Commerce de restauration (Fast-Food) en pleine expansion situé dans le "Vieux Québec".  
Perspective d'avenir très intéressante. Possibilité d'achat d'actions en tout ou en partie.  
Pour informations écrire au:  
Dépt 9056, Le Soleil

**La maison de la semaine**  
1014, Chaumont, Sillery  
Sillery - nouveau mandat de qualité bien supérieure. Luxueuse demeure d'après plan d'architecte. Pices volets et cloires. Plusieurs salles d'eau. Foyer. Garage communicant. Patio. Terrain privé. Avenue calme et retirée d'accès facile. Pour plus de détails:  
Madame Hardy: 525-9951

**MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.**  
Québec, Charlesbourg  
683-2103, 627-2271  
L'immobilier partout au Canada

# Le nouveau visage du PLQ

S'il évite pour l'instant d'emprunter une nouvelle route idéologique qui pourrait dépayser les militants de vieille souche, le Parti libéral provincial a décidé par contre de se débarrasser de son image de parti élitiste pour se transformer en groupe politique démocratique et populaire.

Le conseil général du parti a consacré plusieurs heures en effet en fin de semaine à mettre au point une formule sophistiquée de financement populaire, tout en organisant en même temps la participation régulière des militants à la vie interne du parti.

Le nouveau chef, Claude Ryan, encore perçu comme un personnage autoritaire et intransigeant, n'a pas ménagé de son côté les efforts pour convaincre les 400 participants de son désir sincère d'associer la base militante au renouveau du parti, en instituant la consultation et la coopération sur une base permanente.

Le Parti libéral nouveau modèle mise donc davantage que dans le passé sur l'apport des associations de comté, aussi bien sur le plan idéologique qu'organisationnel, pour redonner un nouvel élan à cette formation qu'on qualifiait d'essoufflée il y a à peine quelques mois. Bref, les libéraux tentent de ravir au Parti québécois sa réputation de seul parti vraiment enraciné dans

les comtés, pour l'affronter sur le même terrain avec les mêmes armes.

Les diverses commissions du parti, surveillées de près par le nouveau chef, qui incidemment a littéralement envahi la permanence de la rue Gifford, retrouvent un rôle actif, grâce à la latitude que procure le statut de parti d'opposition et grâce surtout au regain de confiance qu'inspire le nouveau chef.

Il aura donc fallu peu de mois à M. Claude Ryan pour imprimer sa marque personnelle sur une machine habituée à ne fonctionner qu'au ralenti entre les élections générales. Le programme de travail est soigneusement planifié, les objectifs sont clairement définis et les tâches sont distribuées avec une minutie militaire. La transition paraît déjà complétée et l'organisation libérale est en pleine action.

Ce premier succès de M. Ryan n'est pas négligeable, pour un homme qui en est à ses premières armes comme politicien à plein temps. Le ralliement des troupes derrière son leadership paraît sans faille, du moins au sein des instances supérieures du parti, ce qui permet d'anticiper une présence plus articulée du parti sur la scène provinciale d'ici la campagne référendaire.

Pendant que le PLQ se refait une beauté démocratique, les Québécois devront attendre quelques mois encore, cependant, avant de connaître ses propositions constitutionnelles concrètes, qu'il veut opposer à la souveraineté-association, pendant la campagne du référendum.

Une commission de spécialistes s'affaire à préciser le contenu détaillé de la "troisième voie" que M. Ryan veut vendre aux Québécois, mais leur travail pourrait durer une partie de l'hiver. Entre-temps, les libéraux sont condamnés à se réfugier dans l'opposition verbale, insistant, pour des motifs strictement partisans, pour pousser les péquistes le plus profondément possible dans l'option indépendantiste.

Même si en surface, M. Ryan insiste beaucoup pour associer davantage les membres au renouveau démocratique qu'il veut instaurer au sein du parti libéral, les grandes questions demeurent dans les mains des spécialistes. Dans le cadre de ce qu'il appelle la "reconstruction intellectuelle du parti", M. Ryan a en effet ouvert la porte à des constitutionnalistes qui ont le large mandat de préparer la réplique du parti aux thèses du PQ, l'organisation du "travail concret d'éducation populaire", c'est-à-dire la propagande et la supervision des troupes pendant la campagne référendaire.

La tâche qu'entreprend M. Ryan de transformer ce parti hétéroclite, vaguement réfractaire à toute idéologie trop précise, fondamentalement axé sur le pouvoir plutôt que la doctrine exigera beaucoup de fermeté et de ténacité. M. Ryan n'a pas hésité à brûler les étapes jusqu'ici pour amorcer la réforme qu'il fit approuver en fin de semaine. Il devra mettre les bouchées doubles pour déposer au plus tôt un programme constitutionnel qui soit compris des Québécois et qui dépasse les vagues références au "lien fédéral".

M. Ryan avait promis de remettre les idées à l'honneur au sein de son parti. Jusqu'ici, il tient parole. Si son groupe d'experts et de spécialistes se met vraiment à l'ouvrage, le PLQ sera à nouveau un parti tourné vers l'avenir, ce qui ne peut que rehausser la qualité du débat politique en cours.

Dans leur hâte de redorer le blason intellectuel du parti, les nouveaux maîtres du PLQ doivent cependant éviter d'aliéner une clientèle traditionnelle peu familière avec les nuances d'une hypothétique troisième voie. Il leur reste maintenant à stimuler les convictions des militants. Là-dessus, le PQ a plusieurs années d'avance.

Marcel PÉNIN

## Les étudiants sont inquiets

Il n'y a si longtemps, la rentrée de septembre à l'université Laval était empreinte de gaieté et d'une atmosphère de festivités, avec l'initiation des "verts" par les étudiants d'année terminale, stimulés par la perspective imminente de leur propre rentrée sur un marché du travail disposé à les accueillir les bras ouverts.

La rentrée de 1978, comme celles des cinq ou six dernières années, n'était pas empreinte de cette allégresse. L'inquiétude, tout autant qu'un fatalisme justifié, se lisait la semaine dernière sur plus d'un jeune visage de cette troupe de cégepiens, venus à la conquête de papiers qui ne sont plus des garanties sûres d'emploi.

Alignés les uns derrière les autres, ils se sont à nouveau révoltés face aux exigences aveugles d'une bureaucratie d'usine, juste un peu plus sophistiquée que celle qu'ils avaient tant détestée au CEGEP.

A leurs problèmes d'avenir et très souvent à leurs difficultés financières présentes, est venue s'ajouter la semaine dernière une nouvelle source de tracas: la possibilité d'un débrayage des professeurs syndiqués de l'université Laval dont les nouvelles revendications salariales dépassent de loin les offres fermes des autorités

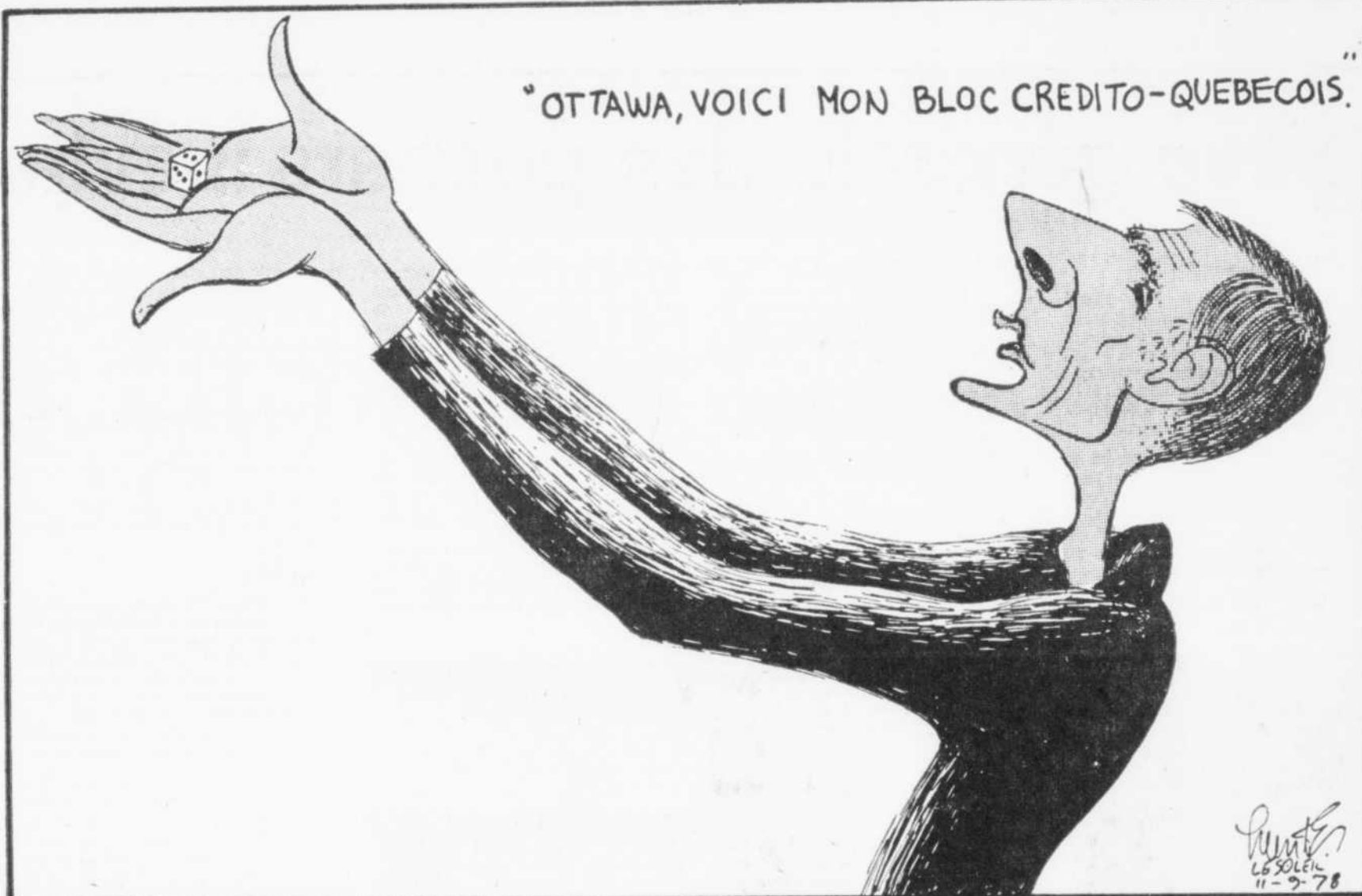
universitaires. L'université offre 11 pour cent d'augmentation, alors que les professeurs exigent 21 pour cent pour la première année du contrat collectif.

Non, rentrer à l'université n'est plus une promesse de vie meilleure, mais plutôt un moyen comme un autre d'occuper son temps, alors que le marché du travail n'offre qu'un champ limité, presque entièrement occupé par les travailleurs d'expérience.

Le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études jusqu'à la maîtrise et le doctorat augmente sensiblement au Québec, de sorte que cette société se retrouvera dans quelques années avec une quantité impressionnante de chômeurs instruits et de professeurs sans emploi. Plusieurs de ces hommes et femmes auraient préféré l'action et l'entrepreneuriat, dont le Québec a besoin plus que jamais. Ils sont en train de devenir des rats de bibliothèques ou des chercheurs malgré eux.

C'est déplorable, mais non irréversible à condition que cette société s'attelle sérieusement à la tâche de revaloriser auprès des jeunes les secteurs d'activité essentiels et négligés au profit de professions élitistes.

Monique PAYER



## Carnet du Nord

### Des habitants à la mesure du vaste pays

■ A l'invitation du ministère des Affaires indiennes et du Nord, Paul Lachance a effectué un essoufflant périple qui l'a mené depuis la Terre de Baffin jusqu'à la mer de Beaufort, "the end of the World", et à travers le Yukon aux tabuleux souvenirs, avec débouché au "Sud" à Winnipeg. Près de 9,000 miles tant en Viscount moelleux qu'en DC-3 bringué-balant, voilà bien qui équivaut littéralement à une véritable "ruée vers le Nord".

Dans le Nord arctique, on raconte des histoires aussi "hénaurmes" que nos histoires de pêche. La différence est que la plupart sont vraies, même si elles paraissent invraisemblables, parce que typiques des habitants qu'on y rencontre. Elles sont, en somme, à la mesure de ce pays et démontrent, pour certaines, qu'il y a bien plus que des milliers de miles de distance entre le Nord et le Sud.

Le prince Philip est en visite dans une communauté esquimaude située quelque part dans le 69e parallèle. Ayant entendu dire qu'un vieil Indien encore vivant avait eu 24 enfants de son épouse, il manifeste le désir de rencontrer le phénomène. La rencontre a lieu et l'époux de la reine de congratuler l'autochtone de cette performance. "Jeune homme, lui réplique l'autre, si votre femme avait été à moitié aussi bonne que la mienne, vous auriez eu

même résultat. Pourquoi donc les formalités entre "grands sportifs".

Des "numéros"

Pas étonnant qu'on croise, à certains points géographiques de cette immensité capricieuse, des "numéros" connus d'un "Atlantique à l'autre" et dont l'originalité et l'humour dépassent parfois l'imagination.

Dans la Terre de Baffin, un maire-marchand-membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, vêtu d'un imperméable à la Saville Row et coiffé d'un chapeau Sherlock Holmes, nous décrit son patelin en termes époustouflants qui font crever de rire les plus constipés. Plus tard, réception officielle et le guide tordant est devenu un personnage fort sérieux. Dans la soirée, un collègue lui rend visite à son magasin. En train de servir un client, notre bonhomme pas possible lui tend brièvement la main en lui disant: "Excuse me, I am a merchant now".

A la réflexion, on peut entendre dire de lui qu'il se plaît à faire jouer la Bohème de Puccini aux accords des hurlements de "huskies" sur son stéréo de \$16,000 qu'il a acheté à Londres, d'où il est d'ailleurs venu, il y a 22 ans.

Plus à l'Ouest, un autre maire non moins humoriste qui, nous montrant sa ville d'ailleurs délicieusement coquette d'une main paternaliste, nous dit

avec un fort accent germanique: "Zlook, the most beautiful city in Canada". A 78 ans, il a donné sa démission. Deux mois plus tard, on lui demandait de revenir. Qui dit mieux, il est membre de la Commission de la capitale nationale.

Demandez à quiconque et l'on vous dira que des gens de ce calibre, il faudrait les inventer s'ils n'existaient pas, tant est puissante leur action et profonde leur identification aux communautés qu'ils président. C'est ça le Nord et beaucoup d'autres choses.

De la baleine

Dans une petite ville située près de la Mer de Beaufort, une superbe indienne, fort reconnue pour son caractère dans tout le Nord, nous invite à manger de la baleine et du caribou frits à l'huile de phoque, en guise de "midnight snack". Pendant qu'un collègue scie la baleine, avec une scie à fer, dans la cuisine, on boit force razades tant et si bien que, vers deux heures du matin, sous le soleil de minuit, tout ce beau monde que nous étions est reconduit dans un camion à haridelles vers l'hôtel. Qui peut oublier cette Suzie qui, le lendemain matin, lors de notre arrivée à Tuktoyaktuk, point septentrional du voyage, avait appelé une amie de l'endroit pour la prévenir que nous étions de "very charming people".

A cet endroit, pendant que, sur "l'aérodrome en pergelisol" on se

souffle dans les mains pour les réchauffer d'un joli 26 Farenheit, un autobus de la Gruben Transport conduit par la fille du patron, qui semble être d'ailleurs celui d'une grande partie du village, nous cueille et nous trimbale à travers l'unique rue du hameau, parsemée de trous qu'on dirait fabriqués à la main. Le seul hic est que notre chauffeur, qui conduit à une vitesse quasi effarante, ne modère pas dans les nombreuses courbes à angle droit mais se contente de tourner le volant.

Enfin, last but not the least, à Dawson City, ce croustillant oblat qu'est le Père Bobilier, dans le patelin depuis plus de 40 ans et qui a déjà accumulé plus de 42,000 pages de textes historiques sur le Klondike. Alors que nous visitons la région de "Bonanza Creek", point d'où a surgi la première pépite d'or annonciatrice de la ruée vers l'or de 1896, il me dit de son accent pointu: "Vous devriez monter sur 'l'éminence', là-bas, pour avoir une meilleure... Comme je lui réplique que je suis trop catholique, pour cela, il reprend: "Oh, vous savez, à mon âge et avec mon carnet de route, je ne fais plus guère la différence entre les éminences."

Tous ces aimables personnages semblent faire partie du décor du Grand Nord, comme de nombreux autres, d'ailleurs, dont il serait trop long de tracer le moindre portrait.

Que dire de l'Inuit? Il se révèle fort intelligent, affable, plus communicatif

et hospitalier, à mesure qu'on monte vers le Nord. Plusieurs fois, en particulier à la Terre de Baffin, en a-t-on vu sortir de leur maison pour nous souhaiter la bienvenue et nous parler sans restrictions de leur vie et de leurs besoins comme de leurs frustrations.

Un soir, un vieil Esquimau, passablement éméché, m'aborde en me disant: "I borrow you two bucks. I have two children." Même si je demeure persuadé qu'à son âge ses présumés enfants ne doivent plus être à sa charge, je m'empresse de lui donner ce qu'il demande. Me fixant intensément de ses yeux bridés, il ajoute: "You are white French, good, good. Too bad I am an Esquimo." Qu'y a-t-il sous cette réflexion? Quiconque peut en douter.

Agressivité

Le lendemain, je rencontre un autre Esquimau, plus jeune celui-là, qui transporte sur son épaule une bande de ce qui m'apparaît comme du "air foam". Il me répond en riant que c'est du "hammock" ou quelque chose de même consonnance et qui provient d'une partie grasse se trouvant sous la peau de la baleine. En arrachant un morceau il me le tend en disant: "C'est pour mâcher. C'est bon pour arrêter de fumer." Et, d'un oeil goguenard, il lorgne la cigarette qui me pend aux lèvres. J'en parlais volontiers à mon premier ministre...

L'Indien, qu'on rencontre plus à l'Ouest, est, quant à lui, fort différent. Il semble être plus touché par ce que l'on appelle "la civilisation du Sud". Il se montre plus agressif à l'égard des Blancs et, surtout, ceux qui représentent le gouvernement. Nous avons eu moins l'occasion de le côtoyer à cause, peut-être, de cette agressivité qu'il semble démontrer.

Un jour, à Inuvik, quelques collègues entrent se rafraîchir dans un établissement fort opportunément appelé "The Madtrapper". A une table voisine boivent trois Indiens. L'un de ceux-ci se lève et s'approche pour dire: "Hi, you, bunch of sons of a bitch". Sur le champ, deux ombres surgissent de la semi-pénombre et empoignent le bonhomme pour le conduire au dehors. Ce sont des agents de la GRC qui, en bras de chemise, tentent ainsi de veiller au bon maintien de l'ordre.

Même si l'exemple ne se veut pas typique, n'empêche qu'il peut démontrer, à l'instar de beaucoup d'autres qui ont pu être constatés, qu'il demeurera fort difficile de pratiquer "l'intégration" de cette manière. Par ailleurs, j'ai été pour ma part abordé par un jeune Indien qui, me tendant fort courtoisement la main, se nomme et me souhaite la bienvenue dans "son pays".

Oui, vraiment, nous avons encore de grands défis à relever pour organiser cette vaste société canadienne.

DEMAIN: Environnement

# la page cinq

## Le zonage agricole



Les meilleures terres agricoles font l'objet d'une intense spéculation pour être abandonnées ensuite à l'urbanisme sauvage.

# Un dossier vital mais explosif

par Marc Lestage

Ne croyez surtout pas que le ministre de l'Agriculture M. Jean Garon ira jusqu'à faire la grève de la faim pour convaincre ses collègues du Conseil des ministres de la nécessité d'adopter une loi de protection du territoire agricole au Québec.

Sur ce point tout le monde est d'accord.

C'est quand vient le moment d'établir quelles normes seront utilisées pour définir les sols à "vocation exclusivement agricole" que ça accroche entre le ministre de l'Agriculture et ses collègues...depuis le début des années 1970.

En effet, les ministres de l'Agriculture Kevin Drummond et Normand Toupin n'ont pas eu plus de succès que le ministre Garon concernant cet épineux dossier, pour la bonne raison qu'il pose un problème qui excède la simple volonté politique de protéger les terres arables.

Le gouvernement peut-il au moyen d'une législation priver les citoyens de la liberté fondamentale de disposer à leur guise des biens immeubles qu'ils possèdent?

En pareil cas, l'Etat doit-il indemniser les contribuables qui subissent une dévaluation de leur propriété à compter du moment où on restreint les possibilités d'utilisation?

### Des réponses

C'est à ces deux questions essentiellement que le ministre Jean Garon cherchera des réponses au cours de la tournée de consultations qu'il entreprend demain mardi à travers la province.

"Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut protéger les bonnes terres agricoles afin de permettre l'extension de l'industrie agro-alimentaire dans la province", rappelait dernièrement le ministre Garon.

### Le problème

Le Québec est une immense forêt vierge... A peine cinq pour 100 de son territoire est déboisé. De ces 6 millions d'acres seulement 1,5 million sont constituées de sols vraiment productifs pour l'agriculture.

Les sols agricoles sont classés en six catégories. Les sols de classe 1 et 2 sont très productifs. Les sols de classe 3-4 et 5 sont utilisables pour certaines productions. A compter de la classe 6 les sols sont trop rocailleux pour être cultivés proprement.

Or, au Québec, moins d'un demi de un pour 100 des sols appartiennent aux catégories 1 et 2. L'Ontario en compte 4 fois plus.

D'autres facteurs limitent également la production, tels la géographie du terrain et le climat. Si l'on réunit tous ces facteurs pour cataloguer le territoire agricole du Québec, on se rend compte que chaque Québécois dispose théoriquement de moins d'une acre de bonne terre pour assurer son alimentation alors que la moyenne mondiale est de une acre de sol cultivé par habitant.

Si on ajoute à cela que l'étendue de sols en culture a diminué de 12,4 pour 100 au Québec depuis cinq ans alors qu'elle augmentait partout ailleurs au pays, il devient évident que l'érosion du territoire agricole constitue un handicap majeur pour le Québec dans son effort pour accroître son degré d'auto-suffisance alimentaire.

Les données économiques qui font ressortir le potentiel de développement de l'agriculture du Québec ne manquent pourtant pas: pas moins de \$4,1 milliards étaient immobilisés sous forme de capital dans les fermes, en 1976. La transformation et la commercialisation des produits agricoles justifient le maintien de 200,000 emplois permanents.

C'est de ce secteur industriel que provient le plus fort volume des expéditions manufacturières, soit \$4,6 milliards, l'équivalent de 17,9 pour 100 du total de la production manufacturière québécoise.

### La spéculation

C'est par le jeu de la spéculation et du non renouvellement de la clientèle agricole que l'érosion des meilleures terres agricoles du Québec est la plus accentuée.

Ces phénomènes sont d'autant plus inquiétants qu'ils sont plus marqués dans le voisinage des villes de Montréal et Québec, où l'on retrouve la plupart des sols à fort potentiel agricole encore disponibles.

Des études ont démontré que l'emprise de la "fièvre spéculative" hypothèque une large bande de terrains agricoles en périphérie de chaque agglomération. C'est ainsi que toutes les terres arables situées en deçà de 20 milles de la ville de Québec sont devenues inabornables pour les agriculteurs qui désirent agrandir leur ferme, parce qu'il est plus avantageux pour son propriétaire de vendre à un développeur qui y installera un ensemble résidentiel.

L'agriculture étouffe peu à peu sous cette pression qui l'empêche de poursuivre le mouvement de consolidation entrepris il y a quinze ans et qui a forcé les petits agriculteurs à disparaître et les autres à devenir plus efficaces en augmentant leur productivité.

### Comment faire?

Devant cette situation, il faut maintenant se demander quelles terres seront protégées et par quelle réglementation?

Les hypothèses sont nombreuses et variées. Qu'elles viennent d'un groupe ou d'un autre, elles sont également toujours très "intéressées".

De façon générale on distingue deux tendances précises: les agriculteurs sont favorables au zonage parce qu'ils sont les premiers à souffrir de la spéculation. Les spéculateurs de tout acabit sont contre le zonage parce qu'il risque de faire entrave à une activité très lucrative.

La situation n'est toutefois pas aussi claire que ça quand on y regarde de près.

En effet, il se trouve des milliers d'agriculteurs qui ne veulent rien savoir du zonage agricole parce que cette nouvelle réglementation risque de les empêcher de vendre leur terre au plus offrant quand ils décideront de s'en départir. "Pourquoi mon voisin aurait-il le droit de vendre sa terre à \$1,500 l'acre tandis que moi je devrais me contenter de \$400 l'acre?", interrogent les agriculteurs dans la cinquantaine qui s'apprêtent à liquider leur ferme, faute de relève.

A l'Union des producteurs agricoles, le dossier du zonage a fait l'objet de débats animés depuis quatre ou cinq ans. Il est ressorti de cette discussion une position de principe que le secrétaire général de l'UPA, M. Jean-Marc Kirouac, résume ainsi: "Les agriculteurs veulent d'une loi de zonage à condition de pouvoir vivre de l'agriculture".

Il faut entendre que les agriculteurs n'ont aucune objection à être confinés à la pratique de l'agriculture pourvu qu'on les assure d'un climat et de conditions de production et de mise en marché qui permettent de donner une plus-value à la terre agricole.

### Les spéculateurs

Tout compte fait ce sont les "spéculateurs" qui bénéficient de la plus grande force de "lobbying" dans ce dossier sans même avoir un organisme pour les représenter officiellement.

Ceux à qui le système actuel profite n'ont d'ailleurs pas besoin d'être regroupés en association. Ils sont déjà partout et ils sont les plus nombreux. Les réserves qu'apporte l'UPA à ses recommandations, les questions que pose le ministre Garon, les commentaires supposément neutres de la presse sont autant de plaidoyers qui incitent finalement à la prudence et qui rendent la tâche très ardue à tous ceux qui se sont donné comme mission de protéger le territoire agricole.

### Les municipalités

Ce sont les représentants des municipalités qui ont le mieux réussi à cristalliser les éléments de résistance à la loi de zonage agricole, jusqu'à présent.

Ironiquement, il semble que les villes et municipalités ne se feront pas entendre officiellement durant la tournée de consultation du ministre Garon.

Pour une, l'Union des conseils de comté du Québec qui a déjà vertement critiqué le projet de zonage n'a pas l'intention de remettre un mémoire définitif à ce sujet avant le 15 octobre date à laquelle le ministre de l'Agriculture sera invité à rencontrer les délégués au congrès de l'Union des conseils de comté du Québec.

"Cette question fera l'objet d'un atelier et nous voulons l'étudier sous toutes ses coutures", d'expliquer le président de cet organisme, M. Jean-Marie Moreau, dans une entrevue au SOLEIL.

Pour M. Moreau comme ses collègues, la loi de zonage "constitue un carcan dangereux pour les municipalités".

On sait d'autre part, que le privilège de fixer la vocation des sols (résidentiel-industriel-commercial-agricole) a toujours été de la juridiction exclusive des municipalités au Québec et que l'intention de l'Etat en matière de zonage agricole risque d'empiéter sur cette juridiction, ce qui ne plaît pas aux administrateurs municipaux.

M. Moreau rappelle enfin que son organisme enverra des représentants en Colombie-Britannique et en Europe d'ici le mois d'octobre pour "voir comment on s'est sorti de ce problème là-bas". La principale préoccupation de M. Moreau se rattache au fait que: "cette loi si elle est appliquée privera les citoyens du droit fondamental de disposer de leurs propriétés à leur guise".

Selon un rapide calcul établi par l'Union des conseils de comté il semble qu'il en coûterait au moins \$300 millions pour indemniser les propriétaires de sols qui seront "gelés" à la suite de l'adoption de cette loi.

### Le ministère

Au ministère de l'Agriculture on trouve prématuré de faire connaître ses intentions.

Le principal artisan du travail de consultation sur le zonage dans le cabinet du ministre de l'Agriculture, M. Jean-Pierre Gagnon, estime quant à lui que c'est maintenant au public de se prononcer.

C'est seulement au cours de l'automne que le MAQ déterminera ensuite si la loi de zonage doit s'appliquer à toute la province ou seulement aux secteurs les plus en danger.

Il faudra ensuite délimiter une zone tampon autour de chaque agglomération pour laisser place au développement urbain. Quels critères seront retenus?

Enfin, il faudra déterminer si des avantages fiscaux seront offerts aux agriculteurs pour les inciter à garder leurs terres en culture ou si des pénalités seront imposées à ceux qui vendront leurs terres pour une autre utilisation que l'agriculture.

Le ministère de l'Agriculture pourra enfin créer sa propre Régie de protection du territoire agricole ou référer son application à un autre organisme relevant du ministre responsable de l'Aménagement du territoire, M. Léonard?

Reste enfin la possibilité de s'avouer vaincu, ce qui semble encore plus difficile.

# la page des lecteurs

## A nos lecteurs

A l'exception du samedi, la page A-6 sera consacrée à l'avenir aux lettres reçues de nos lecteurs, ce qui double l'espace réservé à la rubrique "L'opinion du lecteur".

LE SOLEIL profite donc de cette première édition de la "Page des lecteurs" pour rappeler les critères qui régissent la publication des lettres des abonnés.

Toute lettre, dactylographiée de préférence, doit être signée de son auteur qui doit également indiquer clairement son adresse et un numéro de téléphone où il peut être joint. Les lettres dont l'origine ne peut être vérifiée ne seront pas publiées.

L'éditeur se réserve également le droit de reformuler une lettre afin de satisfaire aux exigences de la langue et de l'édition, mais aucun changement sur le fond des idées exprimées ne sera effectué sans le consentement explicite de l'auteur de la lettre. Aucune insulte dirigée contre des personnes ne sera publiée, de même que toute accusation personnelle portée sans preuve.

L'éditorialiste en chef adjoint  
Monique Payeur

## Une "Lady" mal entretenue

M. le rédacteur en chef,

En rapport avec l'article du 30 août 78 sur le naufrage de Baie-Comeau, voici quelques faits troublants constatés par le soussigné et Montréalais, lors de la traversée du retour des Îles-de-la-Madeleine entre Cap-aux-Meules et Souris (I.P.E.) le 6 août 78.

Avec nos épouses et nos enfants, nous sommes montés prendre l'air sur le plus haut pont du "LADY MAUD MONTGOMERY".

Le temps était ensoleillé et la traversée était superbe!

Nous avons fait connaissance, et d'un sujet à l'autre nous avons par hasard parlé de sécurité et examiné l'une des chaloupes de sauvetage retenue par des câbles.

Quel ne fut pas notre étonnement de constater ceci:

1— Les quatre rames qu'elle contenait semblaient d'un bois vernissé. Aucune trace de peinture. Quel âge avaient-elles? Auraient-elles supporté un effort moyen de rameurs qui auraient dû propulser la barque avec une vingtaine de naufragés?

2— L'intérieur de l'embarcation (peinte en blanc) laissait entrevoir sous une couche de peinture qui s'écaillait un état de rouille inquiétant.

3— Un filet à mailles moyennes enroulé sur lui-même semblait être passé bien près du stade de pourrissement. Depuis combien de temps avait-on examiné ce matériel-là?

4— Il y avait (le bouquet!) aussi une pompe à eau manuelle, mais quelle pompe! D'abord, elle n'avait plus de manivelle pour faire tourner le mécanisme. Ensuite elle était rouillée à un point tel que mon interlocuteur me dit: "Les journaux devraient voir l'état de cet équipement". Et j'eus l'envie de le

faire, mais il ne me restait plus que deux photos sur dix et je ne voulais pas les gaspiller, d'autant plus que j'étais en vacances, qu'il me fallait écrire aux journaux, etc., etc.

5— De plus, il y avait les câbles d'acier reliés aux extrémités de la chaloupe et rattachés à des mâts servant à mettre l'embarcation à flot. Il fallait voir l'équipement... Depuis combien de temps avait-on vérifié si le tout fonctionnait?

C'est vrai que les documents de la traversée (billets aller-retour, affiches, etc., avertissent le voyageur que les autorités (Transport Canada) ne sont responsables de rien de ce qui peut arriver à vos biens. Et à vos vies? Il est vrai qu'avec le fédéral, il ne faut pas trop chercher les responsabilités, il les fait facilement retomber sur les provinces et les individus.

Mais est-ce bien concevable qu'en 1978 un état central exploitant une ligne de traversiers (\$152 aller-retour, 2 adultes 3 enfants, une auto) dans le supposé pays, manifeste autant de mépris pour les personnes? Je n'ai pas vu de près les autres embarcations de sauvetage, mais à en juger par celle qui était là, je n'aurais pas souhaité faire face à une urgence avec ce matériel.

Il est à remarquer qu'une fois à bord, on nous dit d'une voix neutre dans les haut-parleurs: "Ce navire est muni de tous les équipements de sauvetage en rapport avec la sécurité maritime, mais nous ne les utilisons qu'en cas d'urgence..." Il serait peut-être préférable que l'urgence n'ait jamais lieu.

Et vous, messieurs du gouvernement du Québec, qu'attendez-vous pour donner le coup de barre qui s'impose là-dedans?

Cécilien Pelchat,  
Ancienne-Lorette, Québec.

## Au Centre de main-d'oeuvre, que faites-vous?

M. le rédacteur en chef,

Cette opinion ne se veut aucunement discriminatoire mais je me dois de critiquer fortement le Centre de main-d'oeuvre du Canada de même que son "Ministre".

Il y a déjà quelques mois, mon épouse quittait le marché du travail. Après un repos qui, je crois, lui était bien mérité, elle commence des démarches dans le but de se trouver un nouvel emploi. Elle a accumulé 13 ans de bons services au Gouvernement provincial et 7 ans à l'université Laval: un grand total de 20 ans d'expérience en omettant les fractions. Son métier (...) secrétaire. Après plus de cent (100) téléphones un peu partout dans Québec et la région, elle essuie encore des refus: le personnel est complet partout.

Aujourd'hui, le 23 août 1978, un pamphlet publicitaire concernant des cours aux adultes est déposé dans notre boîte à lettres. Mon épouse y jette un coup d'oeil. Cette publicité est supposément faite en collaboration avec la Régionale de Tilly et le Centre de main-d'oeuvre du Canada. Supposément, parce que l'on fait mention et je cite: "Inscription à temps plein; s'adresser au Centre de main-d'oeuvre du Canada dans sa localité (Ste-Foy, Lévis, Québec-Ouest) fin de la citation.

Lévis, Québec-Ouest) fin de la citation.

Mon épouse qui est en quête d'un travail pour ne pas perdre un revenu si minime soit-il, mais quand même important, s'empresse de téléphoner au Centre de main-d'oeuvre du Canada à Lévis. Une conseillère en orientation répond à ses questions. Cette même conseillère n'est absolument pas au courant de ces cours. Mon épouse que je crois très honnête s'est faite un plaisir de lui "réciter" son curriculum vitae, lui faisant part aussi des personnes rejointes dans le but de travailler. Mme la Conseillère répond: "Mme Dumas, vous avez trop d'expérience à votre crédit et les employeurs ne veulent tout simplement pas rémunérer l'expérience que vous possédez. Ils préfèrent engager des jeunes gens ou filles qui viennent tout juste de quitter l'école ou le CEGEP. Quant aux cours, photographie ou décoration d'intérieurs dont vous me faites part, je vous "conseille" celui de décoration. La possibilité de trouver un emploi dans un magasin quelconque est plus grande.

Mme la Conseillère n'est pas au courant, semble-t-il, des cours pour adultes offerts par la Régionale de Tilly en collaboration avec le

Centre de main-d'oeuvre du Canada (qu'est-ce qu'elle fait au Centre de main-d'oeuvre?), elle décourage mon épouse qui veut absolument retirer un salaire hebdomadaire et non ses "rentes" de chômage et que, en dernier lieu, elle ne semble pas connaître grand chose en photographie.

Pourquoi engagez-vous des gens qui ont décidé de recommencer à travailler après 11 ans d'arrêt surtout quand ils ne savent pas ce qui se passe au Centre de main-d'oeuvre? L'assurance-chômage n'est pas, comme on nous l'a si bien chanté dans des messages télévisés et qui coûtent on sait combien, pour les gens qui veulent travailler. Après plus de 20 ans de loyaux services, n'a-t-on pas le droit de retirer l'assurance-chômage pour plus d'un an, même s'il y a quelques années les employés ne payaient pas les fameux timbres. Quant on pense que le gouvernement fédéral a pénalisé je ne sais combien de prestataires qui ont retiré plus d'argent que prévu...

Tout le monde a droit au chômage mais si le gouvernement décide de couper, il ne manque pas son coup. Trouvez-vous du travail, disent-ils, sinon on vous coupe vos

prestations. Allez donc jeter un coup d'oeil aux tableaux d'affichage du Centre de main-d'oeuvre. Exigences des employeurs: DEC (Diplôme d'études collégiales), grades universitaires ou autre. Ces mêmes employeurs offrent des salaires qui sont souvent dérisoires quand on sait ce qu'il en coûte pour vivre. Alors, on n'a plus le choix, même si le salaire retiré est moindre que le chèque de l'assurance-chômage.

Les cours pour adultes sont en réalité pour qui? Les jeunes qui n'ont pas encore trouvé de travail ou les gens âgés qui veulent s'instruire un peu plus. Avec plus de 20 ans d'expérience au travail, ça ne vaut plus la peine de chercher ou d'étudier? Vous avez trop d'expérience, vous coûtez trop cher aux employeurs.

M. le Ministre j'ose espérer que tous les chômeurs qui veulent travailler, comme vous le disiez si bien à la télévision, seront enfin compris.

Un travailleur qui souffre d'injustice et qui, comme tous les travailleurs, paie de l'assurance-chômage pour aider les chômeurs.

J. Dumas  
Charny

## Ne faites pas aux autres...

M. le rédacteur en chef,

Personne n'approuve la brutalité, et, cependant elle existerait dans certains pays et aussi dans nos prisons, selon des déclarations récentes. C'est une chose possible, mais pour moi, ce qui m'étonne dans le cas en question, c'est que ce sont les gens qui emploient le plus la brutalité qui réclament le plus d'égards pour eux-mêmes.

En effet, qui sont les prisonniers sinon des gens qui ont brutalisé des personnes âgées pour leur arracher leurs économies gagnées à la sueur de leur front? Des gens qui ont brutalisé le petit épicière du coin pour lui enlever son petit avoir? Des gens qui ont battu la jeune fille incapable de se défendre pour la violer? etc. Une catéchèse de prison, pour ne pas être à l'eau de rose ne devrait pas leur enseigner l'amour de Dieu, c'est des mots vides, mais l'amour du prochain qui veut dire respect de l'autre dans son corps et ses biens, l'amour du travail assidu au lieu du désir de s'enrichir sans travailler. La catéchèse devrait aussi leur rappeler que la Bible dit: "Qui sème le vent récolte la tempête", "Qui se sert de l'épée, périt par l'épée" et surtout: "Ne jamais faire aux autres ce qu'on ne tolère pas pour soi-même".

Jean-Marie Chamberland  
Québec.

## Le ciment, plus esthétique

M. Jean Pelletier  
Maire de Québec.

Je vous écris par le biais de ce journal afin de porter à votre attention le fait suivant: est-il nécessaire de montrer à nos touristes notre flagrant manque d'esthétique en recouvrant les trottoirs d'une de nos plus célèbres rues de Québec, la rue St-Jean, de la même matière utilisée au recouvrement des artères publiques?

M. le Maire, je constate avec

horreur que la Voirie municipale est en train de lui enlever tout son charme en rapiécant et même en remplaçant avec de l'asphalte ses beaux trottoirs de ciment. Cette rénovation ne pourrait-elle pas se faire avec du "bon vieux" ciment? Ainsi la rue réapparaîtrait à nos touristes plus attrayante que jamais et du même coup l'accès aux maisons et aux commerces serait des plus invitant.

Puisque votre préoccupation est d'embellir la vieille

capitale, comme on le constate par la présence de fleurs le long des rues, je pense qu'il vaudrait mieux au nom de cet embellissement redonner aux trottoirs de la rue St-Jean leur aspect propre qu'ils avaient auparavant.

M. le Maire, je suis sûr que vous allez comprendre la situation et que vous ferez tout en votre pouvoir pour corriger cette erreur.

Jacques Genest  
Charlesbourg.

## Les conjoints traités comme des objets

M. le rédacteur en chef,

J'ai vu à votre édition du 30 août, sur huit colonnes, le titre suivant d'un long reportage: "Québec a maintenant son club d'échangistes".

J'ai cru d'abord qu'il s'agissait d'échangistes d'objets divers alors qu'il s'agissait plutôt d'échangistes de conjoints qui s'autorisent mutuellement pour une soirée de fin de semaine à vivre chacun de leur côté de nouvelles expériences sexuelles entre membres d'un même club.

Puisqu'on en est rendu à instituer l'adultère des conjoints dans des clubs, il faut dire qu'on a vraiment perdu le sens du péché et de la morale.

Il ne faut peut-être pas se surprendre de pareilles aberrations. Nos revues pornographiques se multiplient et nos voyeurs et voyeuses s'en repaissent. Notre cinéma, notre radio, notre télévision, notre publicité, notre chanson, sont fortement orientés vers le sexe.

On a parlé récemment de notre "retour aux sources", mais on va beaucoup trop loin si on retourne à la dépravation des moeurs de la Rome païenne d'il y a 2,000 ans.

Tout chrétien responsable, tout citoyen responsable, à quelque religion qu'il appartienne, doit faire sa part pour arrêter cette vague d'immoralité qui menace nos familles, notre société civile et notre civilisation.

Germaine et J. Raoul Provencher  
Québec.

## CETTE SEMAINE:

Profitez de la semaine de l'habitation et venez vous justifier de prendre la meilleure décision qui soit.



**Maintenant, je comprends!**

Je voulais que Roger achète une maison toute faite même si ce n'était pas tout à fait à notre goût. Roger disait que les normes d'isolation avaient été données de nous faire construire par Batitec. Nous y avons trouvé un plus beau choix de modèles et le prix est nettement inférieur à celui des autres constructeurs que nous avons visités. Roger m'offre un lave-vaisselle pour mon anniversaire, en plus!

**Vous serez agréablement surpris de votre visite. Batitec construit une nouvelle maison modèle qui vous enchantera! ALLEZ-Y VOIR!**

BATITEC CONSTRUIT SELON LES NORMES, et la TECHNIQUE



**batitec**

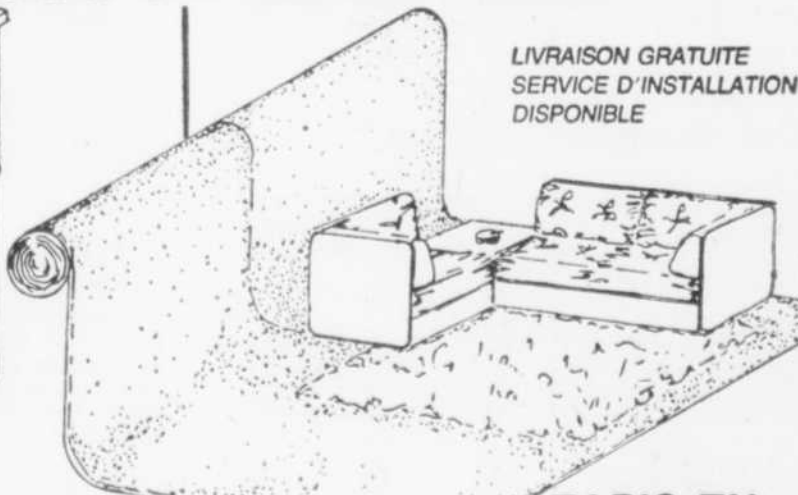
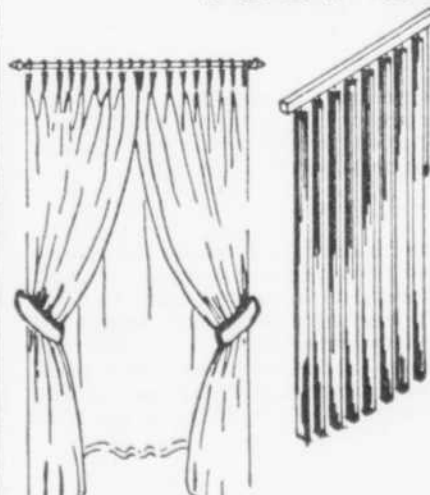
2122, boul. Hamel, 687-2553 (angle du Vallon)

TEL.: 681-0565

**MULTI DECOR**  
ARTICLES DE DÉCORATION

TEL.: 681-0565

## TOUT SOUS UN MEME TOIT...



LIVRAISON GRATUITE  
SERVICE D'INSTALLATION  
DISPONIBLE

- Tapis • Papier peint
- Prêlarts • Tentures
- Tuiles • Couvre-lits
- Céramique • Toiles vénitiennes
- Tentures "louvre" • Tringles en bois

Main-d'oeuvre disponible pour l'exécution de tous ces travaux.

INSTALLATION DE VENITIENNES ET TENTURES GRATUITES

Service de plan de décoration  
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h.  
samedi de 10 A.M. à 16h. P.M.

CENTRE COMMERCIAL LAVOISIER

1990 ouest, boul. Charest, Ste-Foy, Qué. (Parc Jean-Talon nord)

**TAPIS**  
de ligne régulière  
(Kraus-Bigelow-Harding)

**PRELARTS**  
de ligne régulière  
(Domcor-Armstrong)

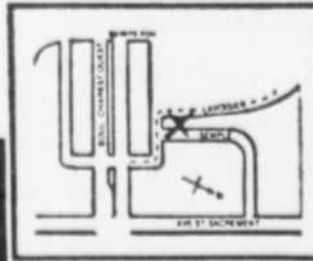
Rabais de  
**10% à 25%**

**TAPIS EN ROULEAUX**

1ère qualité  
Grandeurs de 15 à 40 v.c. Valeur  
moyenne \$18.95 v.c.

**\$6.95**

SPECIAL v.c.  
(Jusqu'au 30 septembre)





Le Soleil, Gilles Lafond

Trois personnes ont subi des blessures graves, dans une violente collision survenue vers 21h45, hier soir, sur le boulevard Laurentien, à la hauteur de la rue de la Faune, entre deux automobiles qui se suivaient de près à grande vitesse. L'état d'un des blessés était considéré comme critique, tard hier soir, selon la SQ du poste de Québec-Métro, qui a mené les opérations de dégagement de la route en collaboration avec la sûreté de Charlesbourg.

## Dix personnes ont péri sur les routes de l'Est

Le relevé de fin de semaine indiquait, hier soir, qu'au moins dix personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Est du Québec au cours de la fin de semaine.

Nicole Larochelle, Gisèle Paquet et Carole Houde, toutes trois âgées de 18 ans et de meurant à Saint-Ferdinand, non loin de Thetford, ont perdu la vie dans le capotage du véhicule qu'elles occupaient. L'accident a eu lieu vendredi soir sur la route 265. Par ailleurs à Charny, un employé du CN, âgé de 61 ans, a été victime d'un accident de travail dans une cour de

trier. Il s'agit de Gérard Therrien, de la 2e Rue-nord, à Charny.

Mme Robert Dufour, 46 ans, d'Alma au Lac-Saint-Jean, a péri dans un accident survenu vendredi soir à Saint-Gédéon. La victime aurait été aveuglée par un autre véhicule et elle aurait perdu le contrôle de son automobile.

Robert Gagné, de Rivière-du-Loup, s'est tué quand son véhicule a fait une embardée sur le chemin de Rivière-Verte, dans le comté de Rivière-du-Loup, samedi soir.

Paul Thisselmagan, 55 ans, de Pointe-à-la-Croix, a été tué quand son véhicule a fait une embardée sur le chemin de Rivière-Verte, dans le comté de Rivière-du-Loup, samedi soir.

Jean, a perdu la vie quand le véhicule dans lequel il était passager a heurté un camion-remorque, sur la route du parc Chibougamau, vendredi.

Gilles Auger, 26 ans, de Saint-Edouard, s'est tué samedi après avoir perdu la maîtrise de sa voiture, à Issoudun dans le comté de Lotbinière.

Mme André (Claire) Saint-Sauveur, 32 ans, du 370 boulevard Saint-Cyrille à Québec, a succombé aux blessures qu'elle avait subies, vendredi après-midi, dans une collision survenue à Stoneham. Son

enfant de six mois, Geneviève, avait été tuée sur le coup.

M. Evariste Simard, 86 ans, de Rivière-Beauport, a perdu la vie dans une collision entre deux véhicules, vendredi après-midi, sur la route de Saint-Eusèbe.

Deux jeunes gens âgés de 23 ans, Richard Nadeau, de Beauport, et Mario Lessard, de Québec, ont été tués lorsque leur véhicule a capoté dans une courbe de la route 108 du canton Eaton, dans le comté de Mégantic-Compton, samedi en début de soirée.

## Gardien battu à mort au sanctuaire du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — La sûreté municipale

Marie-Andrée attend un mot de M. Trudeau

La réponse du premier ministre Pierre Elliott Trudeau, à qui Marie-Andrée Leclerc, jeune Lévisienne emprisonnée depuis plus de deux ans en Inde, a écrit après son acquittement le 29 juillet dernier, se fait toujours attendre.

La jeune femme, acquittée d'une accusation de conspiration pour meurtre au début de juillet, est toujours détenue, pour des accusations non formulées, et on lui refuse tout cautionnement.

Marie-Andrée sollicite l'aide du gouvernement canadien, afin d'obtenir sa libération.

du Cap-de-la-Madeleine dément toujours un homme de 36 ans, originaire de Portneuf, comme témoin important concernant le meurtre d'un gardien du célèbre centre de pèlerinage et l'enquête du coroner devrait se tenir plus tard cette semaine.

M. Henri Roy, 63 ans, a été battu à mort à l'aide d'une solide planche de bois par un inconnu au cours de la nuit de samedi, près de la basilique. Selon les premières constatations, le gardien aurait surpris un cambrioleur. Son corps a été découvert tôt samedi par un prêtre de l'endroit qui a aussitôt prévenu la police.

Au cours de l'avant-midi de

samedi, la police capturait un homme de 36 ans dont les vêtements étaient maculés de sang. Non loin des lieux du meurtre on avait retrouvé une valise qui était sa propriété.

M. Roy était sur le point de prendre sa retraite après 15 ans de service. Il laisse dans le deuil son épouse et trois enfants.

Morts suspectes

Par ailleurs, la police de la CUM, section des homicides, enquête concernant deux morts suspectes survenues au cours de la fin de semaine.

Le corps de Michel Gratton, 31 ans, a été trouvé vers 20 h. vendredi dans son appart-

ement de Saint-Laurent, en banlieue nord de Montréal. Aucune marque de violence n'a été relevée mais des taches de sang ont été constatées sur le sol.

Une autopsie sera pratiquée dès aujourd'hui pour connaître la cause du décès.

On devra également procéder à une autopsie pour déterminer ce qui a provoqué la mort d'une jeune femme de 20 ans dont le corps a été découvert vers 18 h. 45 samedi, dans son logement de la rue Commune.

On croit cependant que la femme serait morte des suites d'une trop forte absorption de drogues.



LORETTEVILLE  
264, Racine, Tél.: 842-1945

NEUFCHÂTEL  
467 boul. Bastien, Tél.: 842-6141

ORSAINVILLE  
Place Liray, Tél.: 623-1546

VILLENEUVE  
Place Orléans, Tél.: 661-7330



un seul prix

**5<sup>44</sup>**  
val de 9.95

65% polyester 35% coton  
et 100% polyester dans le lot

Un beau lot de blouses pour dames, de confection impeccable. Choix de plusieurs motifs très différents. Couleurs variées. Tailles 10 à 18 ans.

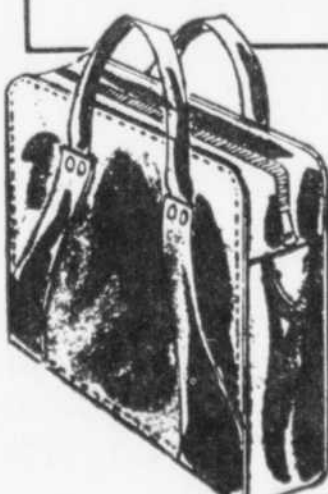
Belle ratine de velours  
largeur 60 pouces

Qualité pesante et extensible se prêtant à la confection de gilet, pantalon, costume, robe de chambre, etc... Choix de noir, rouge, vert sapin, rose cendrée, bleu pâle, jaune, etc...

la verge

**4<sup>95</sup>**

Valeur de 7.95



Véritable cuir

Populaire modèle carré logant beaucoup. Fermeture éclair et deux solides poignées. 16" x 11" x 3 1/4".

**11<sup>95</sup>**



Véritable cuir

Pratique modèle avec poignées se dissimulant, ce qui permet de la porter de deux façons. Fermeture éclair. 16" x 11" x 3".

**8<sup>95</sup>**



Supports-enfants

En plastique quasi incassable avec barre anti-dérapiante et crachets. Choix de plusieurs couleurs. Rég. 29 chacun

**5 pour 1<sup>00</sup>**

Utilisez vos cartes de crédit CHARGE et MASTER CHARGE

Dr Marcel Tremblay  
Optométriste  
**EXAMEN DE LA VUE LUNETTES**  
Et verres de contact  
Jours et soirs sur rendez-vous  
**524-2869**  
973, 3e Av., Limoilou, Québec

**COTE AUX CHOISY**  
Un mode de vie!  
• air pur  
• tranquillité  
• espace  
Terrain de 20,000 pieds carrés.  
Lac Beauport  
**CANBERT**  
Tél. 849-4021

**LE PRÊT**  
HYPOTHÉCAIRE  
DEPUIS 1849

**CERTIFICATS DE DÉPÔTS À TERMES**

90 À 364 JRS    1 AN À 4 ANS    5 ANS

**8% 9% 10%**

INTÉRÊTS VERSÉS À L'ÉCHÉANCE OU ANNUELLEMENT  
INSTITUTION INSCRITE À LA RÉGIE DE L'ASSURANCE DÉPÔTS DU QUÉBEC

**LE PRÊT**  
HYPOTHÉCAIRE  
DEPUIS 1849

Québec, 919 ave Mgr Grandin, Ste-Foy, G1V 3X8 Tél.: 658-2883

**BUREAUX: Montréal, Québec, Sherbrooke, Granby.**

# Le Québec rural n'est plus un château fort libéral (Turner)

par Georges ANGERS  
du bureau du Soleil

OTTAWA — Les circonscriptions rurales du Québec représentent des points vulnérables pour les libéraux, lors des prochaines élections générales; les ruraux québécois ont "zigouillé" Bourassa et leurs sentiments n'ont pas changé. Eugene Whelan (le ministre fédéral de l'Agriculture) était alors détesté et il l'est encore tout autant aujourd'hui.

Au bas de chacun des documents datés du 30 juin 1978 et du 14 juillet 1978 figurent les noms de John Turner et de son associé, W. A. Macdonald, en caractère d'imprimerie.

C'est là une autre des affirmations contenues dans deux

bulletins d'information émanant du bureau de l'ancien ministre libéral John Turner, et dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Ces circonscriptions sont celles-là même que Réal Caouette avait exploitées avec beaucoup de succès au début des années 1960 et s'il était encore vivant, il pourrait probablement refaire la même chose. Le Parti créditiste n'est cependant plus ce qu'il était avec Caouette.

Les circonscriptions rurales du Québec sont par ailleurs en territoire unioniste, cependant Rodrigue Biron ne sera pas enclin à appuyer Clark, ni à fournir sa machine électorale aux conservateurs. Biron est encore choqué par les tentatives qui ont été faites

par les conservateurs pour lui soutenir deux ou trois de ses députés à l'Assemblée nationale, disent les auteurs du bulletin d'information.

Clark ne devrait pas perdre son temps dans les circonscriptions urbaines du Québec, poursuivent les auteurs du bulletin, et il devrait concentrer ses efforts à jouer sur le mécontentement dans les régions rurales. Mais peu importe vers quoi il se tournera, il devra faire face au fait que les Québécois hésitent énormément à voter contre un des leurs. Conséquemment, les libéraux devraient emporter entre 62 et 65 sièges au Québec lors des prochaines élections générales fédérales.

Cette forte avance des libéraux fédéraux au Québec est,

par ailleurs, presque complètement contrebalancée par la baisse conservatrice que l'on retrouve dans les Maritimes et dans les Prairies même si cette base apparaît moins solide que celle des libéraux au Québec.

C'est pourquoi l'issue de la prochaine campagne électorale se jouera en Colombie-Britannique et en Ontario selon les bulletins.

Les gens de Colombie-Britannique sont dégoûtés par le nombre de fonctionnaires à Ottawa et en ont plein le dos du Québec et de ses revendications. Même si Joe Clark n'a personnellement rien renversé dans cette province, son parti vient en tête dans tous les sondages y compris ceux menés par les

libéraux. L'idée semble être de se débarrasser du présent gouvernement et de se préoccuper des conséquences après.

En Colombie-Britannique en 1974, les libéraux avaient reçu l'appui tacite du mouvement syndical parce qu'ils s'opposaient aux contrôles; c'est pourquoi Trudeau est aujourd'hui considéré par le mouvement ouvrier de cette province comme un traître et l'on n'est pas disposé à lui pardonner.

Quant à la question du leadership, elle ne provoquera que des baillements en Colombie-Britannique, estiment les auteurs du bulletin d'information qui poursuivent en affirmant que si l'on retrouve chez les votants en Ontario le même état d'esprit

que l'on retrouve chez ceux de la Colombie-Britannique, alors Trudeau perdra les prochaines élections ou, au mieux, s'en tirera avec un gouvernement minoritaire.

Les libéraux ne peuvent se permettre aucune perte en Ontario s'ils veulent conserver un gouvernement majoritaire ce qui apparaît actuellement improbable. Et s'ils veulent être certains de former au moins un gouvernement minoritaire, il ne leur faut pas perdre plus de 15 sièges en Ontario.

Il y a peu de chances que les néo-démocrates fassent des gains substantiels, hypothèses qu'ils sont par le manque de flair politique de leur leader, mais ils pourraient faire passer leur représentation de 16 actuellement à

environ 25; il y a de fortes chances cependant pour qu'ils jouent les trouble-fête pour les libéraux dans plusieurs circonscriptions ce qui augmenterait les chances des conservateurs.

Un élément extérieur pourrait jouer dans les résultats en Ontario: l'élection de Claude Ryan à la tête des libéraux québécois risque d'enlever à Trudeau le titre dont il s'affuble comme le seul Québécois pro-fédéraliste capable de faire face à Lévesque. Si Ryan continue d'exprimer son désaccord avec les propositions constitutionnelles du gouvernement Trudeau, la question de l'unité nationale risque de se compliquer au grand dam des libéraux.

Dans l'ensemble, si le votant indécis en Ontario et en

Colombie-Britannique regarde principalement la performance et la compétence du gouvernement, il votera contre le présent gouvernement. S'il s'en tient à comparer Trudeau et Clark, il ne votera pas pour Clark.

Il est cependant impossible à l'heure actuelle de prédire de quel côté les indécis regarderont au moment des élections. C'est pourquoi les auteurs du bulletin d'information semblent pencher en faveur de la tenue d'élections générales au printemps prochain et d'élections partielles cet automne.

Pour Trudeau, cela est beaucoup plus tentant sur le plan politique; avec les partielles, il pourrait se faire battre sans perdre le pouvoir, concluent-ils.

## La Commission McDonald reprend ses audiences

OTTAWA (d'après PC) — Après une interruption de cinq semaines, la commission d'enquête sur la Gendarmerie royale du Canada reprend ses audiences, aujourd'hui, avec l'incendie d'une grange de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et le présumé vol de dynamite dans une cimetière de Montréal, en mai 1972.

Dans une récente interview, le juge David C. McDonald,

président de la commission, n'a pas pu fixer de date pour l'audition d'hommes politiques et de hauts fonctionnaires.

Le juge McDonald avait exprimé l'espoir, en mars dernier, de pouvoir entendre ces témoins en juillet. Puis, on avait reporté la date au 11 septembre.

Parmi ces témoins, on croit savoir qu'il y aura les anciens

solliciteurs généraux Jean-Pierre Goyer et Warren Allmand, les commissaires de la GRC à la retraite W.L. Higgitt et Maurice Nadeau, le ministre adjoint de la Justice Roger Tassé, et M. Michael Pitfield, qui est le plus haut fonctionnaire comme commis du Conseil privé et secrétaire du cabinet.

Ross Goodwin, avocat de la commission d'enquête, a révélé

qu'il interrogerait une douzaine d'agents de la Gendarmerie royale cette semaine et la semaine prochaine. Parmi eux se trouveront Donald McCleery, congédié par la Gendarmerie en 1973, et le sergent Claude Brodeur, qui avaient tous deux témoigné l'an dernier sur leur participation dans l'incendie de la grange, dans l'enquête présidée par Jean Keable. Le

gouvernement fédéral avait pris des mesures juridiques pour mettre un terme à l'enquête Keable.

A l'enquête Keable, il avait été révélé que lorsque les agents de la Gendarmerie avaient découvert qu'ils ne pouvaient faire de l'écoute électronique dans la grange de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, à 85 kilomètres à l'est de Montréal, ils avaient

décidé de la brûler afin d'empêcher une rencontre des militants du Front de libération du Québec avec des membres des Black Panthers des États-Unis.

Brodeur avait témoigné que McCleery lui avait dit que "le seul moyen d'empêcher cette rencontre, une rencontre qui aurait pu avoir des répercussions désastreuses et incontrôlables, était de détruire l'endroit choisi pour cette occasion".

Brodeur avait dit que le constable Richard Daigle de la GRC s'était scrupuleusement assuré que "l'opération se limiterait à la disparition de la grange, et qu'aucune vie humaine ne serait en danger".

Il a dit que Bernard Dubuc avait été nommé par McCleery

pour surveiller la grange pendant que Bernard Blier, un autre agent de la GRC, agissait comme sentinelle à plusieurs milles de là.

La grange, connue sous le nom de la Grange du Petit Québec libre, était le lieu de rencontre d'intellectuels gauchistes et de leaders syndicaux. Yves Charbonneau, membre fondateur du groupe, avait déclaré en entrevue que peu de temps avant l'incendie qui devait détruire la grange, un homme s'y était présenté avec une caisse de boisson. Deux ans plus tard, Charbonneau déclarait que le même homme s'était présenté à un club de nuit où se rencontrait le groupe peu de temps avant que le club ne fût incendié. Charbonneau dit soupçonner que cet homme était un agent provocateur de la GRC.

Brodeur avait également témoigné qu'en 1972, McCleery lui avait demandé de prendre en dépôt de la dynamite, et qu'il l'avait laissée dans une maison de ferme abandonnée près de Stanhope, au Québec. Plus tard la même année, après le transfert de McCleery, on décida de donner un coup de fil anonyme à la Sûreté du Québec pour dire que la dynamite se trouvait à cet endroit.

Selon Brodeur, Daigle avait logé l'appel. On devait découvrir plus tard que la dynamite avait été volée.

Plus tard la même année, Brodeur participa à une descente policière illégale dans les bureaux de l'Agence de presse libre du Québec, à Montréal.

## Pouvez-vous vous permettre que l'appareil de chauffage de votre maison tombe en panne cet hiver?



### Le programme Protection-Confort Gulf vous met à l'abri des inquiétudes. Voici comment.

#### Service de dépannage d'urgence de 24 heures

Un appareil de chauffage peut tomber en panne n'importe quand. Si vous avez adhéré au programme Protection-Confort Gulf, vous pouvez appeler Gulf à l'écoute à toute heure du jour ou de la nuit. Un de nos techniciens se rendra rapidement réparer l'appareil de chauffage défectueux. Vous serez toujours à l'abri du froid.

#### Garantie des pièces

Le programme Gulf comporte la réparation ou le remplacement de la plupart des pièces mécaniques de l'appareil de chauffage, y compris leur installation. Toutes les pièces sont évidemment garanties par Gulf. Plus de factures de réparation élevées.

#### Mise au point en 24 opérations

Le programme comprend une mise au point annuelle en 24 opérations, effectuée par des experts et destinée à assurer le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage. Voilà une bonne façon de réduire la consommation de mazout domestique et les risques de panne.

#### Réglage facultatif de l'appareil de chauffage

La mise au point annuelle en 24 opérations et le réglage facultatif de l'appareil de chauffage font du programme Gulf l'un des plus complets sur le marché. Il répond et est même supérieur aux exigences gouvernementales en ce qui a trait à l'amélioration de rendement des appareils de chauffage et à l'économie de mazout domestique.

Appelez dès aujourd'hui Gulf à l'écoute. Inscrivez-vous au programme Protection-Confort Gulf et passez un hiver sans ennui.



QUÉBEC  
628-3382



Gage  
d'un chauffage  
sans problème

### COMPLETS SUR MESURE COMPLETS



dernière semaine

# \$209

## grande offre

La silhouette masculine se renouvelle cet automne! Et elle vous attend déjà chez H.R. Revers plus étroits. Boutons plus bas. Pantalons plus droits, pincés ou non. Complots coupés et finis à la perfection. A prix avantageux. Profitez de cette offre pour faire confiance au nom Holt Renfrew. Gilet, \$40, Pantalon extra, \$60. Et supplément à partir de la taille 47. Boutique Hommes.

HOLT RENFREW  
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • PLACE STE FOY

2 HRS STATION. GRATUIT. PARC-AUTOS. PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

H.R. ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21h.

## Françoise Laporte fournit un alibi à Gérard Filion

TORONTO (PC) — La veuve de M. Pierre Laporte a assuré le tribunal, vendredi, que M. Gérard Filion se trouvait dans un club de pêche de Kataska, en juin 1971, alors que la poursuite prétend qu'il était à Montréal en train de tripoter des soumissions de dragage.

Mme Françoise Laporte, dont le mari a été assassiné par le FLQ en 1970 et qui est maintenant juge de la citoyenneté, a raconté qu'elle avait rencontré M. Filion et son épouse à ce club de pêche situé à 800 kilomètres de Montréal le 21 juin 1971. Les Filion avaient quitté le club le lendemain.

D'autres témoins de la défense, au procès, ont affirmé

que M. Filion était resté au club du 12 au 22 juin 1971.

Florian Côté, député libéral de Richelieu, a été invité à témoigner pour la défense par l'avocat de M. Filion, Me Edward Greenspan, de même que Jeannine Prudhomme, une amie de M. Filion.

Me Greenspan a révélé qu'il convoquerait plusieurs témoins importants dont M. Claude Ryan, chef du Parti libéral du Québec et ancien directeur du journal Le Devoir, poste où M. Filion l'avait précédé.

Selon la poursuite, cependant, des cadres de compagnies se sont réunis dans la salle de conférence de Marine Industries de Montréal, à cette époque, pour tripoter un contrat de dragage.

L'ex-président de Marine Industries est accusé, avec 10 autres personnes et neuf compagnies, de conspiration pour frauder des agences publiques de plus de \$4.27 millions, entre 1969 et 1975.

Le procès se continue.

## 624 meurtres commis au pays en 1977

OTTAWA (d'après UPI) — Selon Statistique Canada, il y a eu 624 meurtres au Canada en 1977, alors que le nombre de crimes avec violence et de crimes contre la propriété a connu une diminution par rapport à l'année précédente.

Un total de 135.479 crimes avec violence — homicides, assauts sexuels — a été enregistré, ce qui représente une diminution de 1,8 pour 100. Les 1.056.894 crimes contre la propriété, quant à eux, représentent une baisse de 1,3 pour 100 par rapport à 1976.

Il y a eu 624 meurtres aux premier et deuxième degrés, soit une légère hausse par rapport aux 615 meurtres enregistrés en 1976, mais une diminution par rapport aux 633 commis en 1975. Le nombre d'homicides involontaires, qui s'est élevé à 78 en 1977, représente une augmentation de 50 pour 100, due principalement aux 21 personnes qui ont perdu la vie lors de l'incendie criminel d'une prison à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

Le taux national de crimes sexuels est demeuré à peu près le même en 1977 qu'en 1976, mais il y a eu des changements importants dans les taux régionaux. Avec 13 viols, le Nouveau-Brunswick a connu une baisse du nombre des viols de 57,3 pour 100, tandis que l'Ontario, avec 563 viols, a connu une augmentation de 17,5 pour 100.

A l'échelle nationale, le nombre de viols a connu une hausse de 2,5 pour 100, tandis que le nombre d'assauts sexuels sur des femmes a diminué de 0,9 pour 100. Le nombre d'assauts sexuels sur des hommes a, pour sa part, connu une hausse de 20,8 pour 100.

### A VENDRE PROVI-SOIR

Dépanneur licencié avec libre-service. Ecrire au: Dépt 9071 - Le Soleil

## Dossier contre l'éditeur d'un guide touristique

La section des fraudes de la sûreté municipale de Québec accumule présentement un dossier contre l'éditeur d'un guide touristique qui sollicite de la publicité auprès des restaurateurs de la région de Québec, à la suite de plusieurs plaintes pour fraude logées par des annonceurs de cette revue publiée en 1978.

L'individu en question, dans la trentaine, aurait déjà eu des démêlés avec la justice pour utilisation de faux chèques.

Dans la cause actuelle, aucune plainte n'a encore été portée, la police attendant de recueillir plus de dénonciations de la part de clients qui

estiment avoir été lésés, indique l'enquêteur Jacques Simoneau. L'enquête dans cette affaire est menée par le détective Yvon Lacroix.

Il s'agit d'un cas de publicité sympathique, et la police doit procéder avec le plus de preuves solides possibles.

Le ou les individus impliqués auraient promis à leurs clients de faire imprimer 50.000 exemplaires et les distribuer à travers le Québec, en 1978. Les plaignants affirment que seulement 2.000 copies sont sorties des presses.

Les présumés fraudeurs prépareraient présentement l'édition 1979 de leur guide touristique.



Le chauffeur en herbe et en voyage... fut intercepté à l'intersection de la rue Richelieu et de la côte Salaberry.

## Un jeune pirate vole un autobus

par Roch DESGAGNE

Un nouveau circuit temporaire d'autobus a été établi, hier soir, entre 11h. et minuit, par un adolescent qui s'était emparé d'un véhicule de la CTCUQ et qu'il a conduit à travers les rues du secteur Saint-Roch, pendant plus d'une demi-heure.

Fort heureusement, la randonnée s'est terminée sans conséquence grave, quand plusieurs véhicules de la sûreté municipale de Québec eurent finalement réussi à bloquer l'autobus, à l'intersection de la rue Richelieu et de la côte Salaberry, un peu avant minuit.

Le voleur d'autobus, un adolescent d'environ 17 ans, était en état d'ébriété ou sous l'effet de la drogue. Il avait peine à se tenir sur ses jambes.

Le jeune homme avait pris l'autobus 6809 près du garage de la CTCUQ, à l'angle de Marie-de-l'Incarnation et du boulevard Charest, et ce n'est que quelques minutes plus tard que la disparition du véhicule fut rapportée à la police.

Les recherches et les blocages d'autos-patrouille se firent d'abord sur le chemin

Sainte-Foy, en direction de Saint-Jean, selon les premières indications, mais il semble que le chauffeur en herbe... et en voyage, avait plutôt choisi la direction est.

Il fut repéré sur la rue Saint-Jean, au coin de Saint-Joachim, et pris en filature par la police, qui, manoeuvrant avec précaution, réussit à cerner l'énorme véhicule à l'extrémité ouest de la rue Richelieu.

Les témoins, même les policiers, ont pris l'incident en riant, en se disant que la randonnée n'avait heureusement pas eu de suite désastreuse. Dans l'état où il était, le jeune chauffeur d'autobus aurait pu causer plus de ravage. Lorsqu'il fut immobilisé, le véhicule s'engageait vers la courbe abrupte de la côte Salaberry, où des écriteaux interdisent tout accès aux autobus.

Pendant un certain temps, on signalait qu'il y avait une dizaine de jeunes à bord de l'autobus, mais les policiers n'ont trouvé que le téméraire adolescent, au volant du véhicule, lors de son interception. Cependant, une heure plus tard, la police appréhendait un autre jeune pirate qui aurait participé au vol de l'autobus.

EN FAISANT DU POUCE PRÈS DU PONT DE L'ÎLE. Mathilde revient de vacances... Ces quelques jours de sursis entre la mer et la montagne lui ont donné un teint de sable, de vent du large, une allure un brin effrontée. Mathilde fait du pouce près du pont de l'Île.

Un gars en moto s'est arrêté de l'autre côté de la rue. Ça fait déjà un certain temps qu'il la regarde!... Pourquoi? Mathilde se demande ce qu'il regarde, comme ça... Ses jambes? Non... C'est sûrement ses chaussures, le style est tout nouveau. Avec ses chaussures Christian elle pourrait marcher longtemps, tellement elles sont confortables!

Il est toujours là, à attendre elle ne sait trop quoi. Mathilde se sent des fourmis dans les jambes, elle a envie de bouger. Aucune voiture en vue... Si elle allait lui parler? Non... Qu'il vienne, lui! D'ailleurs, il démarre...

Il va revenir, Mathilde en est certaine. Ils parleront de Christian... Après, on verra bien!

**chaussures christian**



CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME,  
PLACE STE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR-DE-LYS, MAIL ST-ROCH

**La boutique AMOUR INC.**  
Place Laurier, tél.: 653-6063  
Nous vous invitons à notre  
**DEFILE DE MODES**  
dans le mail nord de  
Place Laurier, mardi  
le 12 septembre à 14h.  
Spécialité:  
Moyennes et fortes tailles.  
14 1/2 à 32 1/2  
14 à 24  
36 à 52

Une première à Québec!  
**FESTIVAL DES HUITRES Malpeque**  
présenté par le QUEBEC HILTON du 12 au 24 septembre  
DE 12H. À 15H. AU CAUCUS, MIDI ET SOIR AU TOIT DE QUEBEC  
Huitres Malpeque de l'île du Prince-Edouard apprêtées de différentes  
façons comme entrée ou plat de résistance.  
**RESERVATIONS: 647-2411**  
Stationnement gratuit après 18h. à Place Québec, entrée rue Saint-Joachim

**Québec Hilton**  
En collaboration avec  
Les Pêcheurs Unis Du Québec  
Chaleureusement vôtre...

# Le nouveau code de police revalorise la fonction de policier

MONTREAL (PC) — C'est Me Yves Ouellette, vice-doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, celui-là même qui a conçu le nouveau code de déontologie et de discipline du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, qui présidera le Comité d'examen des plaintes contre les policiers.

## Les droits

C'est ainsi que le nouveau règlement définit clairement, et d'une façon particulière, l'obligation pour le policier d'être respectueux des droits d'un détenu, soit de ne pas s'intégrer dans les communications entre celui-ci et son avocat et de s'abstenir d'incarcérer un jeune délinquant avec un détenu adulte.

par une décision de M. Vignola, à la suite de consultations menées auprès du CSP.

Ce comité, dont le mandat est de deux ans et n'est renouvelable consécutivement que deux fois, aura pour tâche d'évaluer à huis clos toutes les plaintes dont les policiers pourraient être l'objet. Il pourra faire certaines recommandations au directeur de police quant à la conduite d'un agent, rejeter une plainte ou encore ordonner que le comité de discipline soit saisi d'une cause.

Le comité de discipline, présidé par M. André De Luca, officier responsable de la protection du territoire de la CUM, se compose de 15 membres et ses décisions, comme celles d'un officier de la direction, sont transmises au directeur et au policier concerné. Mais le directeur garde toujours ses prérogatives de conformation, de modification ou d'annulation de la décision rendue.

Quant au président du CSP, M. Yves Ryan, il a exprimé toute sa satisfaction de voir enfin la mise en application du nouveau code de déontologie et de discipline. "Celui-ci, a-t-il dit, va rehausser le standard du policier, tout en revalorisant sa profession." Il s'est également déclaré heureux de voir que les civils auront leur mot à dire dans le comportement des policiers. "Ce qui est normal, a-t-il ajouté, puisque les policiers sont d'abord au service de la population."

Notons aussi que, contrairement à ce qui se passait antérieurement, tout rapprochement avec le Code criminel canadien a été écarté. Ce nouveau règlement, par exemple, ne mentionne plus des "infractions" mais des "fautes disciplinaires", tandis que les mots "ignorance des règles" ou "complicité" ont été enlevés et qu'on n'y retrouve plus les expressions communes au Code criminel, telles que "volontairement", "délibérément" et "sciemment". Bref, tous les articles dont la forme s'apparentait à celle utilisée dans le Code criminel ont été substantiellement modifiés.

Outre Me Ouellette, le Comité d'examen des plaintes comprend six autres membres, dont quatre policiers, MM. Yvon de Grâce, Jean Legault, Jean-Claude Rondou et Yvan Tessier, de la CUM, ainsi que M. Yves Ryan, président du Conseil de sécurité publique et maire de Montréal-Nord, et M. Guy Descary, également membre du CSP et maire de Lachine. Notons que Me Ouellette a accédé à la présidence

En annonçant cette nouvelle vendredi, le directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, a indiqué que le nouveau code, entré en vigueur le 14 juin dernier, s'inspirait fortement du Code des professions et qu'il favorisait davantage l'éducation des policiers, au lieu d'être répressif comme antérieurement.

"L'esprit du nouveau règlement sur la déontologie et la discipline, d'expliquer M. Vignola, va résolument dans le sens d'une conception professionnelle de la fonction de policier et tend à améliorer la qualité des services plutôt que de faire une recherche systématique de fautes disciplinaires."

C'est pourquoi on insiste sur les devoirs du policier, soit l'obligation d'accomplir intégralement le travail; l'exécution consciencieuse, diligente et efficace des tâches; le respect de l'autorité de la loi et des tribunaux; la collaboration à l'administration de la justice; le désintéressement et l'impartialité dans l'exercice des fonctions; la dignité; le prestige."



Le Soleil, Jacques Deschênes

## Un vrai rallye-sécurité

Plusieurs automobilistes ont pris part, hier, au rallye organisé par le Club de voitures de sport Cerf de Québec, en collaboration avec la station de radio CHRC, le Club automobile de Québec et le Club radio amateur de Québec. Cette compétition, qui s'adressait à toute la famille, se voulait non pas une épreuve de vitesse mais plutôt un concours sur les connaissances et l'observance du code de la route et des règles élémentaires de conduite automobile sécuritaire.

## Rançon de \$75,000 demandée à l'Hydro-Québec par un chômeur

Un chômeur âgé de 29 ans, Yvon Bilodeau, originaire de Baie-Saint-Paul dans le comté

de Charlevoix, détenu par la police de la CUM, est soupçonné d'avoir tenté de rançonner

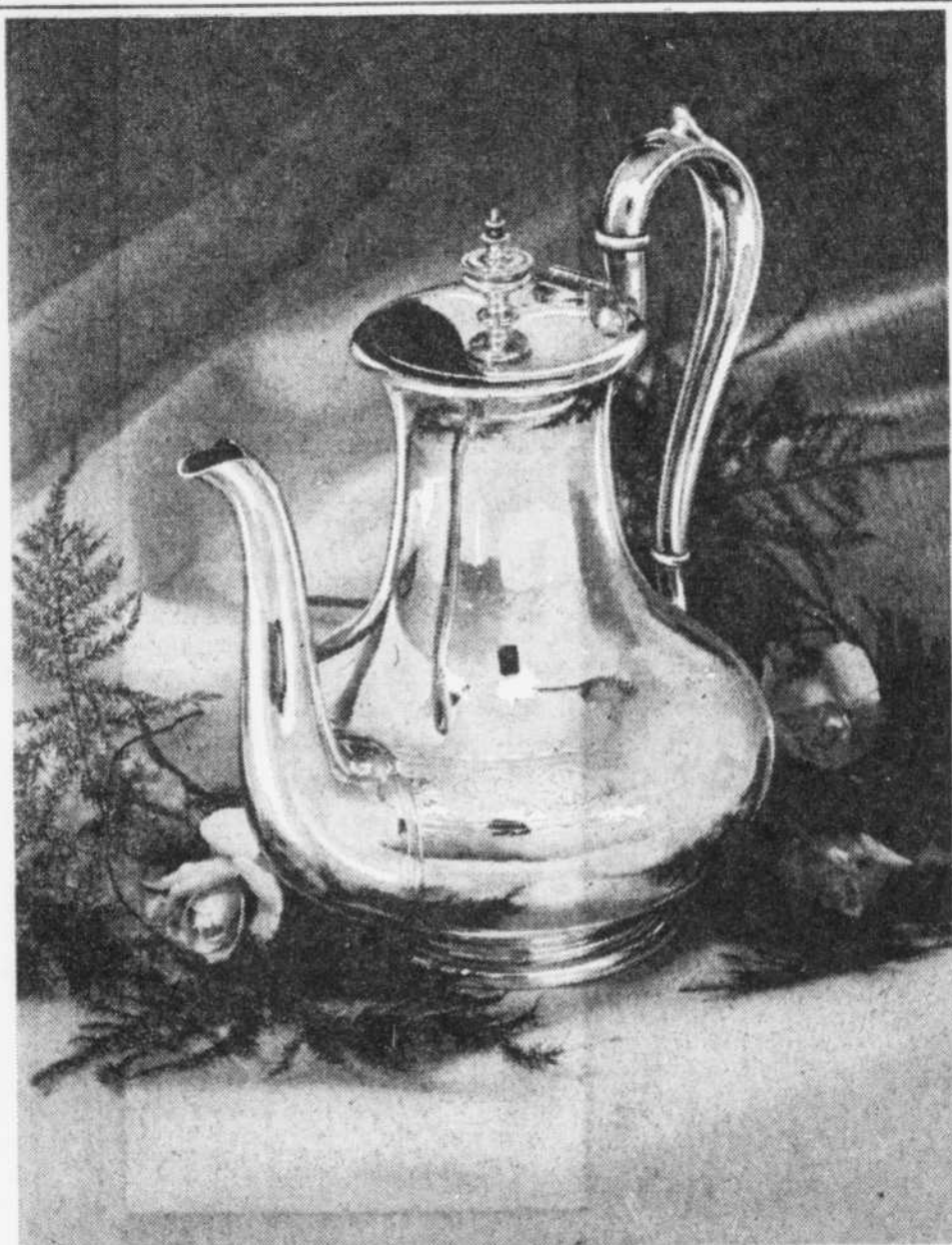
l'Hydro-Québec.

L'homme demandait \$75,000

sinon il ferait sauter des pylônes d'électricité, d'après une lettre adressée à M. Robert Boyd, président de l'Hydro-Québec, en mai dernier. Par la suite, l'individu a communiqué par téléphone, à quelques reprises, et ses menaces se faisaient toujours plus dangereuses.

Des pylônes auraient été dynamités en fin de semaine, mais jeudi, les négociations furent entreprises, et un rendez-vous fut fixé à l'intersection des rues Hôtel-de-ville et Dorchester, à Montréal. C'est là que des enquêteurs mirent la main au collet de Bilodeau.

Accusé de tentative d'extorsion, il a été gardé en cellule jusqu'à l'enquête sur cautionnement.



Si elle ne brille plus  
comme celle-ci

Profitez de cette occasion

**20% de rabais**  
**sur le réargentage du plaqué**

Du 2 au 14 sept. seulement

Birks peut redonner de la beauté à votre argenterie ancienne ou défraîchie. Accordez-nous de 12 à 15 semaines pour faire un bon travail. Supplément pour faire disparaître les égratignures profondes. Supplément pour les réparations indispensables ou pour débosser.

16, de la Fabrique  
692-3822

Place Québec  
529-0231

Place Ste-Foy  
653-4035

**BIRKS**  
JOAILLIERS



**Montres à quartz Birks**  
**Bonne qualité. Belle apparence.**  
**Prix avantageux**

Ces trois nouvelles montres à quartz, avec calendrier, conviennent aux hommes qui apprécient la simplicité et qui exigent d'une montre un fonctionnement sûr aussi bien qu'une belle apparence.

La grande précision du quartz et le bas prix de ces montres de qualité Birks en font un achat exceptionnel.

A gauche: boîtier et bracelet de ton or, cadran argenté ou champagne, \$165. Même modèle en acier inoxydable, \$155.

Au centre: boîtier et bracelet de ton or, glace minérale, cadran champagne, \$175. Même modèle en acier inoxydable, \$155.

A droite: boîtier et bracelet de ton or, cadran champagne, \$160. Même modèle en acier inoxydable, \$140.

16, de la Fabrique  
692-3822

Place Québec  
529-0231

Place Ste-Foy  
653-4035

**BIRKS**  
JOAILLIERS

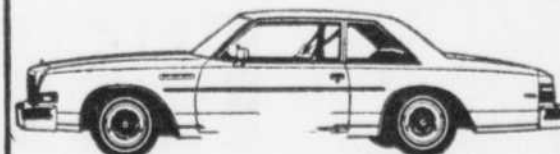
## EXPLOREZ LE MONDE

Contactez des amis étrangers, grâce à la radio amateur: expérimentation, fraternité, service public, téléphone mobile etc. — Nous dispensons le cours complet requis en classe et par correspondance depuis plusieurs années. — Matériel complet d'équipement, démonstration gratuite. — Cours en classe débutant en septembre.  
**LES SERVICES V.E. INC.**  
4264, St-Félix, Cap-Rouge, Qué.  
Tél.: 658-7388  
Permis du ministère de l'éducation # 699567

**TRAITEMENT DU CHEVEU**  
**CHUTE DU CHEVEU ARRETÉE**  
**POUSSE GARANTIE PAR SPECIALISTE**  
**QUEBEC**  
• 1104, Raymond-Casgrain  
St-Sacrement 683-9330  
**CONSULTATIONS M. VINCENT**  
**683-9330**

**NOTRE**  
**VENTE ESTIVALE**  
**SE CONTINUE...**

**EN SPECIAL CETTE SEMAINE**



**BUICK Le SABRE 1978**

Moteur V-8  
2 portes  
Quelques équipements illustrés  
peuvent être facultatifs. Stock: B-174  
**\$6,375**

Moulures de côtés protectrices, miroir ajustable, suspension renforcée, moteur 350, pneus blancs, grands enjoliveurs de roues, batterie renforcée, radio, groupe accessoires.

**Egalement disponible:**

Protection, réparations, mécanique

de 36 mois, 58,000 km

**PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI!**

Choix de 60 voitures à votre disposition.

**BOUCHARD AUTO LTEE**  
7680, boul. Sainte-Anne  
Château-Richer  
**824-4201**

PONTIAC

BUICK

# William Davis accepte la démission de George Kerr



George KERR

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario a accepté, samedi, la démission de son solliciteur général, M. George Kerr, qui a avoué avoir téléphoné à un procureur de la couronne adjoint relativement à une cause impliquant un de ses électeurs.

La lettre de démission est parvenue à M. William Davis au moment où il assistait au congrès annuel de l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario.

Il a dit que c'est avec un "profond regret" qu'il devait se départir des services de M. Kerr.

A l'âge de 54 ans, M. Kerr était l'un des plus anciens collaborateurs de M. Davis, ayant été nommé ministre de l'Energie et de l'Administration des richesses naturelles en 1969.

Il avait également été ministre de l'Environnement et ministre des Collèges et Universités, en plus d'être

secrétaire à la politique judiciaire et solliciteur général.

## Simple député

M. Kerr n'est plus aujourd'hui que simple député de la circonscription de Burlington-Sud.

Dans sa lettre au premier ministre, M. Kerr affirme que sa conscience n'a pas de remords, tout en admettant qu'il s'est trompé en téléphonant à l'avocat David Price.

M. Kerr a été ovationné, samedi, par les 1,500 délégués au congrès du parti.

M. Kerr a admis que la démission du ministre fédéral du Travail John Munro avait influencé sa décision de démissionner à son tour, bien que les cas ne soient pas pareils.

Il a ainsi voulu, a-t-il précisé, éviter de l'embarras au gouvernement.

# Politique des garderies publiée ce mois-ci

A l'issue de la réunion du Conseil des ministres, la semaine dernière, le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, a annoncé que l'ensemble de la politique de garde des jeunes enfants sera rendue publique d'ici la fin du mois.

Les principaux objectifs de cette politique sont:

- favoriser le développement de nouvelles garderies;
- accorder une aide accrue aux garderies existantes afin de leur permettre de mieux équilibrer leur budget et d'assumer leur autonomie;
- diversifier les modes de garde afin de répondre aux besoins qui varient fortement d'une région ou d'un milieu à l'autre.

Selon un communiqué du ministère de M. Marois, ce dernier aspect devrait se révéler d'un grand secours pour de nombreux parents à revenus modestes qui sont actuellement privés de services de garde adéquats.

Le communiqué ministériel confirme que la politique ne permettra pas d'instaurer un système de garde complet et gratuit, "un tel système, aussi souhaitable qu'il puisse paraître à certains, représentant au minimum un coût de plus de cent millions de dollars, ce que collectivement le Québec ne peut certes pas envisager pour l'instant."

M. Marois rappelle qu'en novembre 1976, le budget des garderies n'était que de \$3.5 millions et que le gouvernement l'a triplé en 18 mois, le budget actuel étant de l'ordre de \$11 millions.

# La place du Canada dans le monde satisfait peu

## sondage gallup

Depuis cinq ans, le nombre des Canadiens qui expriment leur satisfaction quant à la position du Canada dans le monde a baissé considérablement, passant de 72 pour 100 en 1973 à 55 pour 100 actuellement.

Si le changement a été moins fort chez les libéraux, de 79 pour 100 en 1973 à 68 pour 100 actuellement, les insatisfaits sont plus nombreux chez les conservateurs et les partisans du NDP.

Aujourd'hui, moins de la moitié des adeptes de ces partis se disent satisfaits, comparativement à environ huit conservateurs sur dix et près des deux tiers des adhérents au NDP, en 1973.

S'il y a fort peu de changement dans l'opi-

mon des Canadiens de souche française, il est moins probable que les Canadiens anglais et les autres groupes ethniques iront exprimer de la satisfaction.

Ce sondage a utilisé un échantillonage de 1,040 interviews à domicile par tout le Canada. C'est suffisant pour atteindre la précision, nonobstant une marge d'erreur de 4 pour 100, dix-neuf fois sur vingt.

La question était celle-ci: "Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes satisfait ou mécontent de la position du Canada dans le monde?"

Le tableau ci-dessous montre l'opinion selon la préférence politique et la langue du groupe aujourd'hui et en 1973.

|                                 | Satisfaits | Mécontents | Indécis |
|---------------------------------|------------|------------|---------|
| National 1978                   | 55         | 38         | 8       |
| National 1973                   | 72         | 19         | 9       |
| <b>Selon le parti politique</b> |            |            |         |
| Libéral 1978                    | 68         | 26         | 6       |
| Libéral 1973                    | 79         | 13         | 8       |
| Conservateur 1978               | 41         | 56         | 3       |
| Conservateur 1973               | 79         | 12         | 9       |
| NDP 1978                        | 45         | 44         | 11      |
| NDP 1973                        | 64         | 32         | 4       |
| <b>Selon la langue</b>          |            |            |         |
| Autres—                         |            |            |         |
| Indécis 1978                    | 52         | 36         | 12      |
| Indécis 1973                    | 66         | 23         | 11      |
| Français 1978                   | 68         | 22         | 10      |
| Français 1973                   | 64         | 23         | 13      |
| Anglais 1978                    | 49         | 44         | 7       |
| Anglais 1973                    | 74         | 19         | 7       |
| Autres 1978                     | 56         | 34         | 10      |
| Autres 1973                     | 80         | 10         | 10      |

Les pourcentages sont en chiffres ronds.

# Une nouvelle fantastique!

## Export 'A' Lights: un "tabac allégé" dont la saveur vous étonnera.

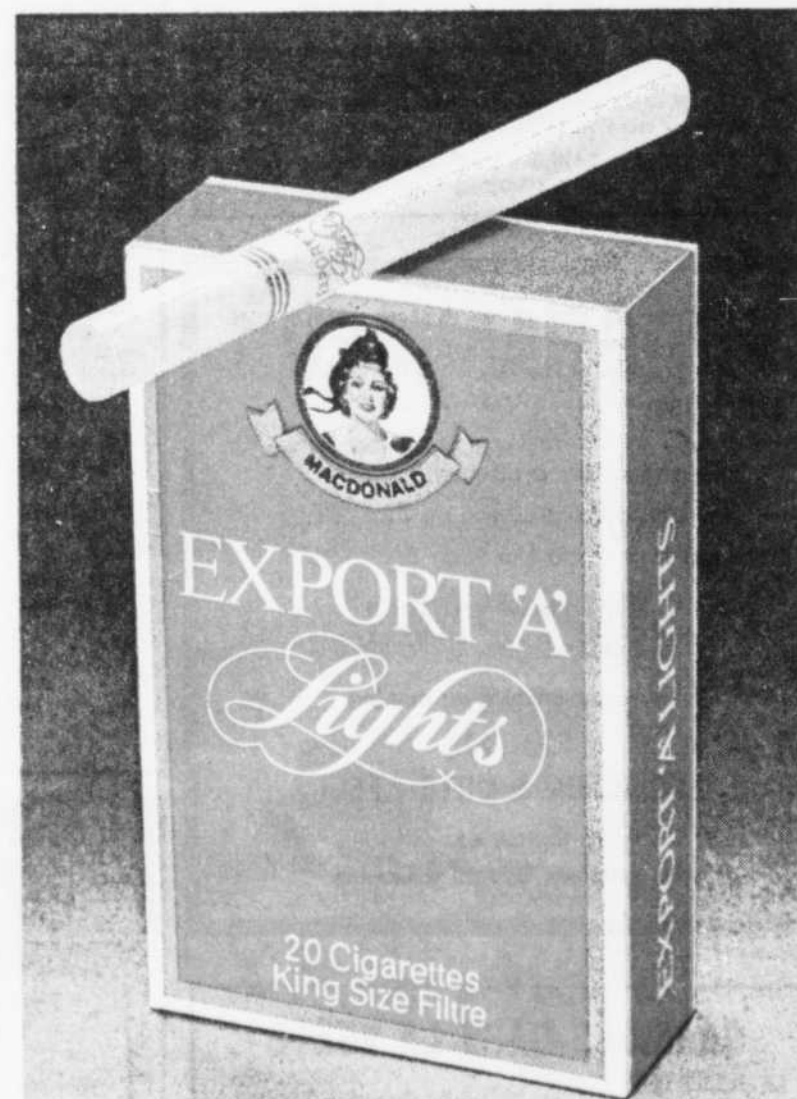
Jusqu'à maintenant, toutes les nouvelles cigarettes étaient ou trop fortes ou trop douces.

Mais tenez-vous bien! Nous avons créé la meilleure cigarette jamais produite.

Comme à l'accoutumée, nous avons choisi les meilleurs et les plus savoureux tabacs. Mais ce qui est fantastique et épatant, c'est que nous avons réussi à les rendre plus "légers" sans les adoucir.

Vous imaginez bien le résultat: une cigarette plus que savoureuse et légère à fumer.

Essayez une Export 'A' Lights, comme on dit: elle est...à point.



RÉGULIÈRE ET KING SIZE

# Export 'A' Lights Elle est...à point!

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. "goudron" 14 mg., nicotine 1.0 mg.



Gilles LESAGE

## Coordonnateur du Soleil au Parlement

Le directeur de l'information, M. Claude Masson, annonce la nomination de M. Gilles Lesage au poste de coordonnateur du bureau du SOLEIL au Parlement de Québec.

Journaliste depuis 20 ans, M. Lesage est entré au SOLEIL comme chroniqueur politique, en décembre 1976. M. Lesage a une longue expérience de la politique québécoise puisqu'il couvre l'Assemblée nationale, les partis et les activités politiques depuis plus de 10 ans, soit pour Le Devoir, la Presse et maintenant LE SOLEIL.

Du 12 au 30 septembre, 1978

Économisez

25%

SUR 10 MAGNIFIQUES MOTIFS DE VAISSELLE en cébère

Porcelaine Dos Anglaise

AYNSLEY

Couverts 5 pièces et stock courant



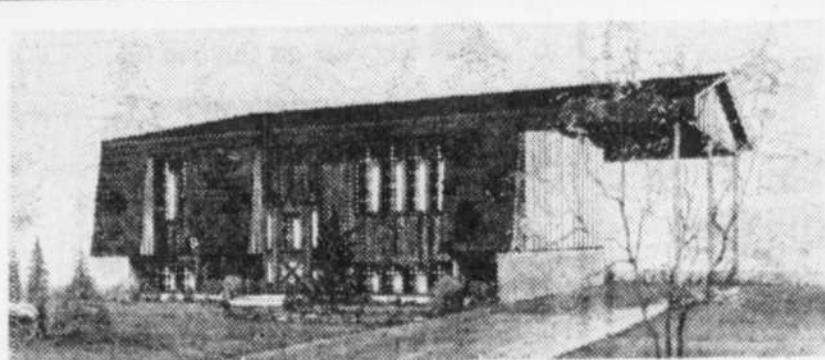
RIOUX

PLACE LAURIER, STE-FOY — 653-2133

16, de la Fabrique 692-3822

BIRK'S

Place Ste-Foy 643-4035



\$36,000<sup>00</sup>

MAISON ENTIEREMENT TERMINEE TERRAIN INCLUS

latendresse

LES CONSTRUCTIONS R. DIONNE

849-7161

Un symbole de qualité!



## Miss Teen va comme un charme

Julie Simoneau qui, en mars dernier, avait été choisie "Miss Teen Canada" a célébré, la semaine dernière, mercredi, son dix-huitième anniversaire de naissance.

Julie en est rendue à la moitié de son règne. Elle aime l'expérience. Cet été, elle s'est rendue en Californie, en Hollande et en Grèce. Ces voyages faisaient partie de la multitude de cadeaux, d'une valeur globale de \$10.000, qui lui ont été attribués lors de son couronnement. Cadeaux qu'elle a d'ailleurs déjà presque tous reçus.

Elle continue ses études au CEGEP de Limoilou et a l'intention de s'inscrire, l'an prochain, à l'université Laval. Répéterait-elle l'expérience en se présentant, par exemple, au concours de Miss Canada? "Non, répond Julie. J'ai bien aimé cette aventure. Dans ma catégorie, je me suis rendue au faite. Je ne vois tout simplement pas pourquoi je répéterais une expérience qui m'a satisfaite pleinement."



## pierre champagne

Tél.: 647-3434  
de 9h à 11h

## La "biorythmie" donne Ali gagnant

Selon mon collègue Jean-Paul Havard, typographe au SOLEIL à temps plein, mais spécialiste des "biorythmes" à temps partiel, Mo-

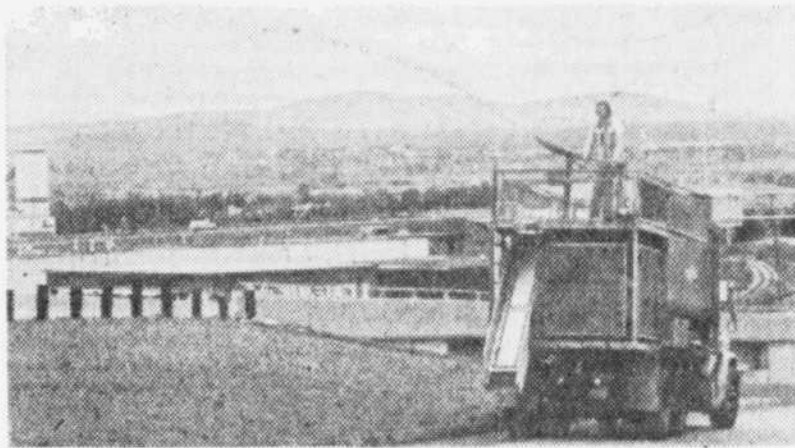
ammed Ali devrait remporter le combat de boxe qu'il livrera, le 15 septembre, à Léon Spinks. Pourquoi? Parce que même si son cycle intellec-

tuel est à la baisse, pour ce combat, ses cycles physique et émotif sont à leur maximum à la hausse.

Dans l'analyse biorythmique du combat du 15 février dernier, mon savant confrère avait prévu, avec justesse, la défaite de Ali. Parce que ce 15 février 1978, Mohammed Ali connaissait, selon lui, un jour critique physique.

Or, le 15 septembre, c'est Léon Spinks qui connaît un jour critique émotif alors qu'il sera à la baisse dans les cycles physique et intellectuel.

La "biorythmie" est une science basée sur la date de naissance. En n'oubliant pas les années bissextiles, il faut diviser le total des jours d'existence par 23 (physique), 28 (émotif) et 33 (intellectuel).



## On "peinture" le gazon pour mieux le faire pousser!

La peinture verte que l'on a pulvérisée, jeudi, sur les pentes de l'autoroute du Vallon menant au boulevard Charest... n'est pas de la peinture.

Les bras m'en sont tombés, jeudi matin, lorsque j'ai vu un gars, juché sur un camion-pompe, qui semblait

"peinturer" les versants de la route en vert, comme on peinture, au fusil, les volets d'une maison.

Je me suis donc informé auprès de la compagnie "Les entreprises paysagistes du Québec" (c'était le nom qui était écrit sur le camion)

pour me faire répondre par le contrôleur, M. Marcel Grondin, qu'il ne s'agissait pas là d'une peinture mais d'un nouveau produit que l'on appelle le "Verdyol Mulch".

De fait c'est une espèce de mousse verte que l'on pulvérise sur les pentes abruptes et qui s'accroche



## Des gens extra!

FRANÇOISE BISSON, la directrice du Carrefour du Plateau, un organisme qui s'occupe des personnes seules et des retraités, me faisait savoir, la semaine dernière, que toutes les activités ordinaires de ce centre d'accueil reprennent aujourd'hui, avec la réouverture automnale de "Carrefour du Plateau".

Cet organisme sans but lucratif s'adresse spécialement aux personnes seules et/ou retraitées de la haute ville de Québec.

Il loge au deuxième étage des "Loisirs Montcalm", au 265 du boulevard Saint-Cyrille ouest.

LES LOISIRS MONTCALM INC. avise la population que les inscriptions pour les activités socio-culturelles, sportives et familiales auront lieu les 13 et 14 septembre, de 19h à 21h30, au 265, Saint-Cyrille ouest. Pour plus de renseignements, communiquez à 523-6595.

MICHEL DAVIAULT de Place Laurier vient d'être élu vice-président de la Chambre de commerce de Sainte-Foy. Il partage cette fonction avec EVANS ST-GELAIS et tous deux doivent obéissance à leur président, RODRIGUE BERGERON.

JEAN COTE, le coordonnateur du Centre d'action bénévole cherche des automobilistes qui auraient la gentillesse de transporter, à l'occasion, des personnes âgées ou malades qui sont incapables de se véhiculer en autobus et/ou qui n'ont pas les revenus leur permettant de le faire en taxi. Les âmes charitables n'ont qu'à communiquer à 681-3501.

## carrières et professions

647-3266

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

### METALLURGIE PELCHAT INC.

St-Romuald

### DESSINATEUR(TRICE)

Spécialisé(e) dans la préparation des dessins d'atelier de charpentes métalliques. Un minimum de 10 ans d'expérience est essentiel. Pour informations supplémentaires, communiquer entre 9h et 5h avec:

M. Côme Labbé - chef-dessinateur  
839-0653

## PROGRAMMEUR

### EXIGENCES:

- D.E.C. en informatique et/ou expérience sur mini-ordinateurs à disquettes.
- Une bonne connaissance de l'anglais.

Faire parvenir curriculum vitae à:

24, rue des Ormes  
Québec, Qué. G1L 1M4

ou communiquer au numéro

628-7126

VEILLEUX & COTE LTEE

Distributeur exclusif  
des systèmes Olivetti à Québec

### CARRIERE DANS LA VENTE

#### LA COMPAGNIE:

L'une des plus progressives dans le domaine de la vente de machinerie lourde de construction.

#### LA POSITION:

Relevant de la succursale de Québec. Visiter la clientèle de Mégantic à Gaspé pour vente aux contracteurs, industries, municipalités, compagnies forestières et minières.

#### LES CANDIDATS(ES):

Doivent être bilingues; expérience dans la vente machinerie lourde serait un atout.

#### LA REMUNERATION:

Salaires de base, commissions, automobile fournie et autres bénéfices marginaux.

Faire demande par écrit à:

M. Fernand Martin  
Directeur, succursale de Québec  
LAURION EQUIPMENT LTEE  
C.P. 7338, Charlesbourg, Qué. G1G 5E6

### SECRETAIRE JURIDIQUE

#### DEMANDEE

pour étude d'avocats située à la Haute-Ville de Québec. Expérience minimale: 2 ans. Salaire et autres avantages selon compétence.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AU:

Dépt 9068 - Le Soleil

### COIFFEUR(EUSE) D'EXPERIENCE

Salon La Châtelaine  
692-2514  
523-1313

### CHAUFFEUR DE CAMION

Avec expérience sur camion diesel. 25 ans et plus.

C.B.I. INC.  
21, Montcalm, Lévis  
837-8863

### SECRETAIRE-TELEPHONISTE

Pour bureau de dentiste  
628-7575

### SOUSCRIPTEUR TARIFICATEUR

Avec 2 à 3 ans d'expérience dans l'assurance générale. Salaire selon expérience et compétence. Si intéressé(e), communiquer avec:

Mme Murielle Couture  
L'UNIQUE - 683-1531

### GERANT

Entreprise de construction

#### EXIGENCES:

- Sens de l'organisation
- Grande autonomie
- Dynamisme et ambition
- De préférence diplôme de 1er cycle en génie ou sciences, de l'administration.

#### AVANTAGES:

- Programme d'entraînement
- Voiture fournie
- Participation éventuelle dans la compagnie

Si intéressé(e), écrire à:

Dépt 9065 - Le Soleil

### ROLMEX INC.

#### Recherche

Représentants (es) à plein temps ou partiel pour la vente de ses produits.

Pour information:

Pierre Vachon  
tél: 681-8137

### TELEPHONISTE-RECEPTIONNISTE

#### Pour Lévis

Poste libre immédiatement. Salaire selon convention collective. Demeurer sur la rive-sud serait un atout.

Communiquer avec:

Claude Paré  
643-9716

### REPRESENTANT(E)

L'une des plus importantes compagnies au Canada est présentement à la recherche d'une personne âgée de 25 à 35 ans. Bonne rémunération pendant sa formation. Excellentes possibilités de compensation selon les qualifications. Possibilité d'accéder à un poste de direction. Si intéressé(e), appeler entre 9h.00 et 5h.00 à:

667-7084

### OFFRE D'EMPLOI

### POSTE: INSPECTEUR DE GROUPE DE RELEVÉ (poste de cadre)

SUPERIEUR IMMEDIATE: Directeur

#### FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur il planifie, dirige et coordonne les activités relatives à l'opération d'une équipe de travail soit sur les relevés de jour, de soir ou de nuit, que ce soit à la gendarmerie, aux enquêtes ou aux incendies.

#### TRAITEMENT:

A déterminer suivant la compétence et l'expérience.

#### EXIGENCES ACADÉMIQUES:

Secondaire V ou l'équivalence reconnue; formation policière.

#### QUALITÉS:

Meneur d'hommes, expérience de préférence en direction de police et incendie.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au soussigné avant le 14 septembre 1978.

Ville de Hauteville  
At.: Me Gabriel-Yvan Gagnon, Greffier  
1000, rue Mingan  
Hauteville  
G5C 3C3

## Le Personnel Vendeur est Notre Actif Le Plus Précieux

Revenu annuel des plus élevés selon l'expérience et la compétence, commissions généreuses

Vous êtes un vendeur ou une vendeuse qui a fait ses preuves mais vous voulez faire encore mieux. Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région de Québec.

Nous sommes, depuis 59 ans, une manufacture très réputée de produits chimiques. Si notre croissance a été si rapide, c'est que nos vendeurs et vendeuses gagnent plus de \$22.000 la première année et leur revenu s'accroît considérablement à la deuxième et à la troisième année. Une formation spéciale n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux très généreux.

#### ENTREVUES A QUEBEC

Appelez André Sarrazin  
Lundi et mardi, 11 - 12 septembre, 9h - 17h.

418-651-2111

Si on ne peut appeler, écrivez à André Sarrazin

NATIONAL CHEMSEARCH  
OF CANADA, LTD.

7, Place Franterac, Pointe-Claire, Québec H9R 4Z7



### LA COMPAGNIE DE CREDIT FORD MOTOR DU CANADA LTEE

Nous recherchons un(e) postulant(e) pour notre département de perception à Ste-Foy. Les personnes possédant un diplôme de cégep et/ou une expérience dans la perception seront considérées. Veuillez communiquer avec le Directeur du personnel à: 656-9125

### ESTIMATEUR(TRICE) et CONTREMAÎTRE SURINTENDANT CONSTRUCTION

Entreprise située à Québec. Le travail consiste à effectuer des relevés de quantités et contribuer à la préparation de soumissions d'entreprises générales. Expérience requise dans ce genre de travail et connaissance du système métrique. Devoir être capable de diriger et coordonner les travaux. Mentionner salaire désiré. Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur du PERSONNEL  
C.P. 277, Québec, G1T 2R1



### CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

Etablissement public à soins multiples de 528 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche

### DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

#### FONCTIONS:

Le directeur des services professionnels doit, sous l'autorité du directeur général:

- coordonner et surveiller les activités professionnelles et scientifiques qui s'exercent sous sa juridiction.
- voir au bon fonctionnement des comités du Conseil Consultatif des Professionnels et du Conseil des Médecins et Dentistes.

#### EXIGENCES:

- A. Scolarité: — détenir un diplôme universitaire de 5 ans en sciences de la santé (médecine).
- B. Expérience: — trois années dans le domaine de la médecine, de l'administration ou l'équivalent.

#### SALAIRE:

Selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales, Classe 17.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 29 septembre 1978 à:

Jury de Sélection  
Direction générale  
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES  
L'Annonciation, Comté Labelle  
Québec J0T 1T0

### ASSURANCES BELAIR

est à la recherche d'un(e) candidat(e) comme ajusteur interne. 2 ans d'expérience requis. Salaire selon expérience.

Pour rendez-vous, demander le gérant à:

658-2350

### MECANICIEN DE MACHINES FIXES

Nous requérons les services d'un mécanicien de machines fixes avec expérience dans le chauffage. Cette personne doit détenir un certificat de 2e ou 3e classe de la province de Québec et être âgée de 20 à 30 ans.

Pour travail régulier dans la chambre des chaudières à vapeur d'une entreprise de la région de Québec. Travail immédiat. Ecrire à:

Dépt 9067 - Le Soleil



Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux de Québec (03)

### COMMUNICATIONS (2e concours)

#### POSTE

### Conseiller(ère) en communications

#### FONCTION

Elaborer et mettre en application des programmes d'information dans le cadre des activités assumées par le Conseil de la santé et des services sociaux de Québec. Cette fonction implique des aptitudes autant du côté des communications verbales que des communications écrites.

#### CANDIDAT

Détient au minimum un diplôme universitaire de premier cycle et possède au moins trois années d'expérience dans les communications dans le réseau des Affaires sociales ou dans une fonction de communication dans une autre entreprise.

#### SALAIRE

L'échelle de salaire pour ce poste est de \$20,000 à \$30,000 dépendant de la formation et de l'expérience. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 20 septembre 1978 à l'adresse suivante:

Directeur général  
Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Québec (03)  
1270, chemin Sainte-Foy  
4e étage  
QUÉBEC (Québec)  
G1S 2M4

# Goldfarb: 84% des Québécois veulent un changement

par Martin GOLDFARB

Quatre-vingt-quatre pour cent de tous les Québécois veulent un changement dans les rapports politiques du Québec avec le reste du Canada.

Le sondage du "Star" montre qu'une grande majorité des Québécois cherchent certains changements d'ordre politique qui satisfont leurs aspirations.

Le nombre des Québécois qui veulent un changement du statut actuel s'est accru de façon dramatique dans ce sondage comparativement aux sondages du "Star" de février et de juillet 1977.

Si le premier ministre René Lévesque est le seul qui semble au courant des désirs de cette majorité et s'il veut porter leur bannière en leur nom, il pourrait attirer un appui considérable, peut-être assez fort pour gagner un référendum sur une certaine forme de séparatisme.

L'enquête donne à entendre qu'un bon nombre d'électeurs peut appuyer le référendum, non pas parce qu'ils sont d'accord en principe ou s'attendent à le voir s'appliquer dans la réalité, mais parce qu'ils voient Lévesque comme un catalyseur ou un levier en vue d'un changement et de l'amélioration de la position du Québec dans le Canada.

Cela implique qu'une majorité de Québécois pourraient appuyer Lévesque, l'homme, parce qu'ils croient qu'il leur donnera ce qu'ils veulent au bout du compte, même s'ils ne sont pas d'accord avec sa politique de sécession. Ils pourraient servir de Lévesque comme d'un stratagème pour obtenir davantage pour le Québec, de préférence à l'intérieur de la Confédération. Seulement 14 pour cent ont dit vouloir que le Québec se maintienne dans la Confédération avec plus ou moins les mêmes rapports qui existent entre Ottawa et les autres provinces.

Les partisans du changement se répartissent ainsi:

— cinquante-cinq pour cent veulent que le Québec reste dans la Confédération, mais désirent une modification de son statut. (Parmi ceux-là, 33 pour cent veulent que toutes les provinces aient des pouvoirs égaux, mais accrus, et 18 pour cent veulent que le Québec poursuive le combat pour obtenir des pouvoirs spéciaux supérieurs à ceux des autres provinces).

— vingt-huit pour cent veulent que le Québec poursuive la lutte pour une identité politique séparée tout en maintenant des liens économiques avec le reste du Canada.

— seulement 5 pour cent veulent que le Québec rompe tous les liens avec le reste du Canada et devienne un pays séparé.

En février 1977, 41 pour cent voulaient que le Québec reste dans la Confédération et conserve plus ou moins les mêmes rapports que ce qui existe maintenant entre Ottawa et les provinces.

En juillet de cette même année, la statistique avait glissé à 30 pour cent.

Dans la dernière enquête, comme nous l'avons vu, seulement 14 pour cent favorisaient le statu quo et 84 pour cent optaient pour un changement. Deux pour cent n'exprimaient pas d'opinion. Le nombre de ceux qui veulent que le Québec reste une province dans la Confédération est resté sensiblement le même, entre 60 et 70 pour cent. Mais

le nombre de ceux qui sont en faveur du statu quo a baissé de façon significative.

La grande majorité au Québec veut une certaine forme de changement et 51 pour cent optent pour une forme révisée de la Confédération.

Cela implique que le Parti québécois et le premier ministre Lévesque ont obtenu du succès avec leur option séparatiste, pas nécessairement dans le sens de voir triompher leur point de vue, mais en faisant pression pour récrire la Constitution, pour refaçonner le système politique au Canada.

Le nombre de Québécois qui se considèrent comme modérés, ni fédéralistes ni séparatistes inconditionnels, s'est accru de façon significative depuis un an et demi.

Quarante-trois pour cent des gens interrogés en juin de cette année se voient comme partisans du juste milieu, comparativement à 32 pour cent en février 1977 et 37 pour cent en juillet de la même année.

La croissance des modérés vient principalement des rangs des séparatistes inconditionnels, tandis que le nombre des fédéralistes têtus est resté presque constant.

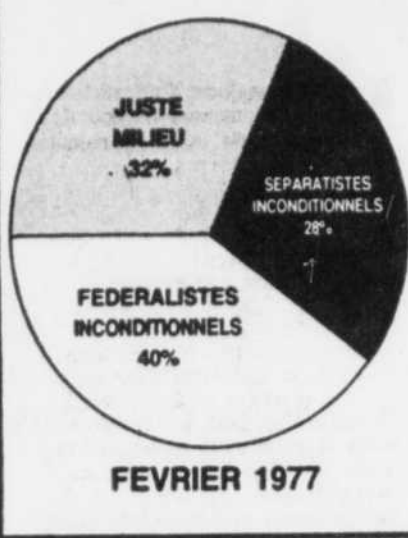
On leur a demandé de se différencier et classer sur la question du séparatisme, en utilisant la même série de questions que dans les sondages antérieurs.

On a demandé aux gens de s'évaluer comme séparatistes ou fédéralistes, selon leur opinion. La population du Québec se divise comme suit:

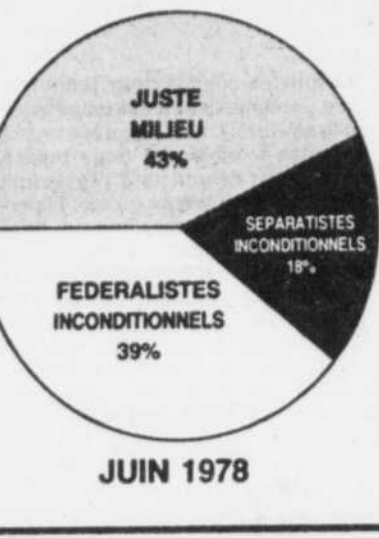
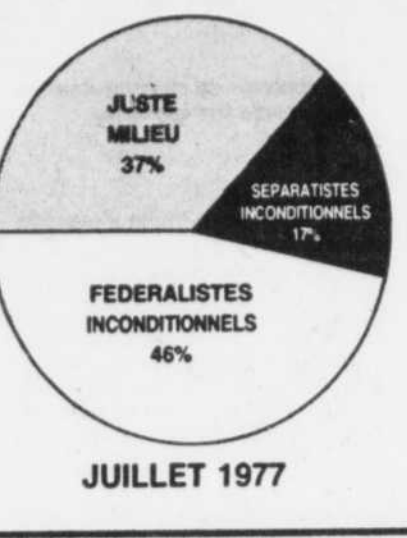
— 39 pour cent se considèrent comme fédéralistes inconditionnels.

— 18 pour cent se classent à l'extrême de l'échelle séparatiste. Nous les avons appelés séparatistes

## LES RANGS DES PARTISANS DU JUSTE MILIEU AUGMENTENT



On a demandé aux personnes questionnées pour le journal The Star de Toronto de s'identifier elles-mêmes séparatistes ou fédéralistes, chacune selon sa perception personnelle. Le tableau indique comment les répondants se sont rangés au cours des trois sondages. L'augmentation du nombre des partisans du juste milieu, passé de 32% à 43%, est importante.



inconditionnels. C'est une étiquette que nous avons choisie de façon arbitraire pour référer à ce secteur de la population.

Le gros des membres de ce groupe favorise la séparation politique, seulement si elle s'assortit avec une certaine forme d'union économique avec le Canada. Seulement le quart environ (24 pour cent) du groupe des séparatistes inconditionnels et 5 pour cent de l'ensemble de la population du Québec optent pour une rupture économique complète. Sur le plan émotif, ces gens appuient fortement la séparation, mais la plupart ne veulent de rupture qu'à condition qu'il y ait une certaine forme d'union économique.

— 43 pour cent ne se classent ni

dans l'une ni dans l'autre de ces catégories, mais quelque part entre les deux, comme modérés.

Le nombre de gens classés comme séparatistes inconditionnels (18 pour cent) a diminué considérablement depuis février 1977 (28 pour cent), mais reste sensiblement le même que celui de juillet de la même année (17 pour cent). Voir tableau.

Les fédéralistes inconditionnels en juin 1977 se chiffraient à 39 pour cent comparativement à 40 pour cent en février et 46 pour cent en juillet 1977.

Ces données montrent qu'il y a un an il y avait quelque chose comme un mouvement d'éloignement de l'idée de séparation. A cette époque, il y avait une réduction du nombre et

de l'importance du secteur de la population qui penchait pour le séparatisme.

Depuis lors, l'importance du groupe séparatiste n'a pas évolué et reste environ d'un Québécois sur cinq. La tendance s'accroît aussi de voir le groupe du juste milieu prendre de l'importance depuis un an et demi.

Si la proportion du groupe fédéraliste n'a pas bronché, celle de la cellule séparatiste avait baissé, il y a un an, et s'est maintenue depuis lors. Toutefois l'importance des gens qui ne se disent ni séparatistes ni fédéralistes inconditionnels a augmenté régulièrement.

Le séparatiste, c'est surtout un jeune de bonne formation et il est

# Beaucoup d'argent s'est envolé du Québec, pensent la plupart

Les Québécois pensent que le manque de confiance des investisseurs dans la province prendra les proportions d'une crise. On a le sentiment que les compagnies ont quitté la province depuis que le PQ a pris le pouvoir.

Les anglophones (94 pour cent) comme les francophones (74 pour cent) croient que la finance quitte le Québec. La plupart de ces gens (52 pour cent) pensent que beaucoup d'argent s'est envolé du Québec, comparativement à 10 pour cent d'opinion contraire. Le gros des Québécois (62 pour cent), qui pensent ainsi, disent qu'on nourrit "beaucoup" ou "une certaine inquiétude" à ce sujet.

De plus, les Québécois anglophones (74 pour cent) comme francophones (68 pour cent) pensent que les financiers et les hommes d'affaires internationaux ont peur d'investir au Québec, à cause du gouvernement du Parti québécois. Encore là, le gros (85 pour cent) de ceux qui ont cette opinion disent qu'ils pensent que ce manque de confiance des investisseurs est un problème sérieux pour le Québec.

L'opinion générale des francophones (56 pour cent) et spécialement des anglophones (86 pour cent) est que les voyages du premier ministre Lévesque pour parler aux hommes d'affaires et aux financiers des États-Unis n'ont pas réussi à moucher la confiance des investisseurs dans son gouvernement et le Québec.

On comprend plus facilement ce problème résultant de ce manque de confiance des investisseurs quand on le met dans le contexte de l'opinion des Québécois selon laquelle la confiance des investisseurs étrangers est importante pour le bien-être du Québec. Cette confiance est généralement considérée comme vitale pour le bien de la province. Presque tous les Québécois (94 pour cent) sont de cet avis.

Ces données laissent entendre que l'un des défauts de la cuisine du gouvernement du PQ est l'impact négatif, comme on le perçoit, qu'il a pour le climat des investissements. Le principal défi et le test du gouvernement dans l'avenir sera d'améliorer sa performance dans ce domaine.

Il n'y a pas seulement le senti-

ment d'une crise de confiance des investisseurs au Québec, on croit aussi de plus en plus chez les anglophones (78 pour cent) et chez les francophones (52 pour cent) que la question séparatiste a été un facteur dominant dans le déclin de la valeur internationale du dollar canadien, l'an dernier.

Toutefois les partisans du séparatisme rejettent l'idée que le séparatisme au Québec ait eu quelque chose à faire avec le déclin du dollar.

On constate de même au Québec un sentiment répandu selon lequel les compagnies et les maisons d'affaires ont quitté la province, depuis l'accession du PQ au pouvoir: 46 pour cent croient qu'il n'y a eu que quelques départs comparativement à 16 pour cent estimant qu'il y en a eu beaucoup et 34 pour cent très peu.

On exprime une inquiétude considérable à propos de la situation. Près de la moitié (47 pour cent) des francophones québécois disent qu'ils sont très ou quelque peu inquiets.

Les anglophones québécois inclinaient davantage à penser que les compagnies laissaient le Québec en

grand nombre. Seuls les séparatistes inconditionnels refusent de croire que beaucoup d'entreprises soient sorties de la province.

Si on demande aux Québécois de désigner les facteurs qui ont contribué à cette situation, on nomme l'incertitude politique créée par les visées séparatistes du PQ, suivie de la Loi sur la langue.

Il est significatif que dans l'esprit des séparatistes, le facteur qui a contribué le plus à ces départs est une tentative délibérée de l'établissement anglophone pour exercer des pressions politiques sur le PQ en quittant la province.

La plupart des Québécois sont inquiétés de gestes comme ceux de la Sun Life démantelant son siège social hors du Québec, mais une minorité importante dit "bon débarras".

Ceux à qui on a demandé s'ils étaient inquiets de tels gestes ou s'ils estimaient que c'était un bon débarras "en autant que vous êtes concernés" se sont répartis comme suit: 72 pour cent se sont dits ennuyés par ces départs, mais 25 pour cent ont dit: "bon débarras".

probable qu'il soit célibataire. En termes de revenus, le séparatiste gagne quelque peu moins et il est moins probable qu'il soit propriétaire.

Il est plus probable qu'il appartienne à un syndicat et soit employé par le gouvernement. C'est un ardent partisan du Parti québécois.

Le fédéraliste inconditionnel, d'autre part, est une personne âgée. Le camp fédéraliste se recrute chez les Français et les Anglais dans la proportion de 3 contre 2.

En termes de revenus, le fédéraliste n'est pas très différent des autres citoyens québécois, mais il est plus probable qu'il soit marié et propriétaire.

Il est aussi moins probable qu'il soit syndicalisé et plus probable qu'il soit en affaires, que ce soit comme employé d'une compagnie ou qu'il soit son propre employeur.

Au cours des dernières élections provinciales, le vote fédéraliste est allé en bloc aux libéraux. Toutefois, 15 pour cent des fédéralistes inconditionnels ont appuyé en fait le Parti québécois.

Le modéré tend à être ce que son nom implique. Il diffère peu de l'ensemble de la population du Québec. Trois sur cinq disent qu'ils ont voté PQ en novembre 1976. Ces gens ont donc opté en grand nombre pour le PQ aux dernières élections.

Si l'on compare ce sondage aux deux sondages antérieurs, on constate que l'économie joue un grand rôle en ce qui a trait à la situation au Québec. La langue est le véhicule du mécontentement, mais l'économie prend une place importante dans le mélange des variables qui forment le programme séparatiste.

A cet égard, la bataille contre ou pour les changements politiques devient une confrontation entre ceux qui ont joué un rôle dans le passé et ceux qui attendent le leur dans la société.

Dans l'intérêt de l'unité, il faut reconnaître cet aspect fondamental, que ce soit de la part des chefs du gouvernement, du monde des affaires et de celui du travail; le peuple canadien tout entier, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec, doit en être conscient.

Il est important de comprendre qu'aux élections de 1976 qui l'ont porté au pouvoir, le Parti québécois a reçu un appui important des factions du Québec qui ne sont pas des séparatistes inconditionnels.

Le Parti québécois a divisé sa clientèle comme suit:

séparatistes inconditionnels: 37 pour cent,

juste milieu: 52 pour cent,

fédéralistes inconditionnels: 11 pour cent.

C'était principalement parce que le Parti québécois réussissait à attirer les indécis ou les partisans du juste milieu qu'il a pu prendre le pouvoir.

Ce qui veut dire qu'une partie importante de la force du PQ est venue de groupes qui ne se considéraient pas comme des séparatistes inconditionnels. Ils sont allés au PQ pour d'autres motifs que celui de l'indépendance. Et cela tendait à se lier au mécontentement engendré par le gouvernement Bourassa, sa corruption, sa maladministration des affaires et de l'économie de la province. A beaucoup d'égards, leur vote n'était pas tant un pour le PQ que contre le Parti libéral au pouvoir à l'époque.

## semaine de l'habitation du 8 au 17 septembre 1978

Je m'habite en neuf...

VISITEZ NOS MAISONS MODELES

|                                                                                                                  |                                                                                                             |                                                                                                        |                                                                                                                    |                                                                                                         |                                                                                                                           |                                                                                                              |                                                                                                         |                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Maisons de nos ARCTIQUES INC.<br>1000, Saint-Paul, Saint-Jean-Christophe<br>625-270 - (418) 829-0041 ou 829-8764 | BOI-ROH Inc.<br>1020 boul. de Lac, Lac Beauport, Qué.<br>845-5434 ou 845-8421                               | COUTURE A.S.P. & Frères Inc.<br>490, St-Joseph, Laval (Qué.)<br>697-1195 - 823-4243 ou 821-0714        | Guy DUMAS Construction Inc.<br>Les Galeries La Péninsule, Route 230 La Péninsule<br>(Kamouraska) (418) 856-3416    | Construction Denis BOULEY Inc.<br>1545, rue Grignon, Charlesbourg, Qué.<br>828-2149                     | JOURNEAULT Construction Inc.<br>13, Bellevue, Beauport (Qué.)<br>609-1020 (418) 821-4828                                  | habitations Jean-Claude LESSARD Inc.<br>250, St-Jules, Beauport<br>616-086 - 867-6780                        | Léon PAQUET Inc.<br>1405, de la Chapelle, St-Nicolas (Qué.)<br>605-270 - 821-1515                       | Les Habitations Jacqueline PERRO Inc.<br>25, rue Cloufrier, St-Emile<br>Québec - 842-4051 ou 845-4073     |
| Les Entreprises Bédard-BALLARIN Inc.<br>Case postale 102 Saint-Jacques (Charlevoix)<br>609-1980 - (418) 892-1492 | Benoit BOIVIN constructeur Inc.<br>21, rue Darnay, Saint-Henri (Qué.)<br>822-2471                           | Construction DELSA Inc.<br>6, Saint-Germain, Neuchâtel, Qué.<br>842-2782                               | Les Habitations DU TEMPS Inc.<br>2815, Ste-Famille, Sainte-Foy<br>Qué. 872-4908                                    | HABITAT PRE FAB<br>2146, boul. Hamel, Dubouge<br>616-2917 - 881-4300                                    | LANGEVIN Construction Inc.<br>8224, Chemin Sainte-Foy, Cap-Rouge<br>616-2011 - 881-0618                                   | Jean-Marie MEUNIER Inc.<br>271, route rurale au 138 St-Augustin (Portmout)<br>608-383 - 878-2952 ou 878-2953 | Les Habitations PARACOURT Inc.<br>1312, des Brossières, Ancienne-Lorette<br>Qué. - 872-0000 ou 821-4090 | PETITCLERC & DARYEAU Inc.<br>2252, rue de la Paix, Ste-Foy<br>812-3965 - 858-0818                         |
| Construction J.M. BÉGIN Inc.<br>288 ouest, boul. Saint-Cyrille, Québec<br>615-1789 - 863-9841                    | Construction Paul BOUTIN Inc.<br>1088 Champs Fleuris, St-Jean-Christophe (Qué.)<br>605-270-8258 ou 825-8254 | Les Habitations Gérard DOYON Inc.<br>1000 rue Jean-Charles-Castin<br>Cap-Rouge (Qué.) 872-4808         | Les constructions ELEGANCE Inc.<br>3745, boul. Hamel, Les Sables, Qué.<br>676-3811 - 871-3533                      | Les Habitations HENRIAGE P.B. Inc.<br>1116, Châteaue-Rigot, Charlesbourg est<br>616-907 - 828-8941      | Construction LAMYRE & FRÈRES Inc.<br>617, Chemin St-Joseph, Brossières (Qué.)<br>608-100 - 821-1803                       | MO-DE Construction Inc.<br>2800, Fouchard, Les Sables, Qué.<br>616-1977 - 872-5234                           | Les Constructions PARADIS Ent.<br>997, St-Jean, St-Jean-Christophe (Qué.)<br>605-270 - 825-8702         | Adrien QUIRION Inc.<br>180, St-Georges, Laval<br>609-4888 - 857-1192 ou 823-5489                          |
| Les Habitations BEN & GILBERT Inc.<br>2251, boul. Hamel, Dubouge, Québec<br>821-4148                             | Pascal BRETON entrepreneur général<br>623, de Fleury, Beauport (Charlevoix)<br>609-100 - 823-4419           | Construction J. Pierre DOYON Inc.<br>1450, rue Rivin, Ancienne-Lorette, Qué.<br>676-1029 - 851-1388    | Les Habitations T. FAUCHER Inc.<br>1035, boul. Pte 211 (suite 107) Ste-Foy, Qué.<br>616-088 - 863-1884 ou 863-2168 | Les Entreprises JALON Inc.<br>1283 Bellevue, Cap-Rouge, Qué.<br>608-1823 - 863-2134                     | Centre de vente LATENDRESSE<br>Boul. Industriel, Brossières<br>605-100-821-2200 ou 821-8152                               | Les Habitations NEUBEC Inc.<br>26, rue Malraux, Ste-Foy<br>620-1971 - 872-4098                               | Real PARADIS Inc.<br>142, de la Fabrique, St-Romuald<br>(Qué.) 878-2131 - 863-8988                      | REMO Inc.<br>3726, Terrasse St-Laurent, Ste-Foy<br>616-492 - 863-1643                                     |
| Construction M. BERNARD Inc.<br>218, Plante, Brossières (Qué.)<br>605-100 (418) 821-0872                         | Les Constructions BROLLAIS Inc.<br>Route Kennedy, St-Hubert (Charlevoix)<br>(418) 846-5289                  | DROUIN & PARENT Construction Inc.<br>364, Seignette, Beauport, Qué.<br>616-589 - 863-7588              | FERRO Lée<br>1285 des Patriotes, Ancienne-Lorette, Qué.<br>676-2989 - 877-4648 ou 877-1033                         | Les Habitations JAN DRE Inc.<br>1082, J.-C. Carlin, Cap-Rouge, Qué.<br>616-1823 - 863-1469              | Construction LE JEUNE Inc.<br>845, des Brèves, Québec<br>615-305 - 887-5326                                               | Les Modules ORLEANS Inc.<br>243, St-Jules, Beauport<br>Qué. - 863-3811                                       | PARENT & FRÈRES Inc.<br>74, avenue Rotterdam, Ste-Foy<br>878-2131 - 863-7573                            | Les Constructions Raimond RHEAUME Ltee<br>258 art. rue Principale, St-Etienne<br>Laval 605-210 - 821-6100 |
| Les Habitations DE BERNIERES Inc.<br>688 de la Rivière, St-Jean-Christophe (Qué.)<br>625-0229                    | Construction CARANIERE T.J. Inc.<br>74, boul. St-Jacques, Neuchâtel, Qué.<br>842-1487 ou 877-8148           | Simon DUBOIS Inc.<br>140, des Lacs, Saint-Hubert (Qué.)<br>605-280 - 821-0287                          | Gaston GAGNE Inc.<br>288 ouest, Ste-Foy, Québec<br>616-100 - 825-2948                                              | J. G. B. Construction Inc.<br>2116, des Bourneaux, Orsainville, Qué.<br>8-863-4008 ou 8-825-3912        | Les Habitations LE PIQUE Inc.<br>950, de la Rivière, St-Jean-Christophe<br>(Qué.) 615-100 - 821-2511                      | Les constructions PADURO Inc.<br>814, 1re Avenue, Québec<br>825-4080                                         | PARGO Construction Inc.<br>2181, Bois Joli, Sillery<br>617-188 - 881-3603 ou 881-8878                   | Construction ROUSSEAU & ROUSSEAU<br>1108, 1re Avenue, St-Rédempteur (Qué.)<br>Qué. 605-280 - 821-0814     |
| Philippe BERTHAUD Inc.<br>1308, des Patriotes, Ancienne-Lorette<br>616-085 - 863-0887                            | Les constructions de la Belle MONTAIGNE Inc.<br>Case postale 208, L'Assommoir, Qué.<br>605-270 - 823-1272   | Les Constructions DU CHEYRON Inc.<br>Case postale 7281, Charlesbourg<br>616-589 - 825-2554 ou 825-8854 | Les Entreprises Richard GAGNON Inc.<br>318 ouest, Ste-Foy, Charlesbourg<br>616-589 - 825-2554 ou 825-8854          | Les Constructions J.M.R. Inc.<br>1088, de la Colonnade, St-Jean-Christophe<br>(Qué.) 605-270 - 825-0718 | Les Habitations Jacques LESSARD Inc.<br>1028, rue des Champs, St-Jean-Christophe<br>(Qué.) 605-270 - 825-1600 ou 825-4882 | Constructions PARARO (1977) Inc.<br>142, Place des Érables, Charly (Qué.)<br>609-2977 - 825-4187             | Les Habitations PERROD Inc.<br>136, boul. Châteaue, Neuchâtel<br>Qué. 676-148 - 834-5244                | SOMOLEG Inc.<br>1050, des Champs, St-Jean-Christophe<br>(Qué.) 605-270-825-0100                           |
| Gilbert ROULARD Inc.<br>688 de la Rivière, St-Jacques (Qué.)<br>609-184 - 871-4393                               |                                                                                                             |                                                                                                        |                                                                                                                    |                                                                                                         |                                                                                                                           |                                                                                                              |                                                                                                         | Construction VERBOIS Inc.<br>1798 est, 13e Avenue, Charly (Qué.)<br>609-448-821-3121                      |

L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS REGION DE QUEBEC INC.  
GALERIES DUPLESSIS - 3291, CHEMIN STE-FOY - STE-FOY, QUE. G1X 1R9 651-3700

# la consommation

## La lutte contre l'hypertension s'engage

### la médecine

par le Dr H. DESTREM

Les recherches poursuivies depuis quelque temps dans le domaine des maladies de l'appareil circulatoire ont permis aux médecins de mettre au point des méthodes de prévention efficaces, et abouti à la découverte de médicaments qui permettent de tenir en respect les hypertensions autrefois les plus rebelles. Il est donc possible de limiter considérablement les dangers de l'hypertension artérielle.

Mais cela ne peut se faire sans une large et rapide éducation du public. La sagesse veut que les informateurs puissent s'appuyer sur les recommandations de médecins

spécialistes connus pour leurs travaux personnels et leur compétence en la matière. C'est donc dans un but des plus louables, et pour rendre service aux candidats à l'hypertension, en même temps qu'aux hypertendus déjà connus, que la lutte contre l'hypertension artérielle s'engage d'une façon continue et qu'elle porte en elle au contraire l'espoir que le nombre des hypertendus diminue sensiblement, en même temps que diminuent les dangers courus par ceux qui sont déjà installés dans l'hypertension.

#### A partir de quels chiffres entre-t-on dans l'hypertension artérielle?

Tout le monde sait que l'on évalue la pression exercée par le sang sur la paroi des artères au moyen d'appareils qui sont en somme des manomètres. Quand on dit qu'une tension atteint 18 ou 19, cela veut dire que le battement de l'artère est capable de soulever 18 ou

19 centimètres de mercure dans un tube de verre par exemple.

La tension artérielle s'exprime par deux chiffres. Celui de la maxima, le plus élevé, qui correspond à la plus forte poussée du sang dans l'artère au moment où le cœur se contracte. Le deuxième chiffre, celui de la minima, est le plus faible. Il correspond au moment où le cœur, au repos relatif, se remplit pour une nouvelle contraction.

Les chiffres tensionnels normaux sont variables d'un âge à l'autre et d'une personne à l'autre. Chacun a sa tension normale. Mais on admet qu'un adulte en bonne santé risque d'entrer dans l'hypertension artérielle quand sa tension minima atteint régulièrement 9 ou 10. Ce qui correspond généralement à des chiffres de la maxima atteignant 18 ou 20. Bien entendu, ces chiffres ne sont donnés ici qu'à titre indicatif. C'est au médecin, qui

connaît son malade, d'apprécier les indications du manomètre pour décider s'il y a ou non hypertension artérielle vraie.

#### Les causes de l'hypertension artérielle sont-elles nombreuses?

Oui, elles sont nombreuses. Et elles se combinent assez fréquemment. La nervosité habituelle, les préoccupations prolongées, le surmenage soutenu sont souvent l'origine d'hypertensions notables. Il faut y ajouter certaines hypertensions, en rapport avec le mauvais fonctionnement du corps thyroïde, des glandes surrénales, celles qui finissent par s'installer chez les gros mangeurs, d'autres qui sont dues à certaines maladies des reins parfois en relation avec des infections générales anciennes, d'autres encore qui sont provoquées par certaines anomalies anatomiques ou fonctionnelles du

cœur. Il y a aussi les hypertensions dont l'origine paraît héréditaire.

Nous pourrions poursuivre cette énumération. Cela paraît inutile. Ce que vous venez de lire vous montre, si vous ne le savez déjà, que l'interprétation et le traitement de l'hypertension ne peuvent être confiés qu'au médecin auquel il faut toujours faire appel dès qu'on se croit, ou qu'on se sait hypertendu.

#### Le traitement est-il toujours efficace?

C'est d'autant plus nécessaire que le traitement de l'hypertension est toujours possible et, à l'heure actuelle, presque toujours efficace. Surtout quand il est entrepris précocement.

L'expérience montre en effet que l'hypertension négligée finit par provoquer à la longue des détériorations artérielles définitives, particulièrement dangereuses au niveau du cœur, du cerveau et des reins quelle

que soit son origine. Elle se stabilise la plupart du temps, au contraire, quand elle est traitée convenablement et avec persévérance. Les dangers qu'elle comporte sont en même temps réduits à une proportion qui faiblit d'autant plus que la lutte est entreprise de bonne heure.

#### Le sel: ennemi no 1

Il convient de préciser ici que les traitements de l'hypertension n'exigent généralement pas de contraintes très pénibles quand ils sont appliqués au bon moment, ni une surveillance médicale très astreignante en dehors des poussées évolutives que l'on réduit au maximum quand on se plie avec discipline aux exigences de la thérapeutique. Rappelons au passage que le sel est très souvent l'ennemi numéro un de l'hypertendu. La simple limitation du sel alimentaire est un des auxiliaires les plus précieux de la lutte contre l'hypertension artérielle.

(Copyright by B.I.P.)

## Symposium sur la sexualité de l'enfant en 1979

### Soyez une femme complète!

L'école Viviane vous offre deux séries de cours:

#### FORMATION D'HÔTESSE ET MANNEQUIN, le soir

- pour préparer une carrière
- pour affiner votre féminité

Ces cours s'adressent à toutes les femmes désireuses ou non de devenir mannequin.

#### COURS DE CHARME ET DE PERSONNALITÉ, le jour (2 après-midi par semaine, de 2 heures à 4 heures)

- pour mieux connaître votre potentiel féminin
- pour acquérir plus d'assurance
- pour développer au maximum votre charme naturel

**Vous pouvez aussi profiter d'un cours d'auto-maquillage personnalisé**

École de mannequins et d'hôtesse  
Viviane Rousseau Dufour inc.  
Agence de mannequins et d'hôtesse professionnelle

Inscrivez-vous maintenant: 525-6128  
75, Grande-Allée est, Québec

L'école  
**Viviane**  
est près de vous

L'école détient un permis du ministre de l'Éducation  
no: 655269 niveau secondaire adulte  
professionnel: hôtesse, mannequin,  
culture personnelle, charme et maintien.



MONTREAL (PC) — Un an avant le symposium national sur la sexualité de l'enfant, qui aura lieu à Montréal les 7, 8 et 9 septembre 1979, dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, le comité organisateur de cette rencontre en dévoilait, la semaine

dernière, les grandes lignes. Ce projet est une initiative du département de sexologie de l'université du Québec à Montréal.

Sous le thème "Un avenir pour chaque enfant", cette année se présente comme un temps privilégié pour mettre à jour nos connaissances sur la sexualité de l'enfant et définir les jalons d'une véritable éducation favorisant le

développement harmonieux et le réel épanouissement de ses dimensions érotique et sexuelle, a souligné, au cours d'une conférence de presse, un des organisateurs du symposium, M. Jules Bureau.

"Si nous parlons de cet événement un an avant qu'il ait lieu, a poursuivi M. Bureau, c'est que le temps qui précède le symposium doit être utilisé pour sensibiliser

chercheurs, professionnels, éducateurs, parents, en un mot toutes les communautés québécoise et canadienne, au phénomène de la sexualité, domaine tabou, facilement réduit à l'érotisme".

#### La sexualité enfantine

Si la sexologie a exploré le champ de la sexualité adulte, les recherches sont encore très limitées en ce qui concerne la sexualité enfantine. "La sexualité de l'enfant est à peu près inconnue et beaucoup reste encore à faire et à apprendre, a déclaré M. Bureau. Actuellement, l'être humain qui a le plus besoin d'être libéré sexuellement, c'est l'enfant. Et c'est d'autant plus important, a-t-il poursuivi, qu'un enfant dont le développement sexuel aura été harmonieux deviendra un adulte qui n'aura plus besoin d'être libéré sexuellement".

Les organisateurs du symposium comptent regrouper quelque 150 chercheurs québécois, canadiens et étrangers "triés sur le volet" et provenant de divers champs

d'étude (droit, pédiatrie, psychologie, etc.) ainsi qu'environ 1.000 professionnels préoccupés de mieux servir l'enfant. "Nous ne visons pas à organiser un symposium fastueux, a tenu à souligner M. Bureau. Le but visé est de faciliter, entre chercheurs, l'échange et le partage des connaissances sur la sexualité et l'érotisme de l'enfant, de proposer des pistes d'intégration et de synthèses des connaissances morcelées et diffusées dans ce domaine de l'humain".

Le symposium regroupera ses participants autour de trois thèmes majeurs: connaissance de la sexualité de l'enfant dit normal; connaissance des difficultés, conflits, pathologies et thérapies de la sexualité et de l'érotisme de l'enfant; connaissance d'expériences éducatives et pédagogiques sur la sexualité de l'enfant.

Plusieurs invitations ont déjà été lancées à des chercheurs de renommée internationale aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, en France, en Belgique, en Suisse et en Allemagne de l'Est.

Un symposium de cette envergure occasionnera des frais considérables, cela va de soi. Déjà, les organisateurs sont assurés d'une importante subvention de l'UQAM, du réseau des universités du Québec, du Centre professionnel de sexologie et de quelques autres organismes. Le public en général est également invité à apporter sa contribution financière.



M. Pierre Z. Tremblay annonce à sa distinguée clientèle qu'il continue à lui offrir un service à domicile de vente.

Évaluation gratuite et garantie de 90 jours sur toute réparation de machines à coudre de toutes marques.

Pour mieux vous servir, un service téléphonique note vos appels.

**PIERRE Z. TREMBLAY**  
910, Place Belœil, app. 7  
Ste-Foy, Qué.  
Tél.: 653-2601

**norman**  
*Mode*

Commentaires par:  
Micheline Poitras-Leclerc

le mardi 12 septembre

Sujet: Automne-hiver 1978

9.30 a.m. **Bienvenue Mesdames**

**BONI DE NOEL**  
Hommes ou femmes, gagnez de l'argent additionnel en vendant des nouvelles Obligations d'Épargne du Canada pour un Courtier établi depuis 30 ans et membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières. Commission payée à la mi-décembre, pour détails contactez:  
Casgrain & Cie Ltée, 625 ouest, Dorchester, Montréal, 871-8063.

Découvrez notre superbe collection mode d'allure jeune

*Jean Fortin inc.*

12, De la Fabrique, Québec  
Téléphone: 692-2490

## SINGER A DES CISEAUX POUR TOUS VOS BESOINS - À 20% DE RABAIS

|                                                                                                                       |                                                                                                             |                                                                                                            |                                                                                                                |                                                                                                           |                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>C-808 ciseaux pour tissus de polyester 8" Prix courant \$12.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$10<sup>00</sup>+</b></p> | <p>C-807 ciseaux à denteler 7 1/2" Prix courant \$17.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$14<sup>00</sup>+</b></p> | <p>C-847 ciseaux pour garnitures 7" Prix courant \$8.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$6<sup>80</sup>+</b></p> | <p>C-885 ciseaux à poignée noire 8 1/2" Prix courant \$6.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$5<sup>20</sup>+</b></p> | <p>C-858 ciseaux recourbés 8" Prix courant \$9.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$7<sup>60</sup>+</b></p>      | <p>C-868 ciseaux recourbés 8" Prix courant \$11.00<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$8<sup>80</sup>+</b></p> |
| <p>C-898 ciseaux à poignée coussinée 8 1/2" Prix courant \$11.00<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$8<sup>80</sup>+</b></p>   | <p>C-846 ciseaux pour garnitures 6" Prix courant \$7.00<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$5<sup>60</sup>+</b></p>  | <p>C-816 ciseaux à deux pointes 6" Prix courant \$7.00<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$5<sup>60</sup>+</b></p>  | <p>180 ciseaux de cuisine Prix courant \$7.98<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$6<sup>38</sup>+</b></p>               | <p>C-810 ciseaux de tailleur 10" Prix courant \$19.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$15<sup>60</sup>+</b></p> | <p>157 ciseaux de barbier 7" Prix courant \$9.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$7<sup>60</sup>+</b></p>   |
| <p>C-814 ciseaux de broderie 4" Prix courant \$5.50<sup>+</sup><br/><b>SOLDE \$4<sup>40</sup>+</b></p>                |                                                                                                             |                                                                                                            |                                                                                                                |                                                                                                           |                                                                                                       |

ET BIEN D'AUTRES ENCORE.

# SINGER

CENTRES DE COUTURE ET CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS

<sup>+</sup>Le prix peut varier

Mail St-Roch  
Place Fleur de Lys  
\* Place Laurier-St-Foy

522-8128  
529-5291  
651-4021

Place L'Ormière-Neufchâtel  
Carrefour Charlesbourg-Charl.  
Les Galeries Chagnon-Lévis

843-2845  
625-9333  
837-6157

\* 74, rue St-Thomas-Montmagny  
\* Place Donauil-Donnacona  
399, Jean-Roux-Trois-Pistoles

248-3734  
285-2552  
851-3216

414, 4e Avenue-La Pocatière  
48, rue Villeneuve-Cabano  
\* 289, Lafontaine-Rivière-du-Loup 862-2789

856-3712  
854-3003

\* Ce magasin vend les tissus

## Médecine nucléaire

# L'Hôtel-Dieu de Québec accuse un retard de 5 ans

par Roger BELLEFEUILLE

L'Hôtel-Dieu de Québec accuse un retard de cinq ans dans le domaine de la médecine nucléaire. Paradoxalement, il est, à cet égard, victime de son propre avant-gardisme.

C'est le constat que pose l'un des

premiers spécialistes de cette discipline de pointe à pratiquer dans la région de Québec, plus spécifiquement à l'Hôtel-Dieu, le Dr Juan Friede.

Ce dernier a fait état de cette situation au SOLEIL à l'occasion de l'ouverture, aujourd'hui, au Château Frontenac, du 19e colloque de médecine

nucléaire de langue française qui réunira quelque 400 scientifiques du Québec, du Canada et de l'Europe pendant trois jours. C'est la première fois que de telles assises se tiennent en dehors de la France.

L'Hôtel-Dieu était, en 1969, le premier établissement hospitalier de

l'Amérique du Nord à reconnaître la médecine nucléaire comme une spécialité. Les États-Unis emboîtaient le pas trois ans plus tard. Précurseur dans ce champ, l'Hôtel-Dieu se dotait à ce moment, d'un équipement adéquat pour le temps. Depuis lors, cependant, compte tenu du fait que la médecine nucléaire n'a pas suivi la même évolution rapide, certains appareils ont atteint un état de désuétude avancée.

Ainsi, on y trouve encore un compteur de radiations à lampes, alors que cette composante a été déclassée par les transistors et les semi-conducteurs. L'établissement possède deux caméras dont la fonction est de détecter les affections organiques (cancers, tumeurs, etc.); celle acquise en 1969 est la première de sa génération, les caméras d'aujourd'hui étaient de la sixième...

L'Hôtel-Dieu n'est plus le seul établissement de l'agglomération de Québec doté d'un département de médecine nucléaire. Le CHUL, l'hôpital Laval, Jefferey Hale, Saint-Sacrement, l'Enfant-Jésus et l'Hôtel-Dieu de Lévis ont aussi emboîté le pas au fil des ans. Intervenant plus tard dans ce secteur, ils ont naturellement bénéficié d'un équipement plus sophistiqué, grâce aux progrès de la technologie. Aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu de Québec a d'autres priorités.

### Sans douleur

Pour un établissement hospitalier comme celui de la côte du Palais hautement spécialisé en néphrologie (troubles du rein) et en cancérologie,

comme l'explique le Dr Friede, la médecine nucléaire est un atout de premier plan, surtout pour le patient.

Ainsi, pour l'examen du fonctionnement des artères (artériographie), dans les cas de risques élevés, le recours à la médecine nucléaire diminue les possibilités d'accidents à trois pour mille patients. Cette technique est aussi moins traumatisante puisqu'elle ne nécessite aucune chirurgie, ni anesthésie.

En dépit des images négatives que suscite le terme nucléaire, cette technique est en soi très simple et indolore.

Pour fins de diagnostics, il y a injection d'une substance radioactive. Chaque dose est programmée. La caméra suit le tracé de la substance qui fait tâche au niveau d'un organe atteint; l'image est amplifiée puis tirée sur négatif.

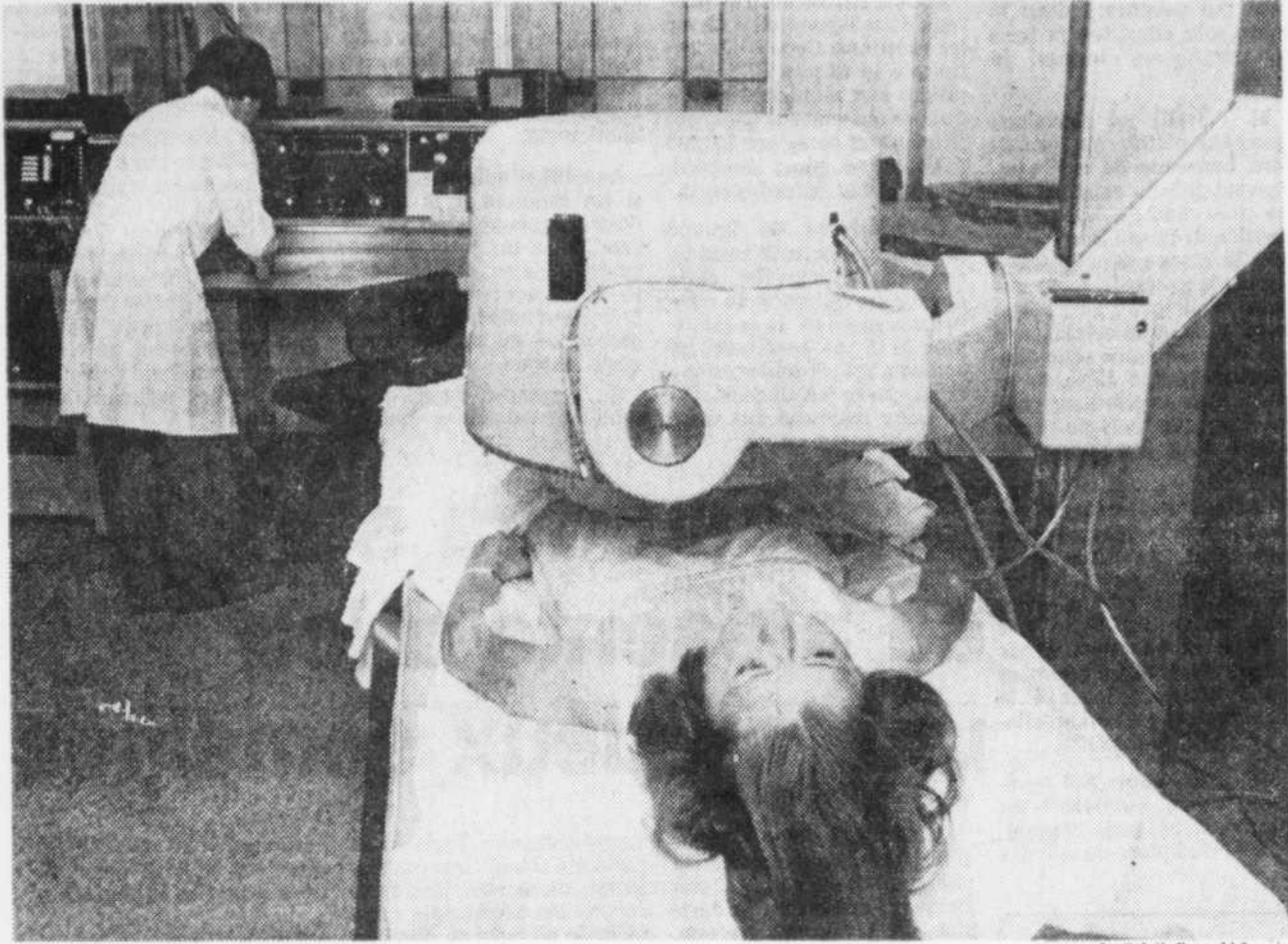
Autre avantage sur les techniques de radiographie classique: l'exposition aux radiations est dix fois moindre.

A l'heure actuelle, l'Hôtel-Dieu de Québec soumet quelque huit mille patients par année à ce type d'examen, avec une liste d'attente de trois semaines. Un équipement plus moderne permettrait de doubler le nombre d'examen sans augmenter sensiblement le coût par examen, les appareils dernier cri raccourcissant de beaucoup le processus.

Avec l'équipement actuel, l'Hôtel-Dieu pourrait, par le recours à l'ordinateur (déjà en place à d'autres fins) procéder dans ce secteur des études

fonctionnelles plutôt que statiques et obtenir, sous forme de graphiques, des diagnostics encore plus précis.

Pour cela, il faudrait une "petite pièce de quincaillerie" supplémentaire dont le coût est de \$10,000... montant, qui par ces temps de restrictions budgétaires dans le réseau des Affaires sociales, ne semble pouvoir être à la portée que d'un mécène.



Le Soleil, Reynald Lavoie

L'une des deux caméras utilisées en médecine nucléaire à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'appareil, acheté en 1969, est déjà, compte tenu de l'évolution technologique, un vieux modèle.



Le Soleil, Reynald Lavoie

Le Dr Juan Friede, de l'Hôtel-Dieu de Québec, un spécialiste en médecine nucléaire.

## Baie James: entente avec les cuisiniers

Les représentants des quelque 1.300 employés affectés aux cuisines et à l'entretien ménager de la Baie James ont conclu, vendredi soir, une entente de principe avec les deux compagnies qui embauchent ces travailleurs, membres de la section 791 de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (FTQ).

Des assemblées de ratification ont été tenues sur le territoire tout au cours de la fin de semaine et d'autres seront tenues au début de cette semaine.

Une ronde de négociations intensives s'était poursuivie à semaine dernière entre les représentants syndicaux et ceux de la compagnie Crawley & McCracken Ltd, de Pointe-Claire, concessionnaires des cuisines.

Seules les clauses monétaires faisaient l'objet de discussions. Les employés des cuisines et des cafétérias avaient rejeté, la semaine précédente, les offres patronales qui leur étaient soumises dans une proportion de 96 pour 100 et s'étaient prononcées en faveur de la grève à plus de 90 pour 100 advenant un échec des "négociations de la dernière chance".

La fermeture des cuisines des chantiers de la Baie James aurait pu entraîner à très court terme l'interruption des travaux et le rapatriement de la plupart des employés, actuellement au nombre d'au moins 16.000.

### Impasse chez les agents

Par ailleurs, le lock-out qui touche les 160 agents de sécurité de la Baie James est entré samedi dans sa sixième semaine.

Le directeur de grève des agents de sécurité, affiliés à la CSN, M. Mario Tremblay, a confié qu'une rencontre de négociations était prévue pour le 14 septembre en présence du nouveau conciliateur nommé dans ce dossier, M. Marcel Boisvert.

Les agents de sécurité maintiennent toujours une ligne de piquetage sur la route qui conduit de Matagami au chantier, mais ils n'ont pu obtenir l'appui du puissant syndicat international des Teamsters, comme ils l'espéraient pour tant au début du conflit. Les camionneurs continuent d'approvisionner le chantier et de franchir les lignes de piquetage.

Les syndicats attendent la visite du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, dans la région de Matagami, aujourd'hui, pour le "sensibiliser" au différend qui les oppose à leur employeur, la municipalité de la Baie James.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC

## COURS AUX ADULTES (temps partiel)

### FORMATION PROFESSIONNELLE

#### INSCRIPTION

Centre de Formation Professionnelle  
1050, rue Borne  
Québec, G1N 1L9

- Techniques de l'alimentation
- Techniques des arts graphiques
- Techniques de la construction
- Techniques hydrothermiques
- Electrotechnique
- Techniques mécaniques

Pavillon de l'automobile et de la coiffure  
125 ouest, des Commissaires  
Québec, G1K 1M7

- Techniques de l'équipement motorisé (Mécanicien d'automobile, commis aux pièces, etc.)
- Coiffure

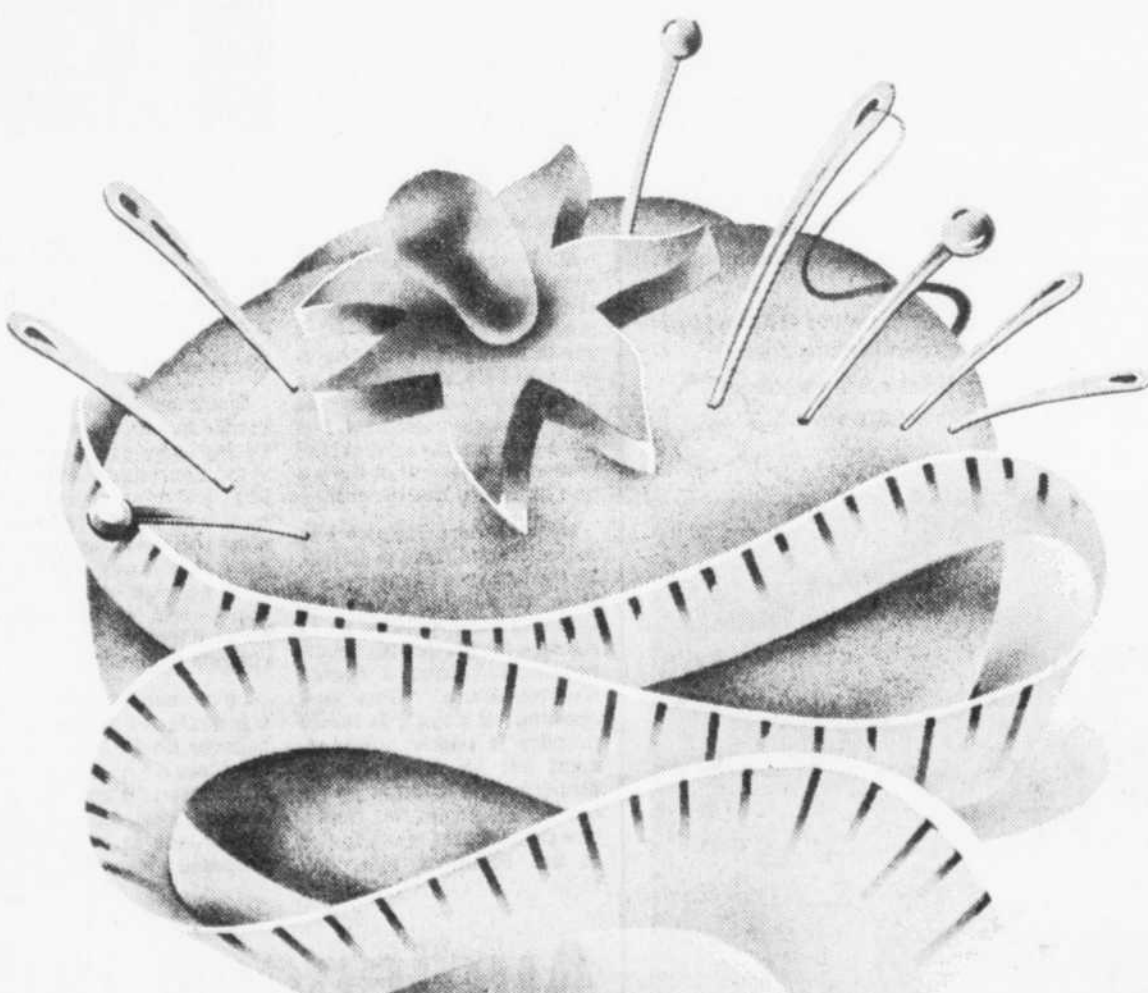
Ecole secondaire Louis-Joliet  
1201 nord, Dorchester  
Québec, G1L 4M1

- Techniques commerciales

INSCRIPTION 11-12-13-14-15 sept. 1978

de 19 heures à 21 heures, RENSEIGNEMENTS: 688-3242

Les services de l'éducation des adultes.



## Votre police sera taillée à la mesure de vos besoins.

À la New York Life, nous ne croyons pas aux polices toutes faites. Pour nous, l'important, c'est ce qui vous distingue, qu'il s'agisse de votre métier ou de votre style de vie.

Avant de vous vendre une police, nous cherchons à vous connaître davantage, à mieux comprendre ce que vous exigez de la vie et de vos assurances.

Après, nous passons en revue nos programmes de base afin de mieux vous aider à choisir parmi les nombreuses polices et options Maple Leaf et à

explorer toutes les variations possibles. C'est à cause de cette attention individuelle que la New York Life mérite la confiance des Canadiens depuis 120 ans.

Pensez-y. Ne vaut-il pas mieux pour vous que votre police soit taillée à la mesure de vos exigences plutôt que d'avoir à vous conformer aux exigences d'une police toute faite?

La New York Life du Canada. Pour des polices adaptées à chacun des Canadiens.

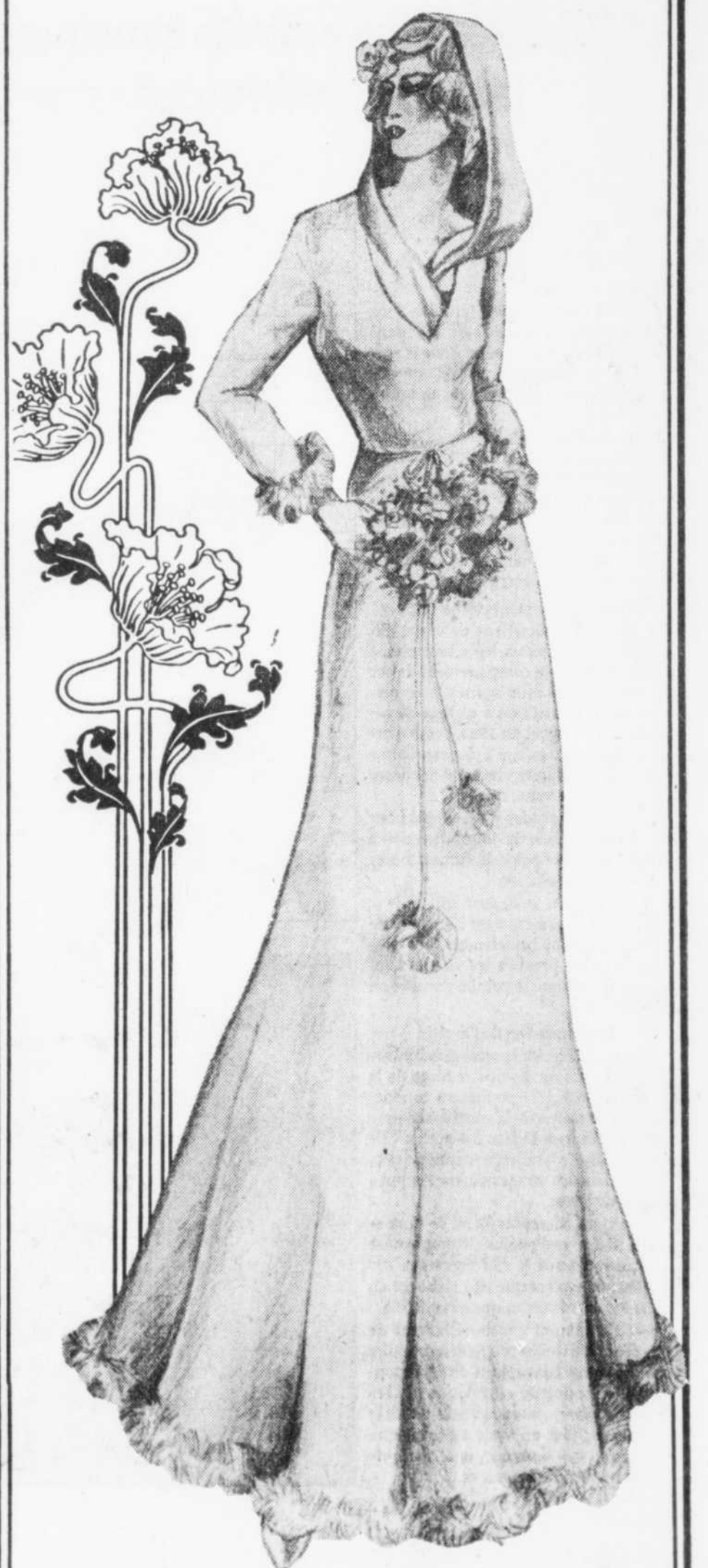


**Au service des Canadiens depuis 1858.**

(418) 529-0486 à Québec

Bureau 612, 2, Place Québec, G1R 2B5. Directeur: Pierre Painchaud

LE **Syndicat**  
DE QUÉBEC  
• Centre-Ville



### Robe de Mariée

Robe ligne A, manches longues, capuchon et ceinture, coupée à la taille, avec ou sans marabout. En polyester (100%). Couleur: ivoire et blanc. Grandeur: 5 à 15.

200<sup>00</sup>

Salon de la Mariée, 3e étage, Mail St-Roch

# Serge Joyal est tenté par la mairie de Montréal

par Lise LACHANCE  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Une coalition du centre gauche se propose de renverser le régime Drapeau lors des élections du 12 novembre. Son nom: le Groupe d'action municipale (GAM).

Le député de Maisonneuve-Rosemont aux Communes, Serge Joyal, songe à prendre les commandes de cette lutte en posant sa candidature au poste de maire. Il fera connaître sa décision dans une dizaine de jours.

"J'ai aligné sur le papier les noms d'un certain nombre de personnes, organismes et groupes pour recueillir leur opinion. Je suis en train de compléter ma tournée. Partout où je m'adresse, je reçois un accueil chaleureux", nous a déclaré vendredi le jeune député libéral, qui s'est fait notamment connaître par sa défense des Gens de l'air du Québec contre la puissante CALPA pan-canadienne.

## Une même lutte

M. Joyal considère que sa lutte à Montréal constituerait une autre facette de celle qu'il a entreprise à Ottawa. Elle se situerait dans la même perspective: "Je me suis lancé dans la politique fédérale à cause du débat de fond qui s'y déroule, c'est-à-dire la redéfinition des structures politiques du pays, le partage des pouvoirs entre francophones et anglophones. Le débat est à vif actuellement. Par contre, ce qui arrive à Montréal

détermine la position du Québec face aux autres provinces. Car c'est là qu'habite 60 pour 100 de la population du Québec, c'est là que se jouent les deux tiers de la vie économique et la moitié de la vie culturelle. Aucun Québécois ne peut donc se désintéresser du sort de Montréal."

Or, de poursuivre l'avocat, "l'administration Drapeau est à bout de règne. Elle a épuisé toutes ses ressources d'imagination. La détérioration de Montréal est telle que si des gestes draconiens de redressement ne sont pas posés, la ville va continuer à décliner. Face à l'émergence de Toronto, Drapeau n'a rien trouvé de mieux que des projets grandioses comme l'Expo et les Jeux olympiques. Et ensuite on se demande pourquoi la population de la métropole a diminué de 12 pour 100 durant les cinq dernières années!"

M. Joyal nous a souligné que, s'il décide de poser sa candidature à la mairie, il terminera son mandat de député aux Communes comme M. Gilles Lamontagne a fait lorsqu'il a fini son mandat de maire à Québec après avoir été élu député fédéral de la circonscription de Langelier, en mai 1977. Ses fonctions municipales expiraient en novembre de la même année.

L'homme politique nous a précisé cependant que, s'il ne vient pas sur la scène municipale, il continuera de se battre au niveau fédéral.

Serge Joyal n'est pas la seule tête d'affiche du Groupe d'action municipale (GAM). On y retrouve également: Jean-Claude Marsan, directeur de l'école d'urbanisme de l'université de Montréal, qui a assumé la présidence du comité d'étude sur les instal-



Serge JOYAL

lations olympiques; Jean des Trois-Maisons, conciliateur au ministère du Travail du Québec (il s'occupe du dossier chaud de la compagnie Kenworth de Sainte-Thérèse), ancien président du Syndicat des fonctionnaires de la ville de Montréal; Michael Fish, architecte, fondateur de "Sauvons Montréal"; Paul-Emile Robert, un ancien compagnon d'armes de Jean Drapeau; Nick auf der Maur et

Robert Keaton, conseillers municipaux élus sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) et exclus de cette formation lors de leur participation aux dernières élections provinciales.

A la barre: un autre ancien du RCM, Robert Pétrelle, qui occupait la vice-présidence de ce parti lors de sa démission, en mai 1977. Il assume maintenant la présidence du GAM.

Il s'agit d'un groupe de modérés, du centre gauche, qui veut s'attaquer "aux problèmes invraisemblables qui pourrissent depuis dix ans à Montréal" et combler un vacuum politique.

## Quatre problèmes fondamentaux

Les quatre points névralgiques de cette situation sont, selon M. Pétrelle, la fiscalité, l'économie, la démocratie et la qualité du milieu de vie.

En ce qui concerne la fiscalité, le président du GAM s'en prend à "la hausse effroyable des taxes municipales", qui a été beaucoup plus aigüe que celle des salaires et du coût de la vie.

Au niveau économique, M. Pétrelle déplore le vieillissement de la structure industrielle de la ville, l'absence de nouveaux investissements. Cette question, affirme-t-il, n'a jamais préoccupé le maire actuel.

La démocratie, opine-t-il, est gravement malade dans la métropole. Le Parti civique

(du maire Jean Drapeau), "c'est un homme qui choisit ses candidats en fonction de leur soumission totale".

Quant à la qualité du milieu de vie, le directeur du module d'urbanisme à l'université du Québec à Montréal parle de délabrement de la ville à tous points de vue: pollution, bâtiments barricadés, terrains vagues, parcs délabrés, etc..

La lutte à ces quatre problèmes qui perdurent dans la métropole constitue la base du programme électoral du GAM.

M. Pétrelle est convaincu que cette plateforme recueillera beaucoup de suffrages. Surtout que des candidatures de très grande valeur se dessinent. Ce qui le convainc que le groupe sera appelé à former le prochain gouvernement municipal. De sorte que le parti, malgré son très jeune âge (il a été fondé officiellement le 14 juin 1978), ne se prépare pas seulement pour les élections mais en même temps pour l'exercice du pouvoir.

Le GAM ne considère même pas que le RCM, dont plusieurs sont issus, constitue pour lui un empêchement de tourner en rond. "Le RCM n'existe plus", nous a dit M. Pétrelle. Et d'ajouter: "Il est dominé par des adolescents qui prennent grand plaisir à jouer à la révolution et qui révent follement au 'Grand soir'".

Le GAM compte 800 membres. Aucun candidat n'est encore choisi, mais l'organisation est en place dans 35 des

54 districts électoraux. Tous auront un porte-étendard de la formation. Ce choix se fera au cours des deux prochaines semaines.

Quant à la convention au poste de maire, elle aura lieu le 26 septembre. Si le député Serge Joyal décide de se porter candidat, nul doute qu'il sera le seul en lice.

## Satisfait de la loi

M. Pétrelle se dit très heureux de la nouvelle loi 44 sur les élections. Cette loi, sanctionnée le 23 juin 1978, s'applique aux municipalités du Québec qui vont aux urnes cet automne et comptent 100,000 habitants et plus: Montréal, Longueuil et Saint-Leonard.

Le président du Groupe d'action municipale considère que la nouvelle carte électorale, qui porte le nombre de districts de la métropole de 19 à 54, améliorera les contacts des conseillers municipaux avec les citoyens. Car la taille moyenne des quar-

tiers, qui était de 60 à 70,000 électeurs, se trouve maintenant réduite à environ 12,000. Les relations seront donc facilitées.

Par ailleurs, M. Pétrelle estime que la loi 44 démocratisera le financement des partis en plafonnant les contributions à \$500 et en les limitant aux électeurs de la ville concernée.

## Un chef de l'opposition

Quant à la toute nouvelle formule du colistier, le GAM s'en réjouit car elle ouvre enfin la porte à un chef de l'opposition sur la scène municipale.

La loi 44 stipule en effet que si un candidat à la mairie désire également se porter candidat à un poste de conseiller dans un district, il doit le faire avec un colistier. L'électeur vote pour ces deux personnes au moyen d'une seule marque.

Si le scrutin favorise ce candidat aux deux postes,

celui-ci est déclaré élu à la charge de maire et son colistier à celle de conseiller du district. Par contre, s'il n'est pas élu maire mais obtient le plus grand nombre de votes au poste de conseiller dans le district où il s'est également présenté, il est déclaré élu à cette charge de préférence à son colistier.

L'introduction de cette formule permettra dorénavant à un candidat à la mairie, défait à ce poste, d'être élu conseiller et, ainsi, d'oeuvrer à l'intérieur même du conseil municipal.

Jusqu'à maintenant, un candidat défait au poste de maire se retrouvait les mains vides. Ce fut le cas, aux élections de 1974, du candidat Jacques Couture devenu depuis ministre dans le cabinet Lévesque. M. Couture, on s'en rappelle, avait effectué une percée extraordinaire en un temps record, recueillant près de 40 pour 100 des suffrages. Mais en vain...

# Drapeau dira s'il se présente d'ici une ou deux semaines

MONTREAL (d'après PC) — D'ici une ou deux semaines, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, annoncera sa décision de se porter, ou non,

candidat à la mairie le 12 novembre prochain. C'est à peu près au même moment qu'il fera connaître la solution de rechange qu'il préconise au projet de réforme de la fiscalité municipale que le gouvernement québécois a déposée le printemps dernier.

Dans une entrevue qu'il accordait au quotidien montrealais Le Devoir la semaine dernière, le maire a indiqué qu'il consultait ses collaborateurs sur le parti à prendre et qu'il n'était pas sans peser l'impact que pourrait avoir l'hypothèse qu'il ne se représente pas à la mairie.

M. Drapeau a dit qu'il n'a jamais voulu, depuis qu'il est maire de Montréal, "commencer à réfléchir" à pareille décision avant le troisième mois qui précède l'élection.

C'est, explique-t-il, qu'il ne peut accepter l'idée d'être longtemps simultanément maire et candidat, "car il peut y avoir des conflits d'intérêts" entre les deux rôles. Il précise que s'il ne se présente pas à la mairie, il fera néanmoins campagne avec le Parti civique.

Trouvant plutôt flatteur qu'on lui prête l'ambition, sinon l'ouverture offerte sur un plateau d'argent, de l'ambassade canadienne à Paris et qui doit se libérer bientôt, le maire précise cependant qu'il n'a pas sollicité le poste ni n'a été approché en ce sens, "mon Dieu, non, et en aucune façon".

## Commission Malouf

M. Drapeau a indiqué de plus que le fait que les séances publiques de la commission Malouf, qui enquête sur le coût des Jeux olympiques de 1976, se tiendront en pleine campagne électorale ne le dérange nullement. Les deux événements suivent leur cours normalement et il n'y a que le hasard qui les unit.

Décidé ou non à se porter de nouveau candidat à la mairie, M. Drapeau n'a pas renoncé à faire un dernier grand discours sur le problème de la réforme fiscale que le gouvernement Lévesque a décidé d'entreprendre. "D'ici une semaine ou deux", le maire prendra la parole publiquement sur le sujet afin de proposer une solution de rechange au projet des ministres des Affaires municipales et des Finances, MM. Guy

rardif et Jacques Parizeau, et qui a été soumis aux municipalités du Québec lors de la conférence provinciale - municipale du mois de juin.

Elaborant sur l'élection du 12 novembre prochain, le maire tient pour minime l'impact qu'aura la nouvelle loi 44 (touchant la démocratie municipale) sur le destin du Parti civique de Montréal. Au point de vue de la caisse électorale du parti, "la loi n'amènera pas de grandes modifications: la forme va changer, mais non point la formule". Et M. Drapeau précise que les dépenses électorales maintenant autorisées par la nouvelle loi "dépassent de beaucoup tout ce que ça a coûté au Parti civique dans le passé". Chaque candidat du Parti doit verser une somme (\$2,000 depuis 1970) à la caisse électo-

gestions que lui avait faites le directeur adjoint des élections de la ville, M. Léo Lemay.

## Bataillons

Le maire ne craint guère que se constitue, contre le Parti civique et autour des candidats du Groupe d'action municipale, une sorte de front commun animé par les députés fédéraux libéraux de la région de Montréal, les troupes libérales de M. Claude Ryan, voire même des bataillons péquistes de l'est de la ville.

Au chapitre du réaménagement des pouvoirs et du territoire, le maire se fait dialecticien. Interrogé sur les trois hypothèses de décentralisation que le gouvernement québécois a lancées dans la discussion au printemps (décentralisation depuis Québec vers la Communauté urbaine; vers les villes de l'île de Montréal; ou vers une demi-douzaine d'arrondissements) qui regrouperaient sans les fusionner les municipalités de l'île, M. Drapeau fera trois remarques.

D'abord, il est plutôt fûté de parler de décentralisation, puisque, "entendons-nous bien, il n'y a pas de centralisation". Il ne reste qu'un seul problème entre Québec et les municipalités, le financier. Il s'agit de bien déterminer qui (la province ou la municipalité) paye pour quoi. Et si c'est la province qui paye, "la centralisation ne menacera pas les villes".

Ensuite, l'hypothèse des "arrondissements" au sein de l'île de Montréal ne lui plaît guère. "Plus on multiplie les gouvernements, plus on multiplie les problèmes... On forme déjà dix états dans le Canada...".

Enfin, le maire est conscient du fait que le développement centrifuge de l'île de Montréal a dépeuplé singulièrement le centre de la métropole et a laissé en ce dernier une population qui prend l'âge, qui n'est pas riche et qui, par ailleurs, doit supporter les coûts croissants des infrastructures et des services urbains. "Il faut freiner le mouvement d'exode et rendre aux citoyens de Montréal des avantages qu'ils ont perdus", notamment en implantant des programmes de taxation qui favorisent les citoyens des grandes villes, réduisent leurs charges financières et partant les décourage de partir.



Le maire Jean DRAPEAU

rale "coopérative" avant l'élection et celle-ci se fait avec ce fonds, dit le maire, les cotisations des particuliers n'étant pas exclues.

## Recrutement

Quant au recrutement des candidats de son parti à l'échéance pour les 54 nouveaux districts de la ville, il se fait "très bien et très facilement". Le maire précise qu'il n'est pas davantage question cette année que par les années passées que les candidats soient choisis dans le cadre d'une élection ou d'un congrès quelconque.

Le remaniement de la carte électorale (et notamment le passage de 19 à 54 districts électoraux) "n'est pas fatal". M. Drapeau dit que le gouvernement s'est inspiré largement, dans la carte qu'il a proposée à Montréal, des sug-

# Virages aigus, arrêts brusques, routes défoncées: jamais une Mercedes ne perd sa dignité.

C'est en 1931 que Mercedes-Benz a lancé la suspension indépendante sur les quatre roues. Pour la première fois, chacune des roues d'une voiture pouvait coller à la route en toutes circonstances.

Plus tard, en 1954, Mercedes équipa ses voitures d'essieux oscillants à joint unique, ce qui permettait au conducteur de mieux sentir la route alors que la voiture franchissait allègrement les inégalités du sol les plus prononcées, prenait plus aisément les virages aigus, le tout avec une douceur accrue.

## Autres raffinements techniques

En 1961, Mercedes-Benz parvint à éliminer encore mieux les vibrations, à adoucir encore le comportement de ses voitures en les munissant d'une suspension pneumatique à réglage de niveau automatique. En 1968, l'essieu arrière diagonal oscillant à pivot surbaissé et triangles obliques vint adoucir encore une excellente tenue de route.

En 1972, Mercedes-Benz adopta pour les sedans de la série 450 la direction à déport nul, qui équipe désormais toutes les voitures Mercedes.

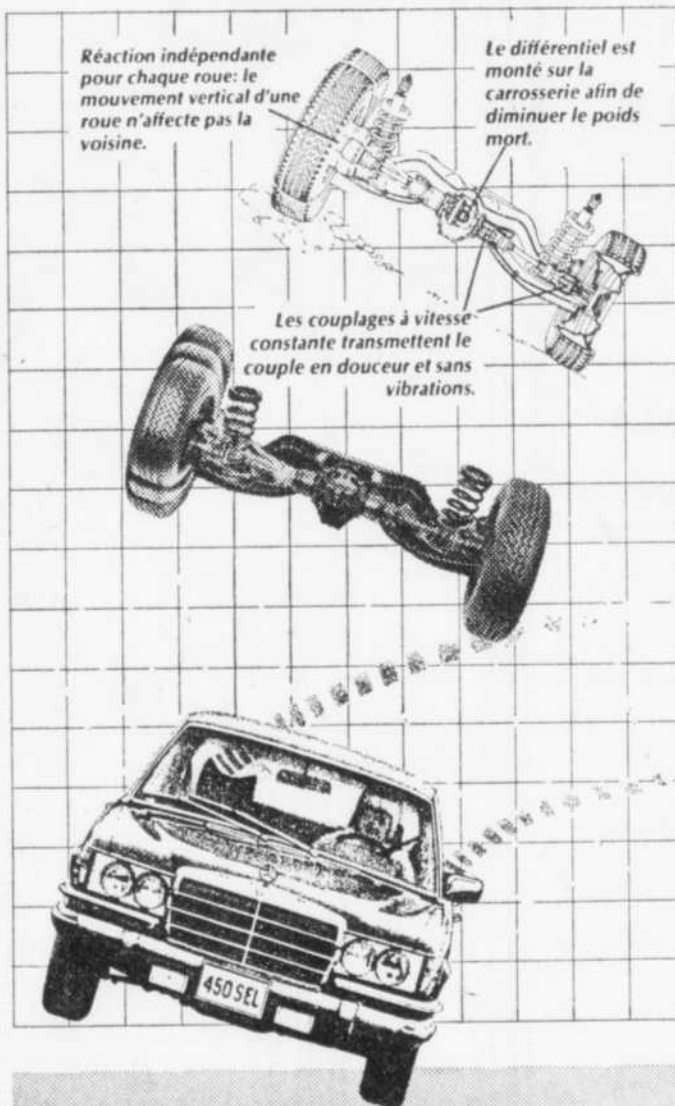
La direction à déport nul aide à maintenir la voiture en ligne droite quand on freine brutalement. Elle permet aussi de prendre les virages allègrement sans que la voiture se cabre ou chasse.

## La suspension de l'avenir

C'est l'ingénieuse suspension hydro-pneumatique sur les quatre roues de la Mercedes 6.9. Elle permet au conducteur d'être maître de la situation comme sur peu d'autres sedans à 4 portes. Elle donne une stabilité exceptionnelle, même dans les virages ou sur les pires routes de terre.

Pourquoi Mercedes-Benz se donne-t-elle tout ce mal pour tenir simplement quatre roues sur le sol? Parce que ses ingénieurs croient que leur tâche est de faire avancer la technique automobile.

Ils s'efforcent continuellement de rendre la Mercedes plus facile à conduire... sans nuire à la rapidité de ses réponses. L'absence de vibrations, de rebonds, de tangages et de bruits réduit la fatigue... tout en vous aidant à être conscient de dominer une machine d'une incroyable puissance.



## Sécurité d'abord

N'importe quelle voiture vous protège avec des ceintures de sécurité. Une Mercedes vous entoure en plus d'une autre ceinture: un habitacle monocoque en acier conçu pour absorber les chocs.

Dans le cas où un accident est inévitable, la Mercedes est construite de façon à se déformer progressivement. En cas de choc frontal, par exemple, l'avant de la voiture se plisse comme un accordéon de métal.

Une Mercedes comporte plus de 100 dispositifs de protection, dont vous ne remarquerez ou ne nécessitez probablement jamais la plupart. Mais ils sont là en cas de besoin.

## Construites comme aucune autre voiture au monde

Chez Mercedes-Benz, les ingénieurs ont le dernier mot, et un seul but: construire des voitures sûres, nerveuses, pratiques, aussi proches que possible de la perfection.

Cette philosophie fait passer les impératifs techniques avant les mesquines considérations économiques et interdit la production en masse d'automobiles bon marché.

Elle interdit compromis et à peu près, force à rechercher la perfection.

Une Mercedes est construite comme aucune autre voiture au monde.

**CHATEL AUTOMOBILES LTEE**  
1350, rue Bouvier, Charlesbourg-ouest, 628-6336

# Audiences publiques sur l'agriculture

(PC) — C'est demain à Saint-Hyacinthe que se tiendra la première d'une série d'audiences publiques que présidera le ministre québécois de l'Agriculture, M. Jean Garon, dans le cadre d'une tournée de consultation sur la protection des sols arables.

Cette tournée, qui conduira M. Garon aux quatre coins de la province d'ici la fin de septembre, constitue l'une des dernières démarches avant le dépôt, prévu pour cet automne, du projet de loi tant

attendu concernant le zonage agricole.

Cette consultation porte non pas sur l'à-propos d'une telle loi, mais bien sur les modalités de son application.

"Qui doit-être le maître d'oeuvre des politiques de protection des terres agricoles? Quel devrait être le rôle des municipalités? Comment doit-on déterminer le territoire qui sera réservé à

l'agriculture? Quelle forme devrait prendre l'intervention? Voilà autant de questions qui démontrent l'ampleur du débat et auxquelles sont invités à répondre les différents intervenants.

A cette première rencontre avec les gens du milieu, le ministre Garon recevra une vingtaine de mémoires, qui s'emploient à décrire la situation actuelle et à répondre au document de réflexion distribué le mois dernier par le ministère.

## Retraite des ex-enseignants religieux

# La loi 60 rétablit un droit acquis (Bertrand)

par Jean MARTEL

Le député Jean-François Bertrand, représentant le premier ministre Lévesque au congrès des ex-enseignants religieux, a déclaré que la loi 60 passée en juin dernier, rétablissait un droit

acquis. Cette loi permet aux religieux et prêtres laïcisés de faire compter pour leur retraite des années d'enseignement qui ne leur étaient pas reconnues.

De 700 à 800 personnes se sont

réunies en fin de semaine au CEGEP de Sainte-Foy pour participer à ces assises. A cette occasion, un groupe de fonctionnaires de la Commission administrative du régime de retraite s'étaient déplacés pour venir donner aux

congressistes les explications d'ordre général et particulier sur la loi. Le caractère technique du texte de loi en rend la compréhension difficile. L'initiative de la commission a été grandement appréciée de l'auditoire.

Dans son allocution, M. Jean-François Bertrand a donné une réponse à une question que se posaient des participants: pourquoi ceux qui sont encore religieux ou prêtres enseignants — donc qui ne sont pas laïcisés — ne peuvent bénéficier des avantages de la loi? En effet, la loi ne s'applique qu'à ceux qui ont quitté leur communauté religieuse ou le clergé séculier.

D'abord, a dit le député, ce groupe d'enseignants religieux ou prêtres n'a pas les mêmes droits acquis que ceux qui se sont laïcisés, droits acquis qui remonteraient à une loi votée en 1965.

D'ailleurs, si le gouvernement avait inclus ce groupe dans la loi 60, les déboursés nécessaires au paiement des allocations de retraite auraient été de \$150 millions au lieu de \$50 millions. Il était impossible, a-t-il ajouté, de faire plus cette année.

Toutefois, il a fait observer que cela ne doit pas empêcher ces gens et leur association d'intensifier leur action auprès du gouvernement afin de faire modifier la loi. Celle-ci n'a rien d'immuable et peut être changée.

D'autre part, le député a tenté de situer la nouvelle loi 60 dans un contexte plus général, celui de toute la société. "Plus de 50 pour 100 de la population active, a-t-il dit, n'a pas de régime de retraite particulier, si ce n'est celui des pensions de vieillesse du fédéral et le régime de retraite du Québec. La loi 60, permettant aux ex-enseignants religieux de s'assurer une meilleure retraite, les place jusqu'à un certain point dans une situation privilégiée par rapport à l'ensemble des travailleurs".

### Ténacité

De son côté, M. Roméo Lafleur, qui a été réélu président de l'Association des enseignants et ex-enseignants religieux, a rappelé la ténacité dont avait dû faire preuve l'Association pour obtenir la loi. Dans certains cas, a-t-il ajouté, les avantages que contient cette loi se traduiraient pour certaines personnes par un supplément garanti de revenu de retraite de l'ordre de \$8,000.

Pourtant, il est des ombres au tableau: les religieux et prêtres séculiers enseignants ne sont pas inclus dans la loi, pas plus que les ex-religieux enseignants qui sont à l'emploi du gouvernement fédéral ou des universités.

"Comme rien n'est définitif en politique et que tout est négociable,

nous encourageons ces groupes, a dit le président Lafleur, à ne pas lâcher et à faire valoir leurs droits".

Fait à signaler, le groupe des religieux et prêtres enseignants n'a pas montré, au cours des négociations avec le gouvernement précédant l'adoption de la loi 60, tout l'intérêt et toute la conviction nécessaires. Cela faisait dire, d'ailleurs, au gouvernement que ce groupe ne semblait pas vouloir que la loi s'applique à eux.

### Voeux

Plusieurs voeux ont été émis au congrès. D'abord, le souhait de remercier le gouvernement du Québec d'avoir présenté la loi 60 qui donne satisfaction aux enseignants ex-religieux, et ensuite le souhait de féliciter le président de la Commission administrative du régime de retraite, M. Guy Monfette.

Quant aux enseignants qui sont encore membres de communautés religieuses ou qui appartiennent au clergé séculier, ils avaient délégué un représentant qui a proposé que la loi 60 soit modifiée pour que les années d'enseignement de ces personnes servent au calcul de leur rente de retraite.

De leur côté, les ex-religieux qui ont déjà enseigné et qui travaillent dans des ministères fédéraux ou des universités ont réclamé eux aussi les mêmes avantages.



Le Soleil, Jacques Deschênes

M. Roméo Lafleur, que l'on voit à gauche, a été réélu président de l'Association des enseignants et ex-enseignants religieux. On le voit ici en compagnie du député Jean-François Bertrand, représentant du premier ministre Lévesque, et de Mme Rachel Lafleur, secrétaire de l'Association.

**La boutique**  
**Amour**  
INC.

Place Laurier, tél.: 653-6063

Nous vous invitons à notre  
**DEFILE DE MODES**  
dans le mail nord de  
Place Laurier, mardi  
le 12 septembre à 14h.

Spécialité:  
Moyennes et fortes tailles.  
14 1/2 à 32 1/2  
14 à 24  
36 à 52

24

**HEURES  
POUR IMPRIMER VOS**

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| circulaires       | entêtes        |
| dépliants         | enveloppes     |
| factures          | étiquettes     |
| cartes d'affaires | rapports, etc. |

JETCOPIE

331, rue Bouffard, Québec G1N 3C8  
Tél.: (418) 524-6005  
**impressions expresses**

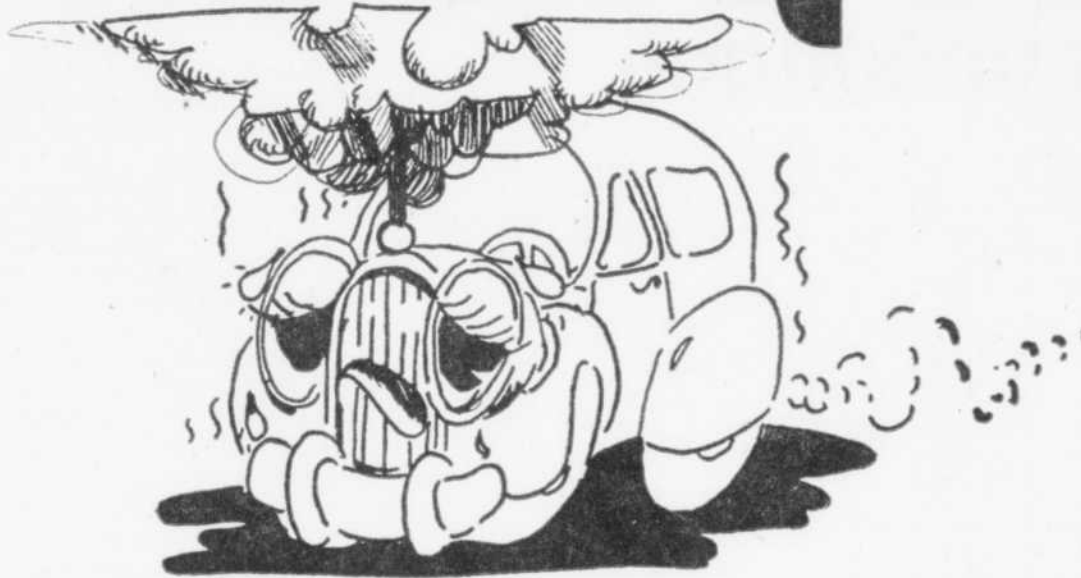
**La vue  
c'est la vie!**

*Robert Laforce*

**CLINIQUE VISION SANTE CHAREST**

210 EST, BOUL. CHAREST      529-6641

# L'ÉTÉ L'A MARQUÉE?



**Les pros d'Esso  
savent soigner ça...  
à prix hors pair.**

Dans nos régions, une voiture en voit de toutes les couleurs au cours d'un été. Si la vôtre se remet mal de la chaleur, de la poussière et des vacances, confiez-la aux pros d'Esso du Service hors pair. Ils vous proposent en ce moment une mise au point à prix hors pair qui l'aidera à reprendre goût à la route.

De tous les détaillants Esso, seuls les pros d'Esso du Service hors pair vous font des offres si alléchantes. Passez donc les voir. Vous aimerez leur façon de faire.

MISE AU POINT\*  
EN 14 OPÉRATIONS

|                                                 |                                                 |                                                 |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Voitures 4 cylindres<br><b>36.<sup>88</sup></b> | Voitures 6 cylindres<br><b>39.<sup>88</sup></b> | Voitures 8 cylindres<br><b>46.<sup>88</sup></b> |
| ou moins                                        | ou moins                                        | ou moins                                        |

\*Pièces et main-d'œuvre, pour la plupart des voitures. Rotor compris. Mêmes prix pour allumage électronique.

Voici de quoi se compose notre offre spéciale: 1. Analyse initiale du système d'allumage. 2. Essai et nettoyage des câbles et brides de serrage de la batterie. 3. Bougies neuves et installation. 4. Plots de contact et condensateur neufs et installation. 5. Vérification de l'équilibre des cylindres. 6. Rotor neuf et installation. 7. Vérification du câblage H.T., du couvercle d'allumage, de la bobine et du circuit primaire. 8. Vérification et réglage de l'avance à l'allumage. 9. Vérification du fonctionnement de la soupape de recyclage des gaz de carter. 10. Vérification et graissage du volet de réchauffeur. 11. Vérification et dosage du mélange au ralenti. 12. Vérification du bon fonctionnement de la pompe et du filtre à essence. 13. Vérification de la cartouche du filtre à air. 14. Analyse finale du système d'allumage.

AMORTISSEURS  
ATLAS  
à prix invitants

Pour vous aider à rouler en douceur

|                  |                   |
|------------------|-------------------|
| 8. <sup>88</sup> | 10. <sup>88</sup> |
| Ordinaire        | À forte capacité  |

ou moins, chacun, pour la plupart des voitures. Pose en sus.

ou moins, chacun, pour la plupart des voitures. Pose en sus.

VÉRIFICATION  
GRATUITE EN 7 POINTS

- Direction et suspension
- Transmission
- Système d'échappement
- Pneus
- Examen sous le capot
- Système électrique

Indications et devis écrits des réparations requises

Nos détaillants garantissent leur travail pour 90 jours ou 4 000 milles. Pour la plupart des voitures, vous ne paierez pas plus chez les détaillants participant au Service hors pair, que les prix et tarifs indiqués dans cette annonce. Pour vos achats, servez-vous de votre carte de crédit Esso. La majorité des stations Esso acceptent également la carte Visa et la carte Master Charge. Cette offre expire le 30 septembre

Service  
hors pair

Les pros d'Esso

# Remaniement au sein du PLQ

par Paul BENNETT

Un nouveau venu à l'Assemblée nationale, M. Reed Scowen, élu récemment député de Notre-Dame-de-Grâce, deviendra dès la prochaine session critique officiel de l'opposition libérale à l'industrie et au commerce, tandis que M. Raymond Garneau (lib. Jean Talon) délaissera les finances et le secteur de l'énergie pour prendre en main le dossier de l'éducation.

Tels sont deux des principaux volets du "remaniement majeur" que le chef libéral, M. Claude Ryan, entend effectuer au sein de son aile parlementaire en vue de la reprise de la session, le 3 octobre prochain. Ces mutations, qui semblent pour la plupart avoir déjà reçu l'assentiment des intéressés, devront toutefois être entérinées par le prochain caucus des députés, prévu pour les 20 et 21 septembre prochains, à Québec.

Outre M. Garneau, les principaux porte-parole du parti affectés par ce remaniement sont Mme Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie), qui passe de l'éducation aux affaires sociales; M. Claude Forget (St-Laurent), qui abandonne le dossier des affaires sociales pour se consacrer désormais aux questions constitutionnelles; et M. André Raynaud, qui quitte le secteur de l'industrie et du commerce pour celui des finances. M. Scowen, qui prend la relève de M. Raynaud, fut conseiller spécial de M. Guy Saint-Pierre, alors que celui-ci était ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le grand perdant à ce jeu de chaise musicale semble être M. Victor Goldbloom (D'Arcy-McGee), principal organisateur de la campagne de M. Garneau contre M. Ryan lors

de la course au leadership. Ancien ministre des Affaires municipales sous le gouvernement Bourassa, M. Goldbloom quitterait ce secteur-clé pour ne conserver que l'environnement et les communications.

Par contre, le jeune député de Portneuf, M. Michel Pagé, qui pourtant appuya aussi M. Garneau, gagne en prestige puisque, de porte-parole du parti en matière de tourisme et de chasse et pêche, il se voit confier le dossier stratégique des négociations dans la fonction publique ainsi que celui du travail et de la main-d'œuvre.

Voici une liste exhaustive des changements apportés. Cette liste n'est cependant pas définitive, puisque des modifications pourraient encore y être apportées dans les jours qui viennent.

— M. Gérard-D. Lévesque (Bonaventure): chef de l'opposition, conseil exécutif et Affaires intergouvernementales.

— Jean-Noël Lavoie (Laval): leader parlementaire et Réforme électorale et parlementaire.

— Raymond Garneau (Jean Talon): Éducation.

— Thérèse Lavoie-Roux (L'Acadie): Affaires sociales et Affaires culturelles.

— Claude Forget (St-Laurent): questions constitutionnelles et Richesses naturelles.

— André Raynaud (Outremont): Finances.

— Victor Goldbloom (D'Arcy-McGee): Environnement et Communications.

— Julien Gasson (Montmagny-L'Islet): Agriculture et Terres et Forêts.

— John Ciaccia (Mont-Royal): Immigration et Énergie.

— Reed Scowen (NDG): Industrie et Commerce.

— Michel Pagé (Portneuf): Fonction publique et Travail et main-d'œuvre.

— Fernand Lalonde (Marguerite-Bourgeoys): Justice.

— Raymond Mailloux (Charlevoix): Transports.

— Richard Verreault (Shelford): Revenu.

— Georges Vaillancourt (Orford): Travaux publics.

— Noël St-Germain (Jacques Cartier): Consommation et Corporations.

— Michel Gratton (Gatineau): Affaires municipales.

— Yvon Picotte (Maskinongé): Tourisme, chasse et pêche.

Du côté de l'Union nationale, on ne prévoit que deux changements mineurs. M. Maurice Bellemare, député de Johnson, cédera le dossier de la réforme électorale et parlementaire à son collègue de Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine. M. Bellemare demeure toutefois leader parlementaire et conserve le dossier du travail et de la main-d'œuvre.

D'autre part, M. Claude Dubois (Huntingdon) se déleste du Revenu pour confier ce secteur au député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, qui est déjà le vis-à-vis de M. Jacques Parizeau pour les Finances. M. Michel LeMoignan (Gaspé) conserve le "portefeuille" de l'Éducation et des Affaires culturelles, le chef du parti, M. Rodrigue Biron, celui des Affaires intergouvernementales et M. Fernand Grenier, celui des Affaires sociales.

## Priorité accordée à la situation économique

MONTREAL (d'après PC) — Les militants libéraux ont voté un ensemble de résolutions touchant à l'économie du Québec, lors de leur rencontre de fin de semaine, à Montréal.

La première résolution presse le gouvernement de considérer en priorité la situation économique et le problème du chômage pour lesquels les mesures suivantes sont proposées:

— Initiative commune avec Ottawa en vue d'augmenter l'emploi disponible.

— Etablissement d'un véritable programme d'emplois pour les jeunes travailleurs.

— Accroître la participation de l'entreprise privée au développement économique.

— Modifier le règlement de placement dans l'industrie de la construction.

Les militants libéraux ont aussi exhorté le gouvernement Lévesque à renoncer à l'acquisition de la société Asbestos Corp. sous le prétexte que cette mesure ne créera pas d'emplois.

Selon M. Claude Forget, cette résolution a été présentée parce que lui-même possède de un certain nombre d'informations le portant à croire que la transaction avec General Dynamics pourrait coûter près de \$½ milliard.

### Reconstruction intellectuelle

"La reconstruction intellectuelle du Parti libéral du Québec s'articulera sur une commission politique élargie", a indiqué M. Ryan dans la première partie de son rapport moral au conseil général. "Ce programme, certes, devra s'inspirer dans ses grandes lignes des orientations définies au congrès de 1977, a dit M. Ryan. Mais dans ses propositions concrètes et définitives, il devra émaner d'une analyse approfondie des problèmes aigus auxquels fait face le Québec."

Les mécanismes prévus sont:

— Etablissement de groupes spécialisés dans les domaines qui peuvent nécessiter une intervention gouvernementale.

— Etablissement de quatre commissions correspondant aux cinq missions gouvernementales: économie, social, culturel, aménagement et mission gouvernementale.

— Regroupement de ces groupes en une commission politique élargie.

Parallèlement, chaque comité sera invité à se doter d'une

commission politique nantie d'une double mission: inventorier les problèmes du comité et participer au travail de la commission provinciale.

Par ailleurs, M. Ryan a annoncé pour cet automne une campagne de financement destinée à réunir les fonds de roulement nécessaires au parti. D'ici la mi-novembre, les militants libéraux du Québec se mettront en campagne en vue d'amasser quelque \$1,25 million. La campagne sera présidée par le député libéral de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, et sera coordonnée par un militant de Saint-Félicien, M. Christian Ouellet.

### Les Néo-Canadiens

D'autre part, M. Ryan a dit

espérer qu'on ne se montrera pas "mesquin" à l'égard des Néo-Canadiens lors du prochain recensement des électeurs.

Le chef libéral a raconté qu'il a personnellement été témoin en 1973 de cas où on avait refusé la qualité d'électeurs à certains Néo-Québécois établis au pays depuis plusieurs années et qui avaient payé des taxes, sous le prétexte qu'ils ne pouvaient fournir leurs certificats de citoyenneté canadienne.

Il a invité cette catégorie d'électeurs à se munir de leurs certificats pour échapper à la "mesquinerie" de ceux qui tenteraient de leur refuser le cens électoral.



## INVITATION VOYAGES EATON ET SKYLARK

Nous vous invitons à bien préparer vos vacances d'hiver à l'aide de présentations de films sur les Antilles, Puerto-Rico, et l'Espagne.

Rendez-vous au Restaurant La Vénérie (2e étage) magasin Eaton, Place Ste-Foy le 14 et le 15 septembre à 15 heures.

Eaton

## Sans soucis au rendez-vous de la nature et de la beauté

Un rendez-vous des plus harmonieux... sans soucis.

1. Crème de nuit toutes peaux sans trace grasse. 2 oz 12.75
2. Crème hydratante spéciale active pour le jour. Une bonne base de maquillage. 2 oz 16.00
3. Masque toutes peaux à action astringente et rafraîchissante. 1.40 oz 9.00
4. La collection hydratante au Collagène comprend crème hydratante et crème de nuit pour les peaux fatiguées. chacune 0.65 oz 10.50 les 2
5. Offre-prime: Tout achat de produits Sans Soucis de 5.00 ou plus vous donne droit sans frais supplémentaires à la crème tour-des-yeux Sans Soucis. 0.65 oz.

Venez ou téléphonez 653-9331. Utilisez votre carte-comptable Eaton. Eaton, Place Ste-Foy. (218)



## Lorsque Estée Lauder parle de prime, c'est précieux... comme ce coffret trésors-beauté chez Eaton

Quoi de nouveau pour rendre votre visage encore plus séduisant cet automne? La réponse se trouve dans les cinq super éléments-beauté conçus par Estée Lauder et faisant partie du coffret trésors-beauté: crème de base enrichie, 30ml; mascara lustré; fard-crème, 14 g; Estée fragrance de jour, 15ml; fond de teint léger, 15ml. Le coffret trésors-beauté est vôtre avec tout achat de 8.50 ou plus de produits Estée Lauder. L'offre est en vigueur jusqu'au samedi 16 septembre. Un par personne.



Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy. (217)  
Venez ou téléphonez 653-9331, utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

où une aubaine en vaut le "coût"